

CHRONIQUES GALANTES

DES

CHATEAUX ROYAUX DE FRANCE.

II

LA PRINCESSE

LAMBALLE

ET MADAME

DE POLIGNAC,

CHRONIQUES DES TUILERIES,

PAR E.-L. GUÉRIN.

TOME SECOND

PARIS.

RECOULES, LIBRAIRE-COMMISSIONNAIRE,

RUE DE [illegible] N. 9

1845

LES

DEUX JOURNÉES.

CHAPITRE PREMIER.

Le démocrate par vengeance. — Noblesse du sang. — — Prédictions méprisées. — Comment une princesse se venge. — Fuite nocturne. — Moment de terreur. — Le postillon. — Le ci-devant chevalier. — Madame de Polignac à Vienne. — Le messager de soixante-dix ans. — Preuve de mémoire. — Aversion du roi pour l'uniforme de la garde nationale. — Désertion de ses gardes.

A la vue de l'homme, qu'elle ne connaissait que sous le nom du chevalier Armand, la princesse de Lamballe poussa un cri perçant, mais celui-ci s'empressa de la rassurer par un geste respectueux.

— Ne craignez rien, madame, ajouta-t-il avec tranquillité; ma présence ici peut vous étonner, mais non causer l'effroi qui se peint sur votre visage. Je ne suis point un misérable qui cherche à se venger, mais un malheureux qui vient vous supplier d'abréger ses souffrances.

Madame de Lamballe fit un mouvement pour imposer silence au prétendu chevalier.

— N'essayez pas de m'interrompre, poursuivit Armand en s'animant, lorsque j'ai résolu de parvenir jusqu'à vous, je savais qu'on pouvait me faire expier ma folle témérité, aussi suis-je bien décidé à recueillir les bénéfices de cette action puisque j'en supporte les dangers. Princesse de Lamballe, mes assiduités à me trouver sur votre passage ont pu vous déplaire, je dois interpréter ainsi la brusque résolution qui vous a fait renoncer à vos promenades; ce-

pendant, les démarches des gens de votre maison, pour savoir qui je suis, semblent annoncer, non de l'indifférence, mais un intérêt...

— Pas un mot de plus, monsieur, dit la princesse avec le ton de la dignité; rappelez-vous qui je suis, et le respect qui m'est dû.

— A Dieu ne plaise, madame, que je voulusse manquer aux égards qu'on doit à votre sexe. Je sais que la princesse de Lamballe mérite également les respects et l'amour de tous ceux qui ont le bonheur d'approcher de sa personne. Vos vertus, madame, sont appréciées par moi, et malgré un dangereux contact vous avez su conserver la pureté de vos mœurs et forcer au silence d'insolens courtisans, qui se vengeaient par des calomnies de votre indifférence pour eux. Entre vous, et la favorite de Marie-Antoinette, il y a une distance énorme!

— Vous vous érigez en censeur, monsieur, dit amèrement la princesse en jetant sur Armand un regard de mépris.

— J'arrive au but de ma visite, reprit Armand d'une voix sombre; le roi est maintenant à Paris; sa présence n'apaisera point la tourmente qui s'est élevée et qui doit renverser le trône sur lequel il chancelle déjà...

— Qu'osez-vous dire?

— Une triste vérité pour les partisans d'une monarchie jugée inhabile à faire le bonheur du peuple. On se fera mutuellement des promesses qu'on ne tiendra pas. Le roi, par dépit, manquera à sa parole; la nation, par vengeance, violera la sienne.

— Monsieur, interrompit vivement la princesse, je vous sais attaché au service du cardinal de Rohan, cet ennemi de la reine, cet ami dévoué de M. d'Orléans,

qui ne dissimule plus ses projets de vengeance contre le roi; ce que vous venez de dire indique un affreux complot, peut-être même en êtes-vous un des agens les plus actifs; vous répéterez vos paroles devant M. le comte de Saint-Priest; il est bon qu'on connaisse ici ce qu'un prince du sang et un cardinal ont osé tramer contre le trône.

Et la princesse se leva pour sonner, mais Armand ne lui en laissa pas le temps; il coupa, avec la lame d'un poignard qu'il tenait caché dans sa manche, le cordon de sonnette à une hauteur telle qu'il était impossible de l'atteindre sans monter sur un fauteuil. Son action stupéfia la princesse qui s'écria, avec l'accent de la terreur :

— Au nom du ciel! monsieur, quel est votre dessein?

— De vous contraindre à m'écouter. Je vous ai dit que le voyage du roi n'aurait aucun résultat, et mon opinion est parta-

gée par le monarque lui-même puisqu'il a donné l'ordre à son frère d'Artois de quitter la France; les plus dévoués partisans de la monarchie, Condé, Polignac, Guiche et d'autres, dont j'ai oublié les noms, vont le suivre sur la terre étrangère; l'émigration commencera la nuit prochaine, Dieu seul sait quand elle finira, car le peuple hait la cour, et le peuple est féroce dans sa haine comme extrême dans ses affections. L'âge d'or des grands seigneurs est passé, nous entrons dans l'âge de fer : aux fêtes succéderont les meurtres; aux pompeuses représentations des clameurs suivies d'actes beaucoup plus significatifs; en un mot, Versailles est placé sur un volcan dont l'éruption peut l'engloutir et avec lui tout ce qui brille aujourd'hui à la cour. Cet holocauste sera épouvantable, et je viens pour vous y soustraire.

— Vous ! dit la princesse ; insensé ! votre prétendu pouvoir s'écroulera devant la volonté du roi.

— Princesse de Lamballe, le danger que vous courez en ce moment me donne la hardiesse de vous dire que l'instant est arrivé de fouler à vos pieds de gothiques préjugés ; qu'il vous faut mépriser de vaines convenances si vous tenez à la vie, et vous abandonner sans crainte au dévouement d'un homme qui, pour prix d'un service aussi important, ne vous demande qu'un peu de cette affection que vous accordez à vos amis.

Madame de Lamballe ne put retenir un éclat de rire, qui contrastait singulièrement avec le danger qui lui était annoncé d'une manière si prophétique. Armand lui-même en demeura interdit, mais il se remit promptement, et attirant la princesse près d'une croisée, il lui dit, en dé-

signant du doigt l'avenue qui conduisait à la route de Paris :

— Le moment n'est pas éloigné où ce chemin sera couvert d'une multitude furieuse demandant à grands cris la tête de ses tyrans; vous comprenez ce que la populace entend par ce mot. Alors, il ne sera plus possible de préserver de la mort ceux qui s'intitulent les fidèles serviteurs du roi, et vous êtes du nombre, princesse de Lamballe; votre dévouement aveugle vous perdra, si vous ne suivez mes conseils.

— Jeune homme, dit madame de Lamballe en serrant la main d'Armand qui tressaillit à cette pression, jeune homme, vos souvenirs doivent vous rappeler ce que vous devez de reconnaissance à la famille royale que vous calomniez en ce moment: la reine fut votre protectrice; sa bienfaisance a su adoucir les derniers instans de votre vieille mère, et assurer l'ave-

nir de ses autres petits enfans; vous seul, fûtes abandonné...

— Dites outrageusement repoussé par celle qui s'était engagée à faire ma fortune.

— L'ambition vous a perdu, monsieur Armand, poursuivit la princesse; vous avez secoué le joug qu'un précepteur faisait peser sur vous pour votre bonheur en ce monde, et vous êtes venu à la cour réclamer impérieusement des bienfaits qui vous ont été refusés...

— Avec une amère ironie, interrompit Armand.

— Votre demande était brusque, impolie peut-être, continua madame de Lamballe, la réponse qu'on vous a faite s'est ressentie du ton de votre supplique; depuis vous n'avez pas reparu à Versailles, et c'est en ennemi maintenant, que vous vous présentez devant moi qui suis fière d'être

assise sur les marches d'un trône que le peuple menace de sa colère; non, monsieur, non, je n'aurai pas l'indigne faiblesse d'accepter l'appui que vous m'offrez avec tant d'orgueil; un sang illustre coule dans mes veines; je sais ce que je dois au nom que mes ancêtres m'ont transmis; il est glorieux et sans tache, je ne le souillerai point par une lâcheté!

— Princesse de Lamballe, vous changerez de résolution!

— M. le chevalier Armand, votre maître, le cardinal, est habile à compromettre une réputation de femme; la scandaleuse affaire du collier est une preuve de ce que j'avance; mais si vous avez pensé que je ferais cause commune avec ces hommes criminels et insensés, vous vous êtes étrangement mépris sur mon caractère. J'ai plus de noblesse et d'élévation dans l'âme, et je vais vous en donner une preuve.

Et avant qu'Armand ait pu s'opposer à ce qu'elle voulait faire, elle ouvrit une petite porte masquée par une tapisserie et appela d'une voix ferme un huissier qui s'y trouvait. Cet homme accourut précipitamment, et madame de Lamballe, désignant Armand, qui avait reculé de surprise en voyant que ses précautions étaient déjouées, lui dit, avec une tranquillité d'esprit admirable :

— Ce monsieur s'est égaré dans les corridors du château, et a pénétré... bien involontairement, jusqu'ici; j'ai reçu les excuses qu'il a cru devoir me faire, pour cette indiscrétion; veuillez, M. Lussal, le reconduire jusqu'à la porte du château; son trouble est si grand, que seul, il ne pourrait retrouver son chemin.

En disant ces mots, que la princesse accompagna d'un gracieux sourire, elle salua Armand en lui disant à l'oreille :

— Votre devoir est tracé, monsieur; les nobles, que vous calomniez, se vengent ainsi; que cet exemple vous profite!

Et elle sortit.

Quelques minutes après, Armand était sur la route de Paris, le cœur rempli d'un sombre désespoir, l'ame en proie à la plus grande agitation. En quittant l'avenue, fermée par une grille, il murmura sourdement.

— Vengeance! oui, vengeance!

Le roi revint de Paris dans un état d'accablement qui inspira les plus sérieuses inquiétudes à Marie-Antoinette; l'expression grave et réfléchie de sa figure, le silence obstiné qu'il garda pendant le reste de la soirée achevèrent de jeter le trouble et l'effroi parmi ceux qui n'avaient pas été du voyage de Paris. Louis XVI se renferma dans son appartement et refusa de recevoir les adieux et les vœux de ceux qui par-

taient. La reine, elle-même, ne put rien obtenir, sinon ces paroles qui exprimaient et une accusation et un regret bien amer: « Le comte de Provence est une mauvaise tête qui embrasse avec chaleur toutes les opinions déraisonnables ; il fait plus de tort à notre couronne, avec ses déclamations philosophiques, que M. d'Orléans avec ses sourdes menées et son désir hautement exprimé de nous détrôner ! » Cette journée était le précurseur des jours mauvais qui allaient suivre. Une députation de l'Assemblée, ayant le comte de Mirabeau à sa tête, arriva au château dans la soirée, quelques instans avant le départ des princes et de la famille Polignac, et obligea Marie-Antoinette, par sa présence inopinée, de ne point faire d'adieux à sa chère duchesse de Polignac; elle chargea madame Campan de lui remettre une bourse contenant cinq cents louis, avec prière d'ac-

cepter ce faible don pour ses frais de voyage.

Le départ des exilés eut lieu dans le plus grand silence; les Versaillais n'étaient pas tous dévoués à la cour, quoiqu'ils ne vécussent en grande partie que des prodigalités et des folles dépenses des gens attachés au château. Le comte d'Artois, parti seul, déguisé en officier du guet, dans une bonne chaise de poste, attelée de quatre vigoureux chevaux; le prince de Condé et sa famille suivirent la même route que l'altesse, à une demi-heure de distance environ; enfin, les Polignac et l'abbé de Balivière, qui crut se donner de l'importance en fuyant des persécutions qu'on ne songeait point à lui faire subir, émigrèrent dans la même nuit; on avait conseillé à la duchesse de se vêtir de grossiers habits, afin d'éviter des malheurs qu'on prévoyait, et la favorite ne négligea

point une semblable précaution ; elle s'habilla en femme de chambre, et se plaça sur le devant de la berline, laissant à sa belle-sœur, la comtesse Diane, le dangereux honneur de la représentation pendant la durée de ce voyage.

A quelques lieues de Versailles, l'abbé de Balivière, qui était placé sur le siége du cocher, fit ouvrir la glace de la voiture qui se trouvait derrière, et par cette ouverture incommode, il causa quelques instans avec le duc de Polignac. Celui-ci, effrayé de ce que l'abbé lui apprenait, lui répondit :

— Offrez le double au postillon, s'il consent à nous mener plus rapidement.

Et tandis que l'abbé s'acquittait de cette commission, M. de Polignac racontait à sa famille que Balivière s'était aperçu qu'ils étaient suivis depuis Versailles par un homme qui changeait de cheval à cha-

que poste ; que sans doute, c'était un agent chargé de leur dresser quelque embûche, et qu'il n'avait pas trouvé d'autre moyen pour se dérober à sa poursuite que de tenter la cupidité du postillon. Le drôle, séduit par une récompense assez forte, lança ses chevaux avec une rapidité surprenante, et ôta ainsi à l'inconnu la possibilité de suivre la berline, car il était exténué de fatigue, et faisait des efforts incroyables pour se tenir en selle jusqu'au premier relai, qui se trouvait à l'entrée de la petite ville de Sens.

Les voyageurs de la berline se virent entourés, en entrant dans le faubourg, par des gens mal vêtus, armés de bâtons, de fourches et de piques, qui s'informèrent avec empressement de ce qui se passait à Paris, et surtout à Versailles. L'un d'eux demanda si la famille de Polignac était encore auprès de la reine, et il accompa-

gna cette question d'épithètes qui firent frémir la duchesse.

—Non, non, mes amis, s'écria l'abbé de Balivière d'une voix de stentor, nous sommes heureusement débarrassés de ces mauvais sujets; ils sont partis la nuit dernière pour les Pays-Bas.

Des applaudissemens et des bravos accueillirent cette nouvelle, et pendant ce temps les chevaux ayant été changés, on laissa les voyageurs continuer tranquillement leur route.

Au relai suivant, le postillon qui les avait conduits, et qui pendant les interpellations que ses compatriotes leur adressaient n'avait cessé un seul instant d'avoir les yeux sur la duchesse, le postillon, en mettant pied à terre, s'avança vers la berline dont il ouvrit la portière avec fracas, et se hissant sur le marche-pied, il dit, en s'adressant à la duchesse de Polignac et à

son mari, qui le regardaient avec étonnement.

— Je vous ai tous reconnus à Sens, leur dit-il ; votre signalement venait d'arriver, et vos vêtemens de femme de chambre, madame la duchesse, n'auraient pu vous soustraire à la fureur de vos ennemis, si j'eusse ouvert la bouche. Soyez assurés, maintenant, qu'il y a des honnêtes gens parmi le peuple.

Les paroles du postillon glacèrent d'effroi les voyageurs de la berline, mais lorsqu'ils le virent descendre du marche-pied et ôter respectueusement son chapeau avant de s'éloigner, ils comprirent qu'ils n'avaient rien à redouter pour leur sûreté personnelle, et le duc, dans un mouvement de reconnaissance, jeta une poignée d'or au postillon, qui se félicita tout bas de cette aubaine. Mais en rentrant à Sens, il faillit devenir victime de sa générosité.

L'inconnu qui, depuis Versailles, suivait la berline des fugitifs, s'était traîné jusqu'au relai, où il arriva en criant :

— Les Polignac viennent de traverser cette ville; ils nous échappent, emportant avec eux des sommes immenses arrachées aux sueurs du peuple; vengeance!

A ce moment, la foule qui remplissait la cour de l'hôtellerie se mit à hurler des imprécations terribles. Les uns voulaient qu'on leur donnât des chevaux pour leur faciliter les moyens de rejoindre les fugitifs; d'autres proposaient de sonner le tocsin, d'armer la garde nationale et d'envoyer des exprès dans les communes environnantes, afin qu'on prît des mesures rigoureuses contre les nobles qui abandonneraient la France pour se retirer en pays étranger ; dans ce conflit d'opinions, d'avis émis au milieu d'un tumulte incessant, l'inconnu, moteur caché de ce

mouvement insurrectionnel, questionnait les valets de la poste pour en obtenir des renseignemens sur les voyageurs qui avaient traversé la ville en berline.

Tout à coup, l'arrivée du postillon, qui ramenait ses chevaux au relai, fit changer les dispositions des mutins. On s'empressa de le désigner à l'inconnu comme étant celui qui avait conduit les Polignac. De nombreuses questions furent adressées au pauvre diable qui, au lieu de répondre, se troubla et se mit à trembler.

— Il a des lettres! il a des lettres! cria-t-on dans un groupe.

Et cette accusation fut aussitôt vérifiée; mais au lieu de papiers dont on le supposait chargé, on trouva sur lui environ trente louis; une semblable somme en sa possession en expliquait suffisamment l'origine.

— C'est l'or des Polignac! dirent quelques uns.

— C'est l'argent du peuple qu'ils avaient volé, reprit l'inconnu d'une voix tonnante. Citoyens, ce drôle — et il désignait le postillon — n'a pas été si généreusement payé pour un relai de poste. On ne donne pas trente louis pour boire; il est donc chargé de quelque ténébreuse mission. Je demande qu'il soit conduit dans la prison.

Cette motion fut vivement accueillie par des battemens de mains. On garrotta le postillon, qui n'opposa aucune résistance, et on le traîna en prison.

L'inconnu se transporta aussitôt chez le maire de la ville; cet homme était un zélé partisan du nouvel ordre de choses, aussi accueillit-il avec respect l'agent de la faction parisienne, qui lui dicta d'un ton impérieux une espèce de relation des faits dont Sens venait d'être le témoin; la culpabilité du malheureux postillon était si bien établie, qu'il suffisait de cette seule

déposition pour l'envoyer à la potence.

Il signa ce que le maire venait d'écrire, du nom d'Armand de Luciennes, ci-devant chevalier, présentement citoyen français. Ces dénominations, qui n'étaient point encore connues, excitèrent l'étonnement du maire, qui répétait entre ses dents :

— Citoyen! c'est superbe!

Armand prit congé de lui en l'assurant qu'il rendrait compte aux membres du comité parisien du zèle qui animait le maire de la ville de Sens

La famille du duc de Polignac arriva sans accident à Vienne, d'où la duchesse écrivit à la reine une longue lettre, dans laquelle se trouvaient retracées les souffrances qu'une séparation . aussi brusque que cruelle lui avait fait endurer. La duchesse y épanchait son ame tout entière; et de nombreuses récriminations, des plaintes, que son exil justifiait peut-être, s'y trou-

vaient exprimées avec une franchise qui ne pouvait déplaire à Marie-Antoinette, car celle-ci voyait avec horreur les événemens politiques auxquels les ennemis de la cour applaudissaient avec tant de joie.

La duchesse confia sa lettre à un vieillard qui retournait en France, et qui s'engagea à ne la remettre qu'entre les mains de la reine. Mais à peine avait-il franchi la frontière, qu'il conçut quelques alarmes pour la commission dont il avait eu l'obligeance de se charger; ses craintes redoublèrent encore lorsqu'à un relai des postes, un jeune homme, qui attendait avec une visible impatience qu'on lui eût procuré un cheval pour continuer son voyage, s'étant approché du vieillard, engagea une conversation dans laquelle les événemens du jour tinrent naturellement une grande place; ce jeune homme était noble et émigrait; lorsqu'il sut que son

interlocuteur arrivait de Vienne et se dirigeait sur Versailles, il lui donna le conseil, s'il était porteur de lettres pour la reine, ou pour d'autres personnes de la cour, de les anéantir, sinon de s'attendre à se voir arrêté et traité comme un ennemi de la nation. Les chevaux étant arrivés, les deux voyageurs se séparèrent en faisant mutuellement des vœux pour la réussite de leurs projets, et le vieillard, en remontant dans sa chaise de poste prit la résolution de déchirer la lettre que la duchesse de Polignac lui avait remise; mais avant, il la décacheta, la lut avec une attention soutenue; et, malgré ses soixante-dix ans, il parvint, en moins de quelques heures, à apprendre par cœur quatre grandes pages d'une écriture presque illisible, et à son arrivée à Versailles, il sollicita une audience qu'on lui refusa d'abord, mais il parvint à intéresser ma-

dame Campan, qui le fit admettre dans les petits cabinets où Marie-Antoinette reçut avec autant de joie que de surprise des nouvelles de sa chère duchesse de Polignac. Le moyen ingénieux employé par le vieillard, pour soustraire aux ennemis de la reine, une lettre dont le contenu était une grave accusation contre elle, et un arrêt de mort pour celui qui s'était chargé de la lui remettre, cet effort surprenant de mémoire fut récompensé par le don d'un riche bracelet sur lequel le portrait de la reine était peint dans un médaillon.

Ce fut ce jour-là que, pour la première fois, les gens de service du château endossèrent l'uniforme national. Des musiciens de la chapelle se rendirent même à la messe en grande tenue, et l'un d'eux, qui avait l'uniforme de capitaine de grenadiers, y chanta un *motet*. La vue de ces habits nationaux offensa le roi, qui fit dé-

fendre aux gens de sa maison de paraître devant lui avec un costume qu'il trouvait déplacé. Il refusa même le poste d'honneur que le comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, lui avait fait demander. Ce refus, fait à l'instigation de Marie-Antoinette, qui commençait à prendre de l'influence sur l'esprit de son trop faible époux, devait être funeste par les conséquences qu'il entraîna avec lui. Le régiment des gardes-françaises, qui avait été gagné à la cause constitutionnelle, désertait peu à peu de Versailles, pour aller s'enrôler dans la garde de Paris, et vers la fin d'août, il ne restait à Versailles qu'une seule compagnie, dont le baron de Leval était capitaine.

Chaque soir, il faisait parvenir à la reine un billet dans lequel il l'instruisait des dispositions de ses soldats qui, disait-

il, étaient résolus de faire bravement leur devoir si l'insurrection, dont on commençait à parler, osait se montrer à Versailles. Mais à quelques jours de là, un aide-de-camp de M. de Lafayette étant venu, sous prétexte de visiter les environs de Versailles, dans la nuit qui suivit, la compagnie du baron de Leval déserta et s'en fut rejoindre ses camarades enrôlés dans la garde de Paris.

Louis XVI, en s'éveillant, ne vit plus de gardes aux postes qui leur étaient confiés, et fut obligé d'appeler de Courbevoie deux compagnies de Suisses qui vinrent occuper tous les postes extérieurs du château.

CHAPITRE II.

La cour après le départ de la famille Polignac. — La journée des dupes.— Les officiers du régiment de Flandre et les gardes-du-corps du roi. — Attroupemens au Palais-Royal. — Un orateur populaire. — Deux actes du drame révolutionnaire.— Le marquis de Favras.— Haillons et habits brodés. — Episodes. — De Versailles à l'Hôtel-de-Ville.— Les Tuileries. — Exil du duc d'Orléans. — Le capitaine de la garde constitutionnelle.

Quelques jours après le départ de la duchesse de Polignac, madame la marquise de Tourzel fut nommée gouvernante des enfans de France; cette charge, que la marquise briguait secrètement depuis la retraite de la princesse

de Guémenée, lui avait été accordée sur les pressantes sollicitations de la princesse de Lamballe, qui servait chaudement ses amis. Marie-Antoinette, en consentant au désir que lui exprimait la princesse, fit disparaître jusqu'à la dernière trace du mécontentement qui s'était emparé de l'ame de madame de Lamballe en voyant la faveur croissante de sa rivale, qu'elle n'appelait jamais que la *duchesse du Bonheur*. L'exil, qui faisait cesser la faveur si enviée des ennemis de la favorite, l'exil qu'elle s'était imposé, d'après l'ordre du roi, la fit presque regretter, et la princesse de Lamballe, que son extrême jeunesse rendait incapable de sérieuses réflexions, ne fut pas la dernière à convenir qu'elle avait été injuste envers la duchesse, qu'un peu moins de fierté et plus d'affabilité eussent rendue parfaite; mais sa haute et subite fortune l'avait

ébloui ; les illusions ne se dissipèrent que sur la terre étrangère, et alors, il n'était plus temps de revenir sur le passé; le nom de Polignac était proscrit, abhorré par les constitutionnels, et eux seuls avaient la toute-puissance.

Ce fut une douce consolation pour Marie-Antoinette, que ce concert unanime de louanges et de regrets auquel l'exil involontaire de la duchesse de Polignac donnait lieu ; chacun énumérait complaisamment des actes de bonté ignorés sans doute de la duchesse elle-même, qui se trouvait ainsi gratifiée de belles actions; on racontait d'elle des traits de bienfaisance, des reparties qui attestaient son amitié pour la reine; la princesse de Lamballe, que la nomination de la marquise de Tourzel rapprochait de Marie-Antoinette, la princesse se vengea généreusement des dédains de la favorite, en

s'unissant à ses admirateurs et en faisant elle-même l'éloge du caractère de la duchesse.

Cette abnégation d'une haine, que Marie-Antoinette soupçonnait devoir être profonde, valut à la princesse de Lamballe de nombreuses marques d'affection. La reine, en perdant une amie, une confidente qui lui était chère, retrouvait une amie aussi dévouée et qui ne cherchait pas à lui faire regretter d'avoir donné sa confiance à une rivale qu'elle ne devait voir que d'un œil jaloux. Du départ de madame de Polignac date la vive amitié que Marie-Antoinette ressentit pour la princesse de Lamballe; sa jeunesse, ses goûts futiles étaient sans doute des obstacles aux épanchemens de la reine, qui, en présence des événemens menaçans dont l'état était troublé, avait abdiqué ces plaisirs frivoles, ces jouissances de co-

quetterie qui lui méritèrent plus tard de sanglans reproches; plus de toilettes brillantes, de coiffures bizarres où brillaient l'or, les pierreries, les diamans : de simples robes de mousseline blanche, un chapeau de paille qui venait s'attacher sous le menton composaient alors la parure de Marie-Antoinette.

Le jeu avait été banni de ses salons; le volcan qui grondait auprès du château, l'Assemblée qui portait un regard impitoyable sur toutes les parties de l'administration, et qui y découvrait des vers rongeurs, des sangsues humaines ayant visage d'homme et ame de démon, l'Assemblée, enfin, était l'unique sujet des conversations de Marie-Antoinette; on lui rapportait fidèlement, à l'issue de chaque séance, ce qui s'y était discuté, les décrets qu'on se proposait d'offrir à la sanction du roi. On peut juger de sa douleur lorsqu'on lui

apprit que la noblesse elle-même, l'ame de la monarchie, l'espoir du roi, que la noblesse, dans un moment d'égarement, de dépit peut-être, s'était immolée à l'esprit de républicanisme qui envahissait tout. Dîmes, corvées, redevances, servitudes personnelles et réelles, droits de chasse et de pêche, tout cela fut aboli par ceux-là mêmes qui en profitaient depuis un temps immémorial; et le clergé, si avide de biens et de domination, le clergé s'était joint à la noblesse, en offrant le *denier de la veuve*, le casuel, l'une de ses plus riches prérogatives! il y renonçait, ne voulant pas, disaient ses commettans, rester en arrière des nobles sacrifices que chacun faisait à l'état.

Les représentans de la bourgeoisie gagnèrent, en quelques heures, ce que six cents années de combats et d'opposition au régime féodal n'avaient pu arracher à

ceux qui en étaient possesseurs; ils obtinrent même, des deux castes qui avaient les écrivains en horreur, ils obtinrent la liberté illimitée de la presse, et le décret portait que nul ne pourrait être poursuivi pour opinion écrite et publiée !

Les libelles et les pamphlets tombèrent comme grêle. La cour ne fut pas ménagée. Non contens d'indiquer au roi la manière de gouverner son royaume, les libellistes lui donnaient aussi des conseils pour maintenir les prétentions de la reine et la réduire au rôle de spectatrice. Les dilapidations du ministre Calonne lui étaient amèrement reprochées, et, comme on peut le présumer, la famille Polignac était accusée d'avoir puissamment contribué au déficit que le genevois Necker avait dénoncé à l'Assemblée.

Ces attaques furent méprisées. Le roi avait donné l'ordre au comte de Saint-

Priest de faire venir à Versailles le régiment de Flandre, afin de remplacer les gardes-françaises qui avaient déserté pour servir la cause constitutionnelle. L'arrivée de ce régiment, sur la fidélité duquel on fondait de grandes espérances, fut l'occasion de scènes tumultueuses. Les gardes-du-corps donnèrent un repas auquel ils invitèrent tous les officiers, sous-officiers et bon nombre de soldats de ce régiment. Le banquet eut lieu dans la salle de spectacle du château de Versailles, et quand toutes les têtes étaient échauffées par de nombreuses libations, le roi, la reine et le dauphin parurent dans la salle et firent le tour des tables, tandis que la musique du régiment jouait les airs :

O Richard ! ô mon roi !
L'univers t'abandonne.

Et celui :

Où peut-on être mieux
Qu'au sein de sa famille ?

De nombreux toast furent portés en l'honneur de la famille royale, et des imprudens, des fous, sans aucun doute, osèrent fouler aux pieds la cocarde nationale; les soldats du régiment de Flandre, sur l'instigation des gardes-du-corps, retournèrent leurs cocardes qui étaient blanches en-dessous, et les cris mille fois répétés de *vive le roi!* retentirent dans la salle.

Quelques nobles, dont nous ne rapporterons pas les noms, proposèrent au roi de profiter des bonnes dispositions des soldats pour marcher sur l'Assemblée, et mettre en fuite les *petits avocats* qui osaient lui dicter des lois. Louis XVI repoussa ce conseil, qui eût accéléré sa chute, et aima mieux attendre du temps le remède aux maux qui déchiraient la France.

Le lendemain de l'arrivée du régiment de Flandre, quatre députés, MM. Condor-

cet, Barnave, Alexandre Lameth et Devaulx, se rendirent chez le comte de Saint-Priest pour lui demander quels étaient les motifs qui avaient pu déterminer le roi à faire venir à Versailles un régiment de troupes soldées, tandis qu'il pouvait compter sur le concours de la garde nationale pour le garder dans son palais. Le ministre répondit que son roi n'avait point à rendre compte de sa conduite à l'Assemblée; que l'arrivée du régiment de Flandre ne devait pas être considérée comme un événement, mais comme une conséquence naturelle de la désertion des gardes-françaises. Les députés se retirèrent mécontens de leur démarche, dont ils rendirent compte à l'Assemblée.

Le 5 octobre, dès le matin, des attroupemens nombreux se formèrent dans le quartier Saint-Honoré, et principalement dans le jardin du Palais-Royal. Les grou-

pes étaient nombreux; on y agitait la question de savoir s'il n'était pas urgent de marcher sur Versailles pour en ramener le roi. Vingt propositions étaient émises sans amener aucun résultat, lorsqu'un jeune homme, qui écoutait en silence ce qu'on disait autour de lui, monta sur une chaise qu'une femme lui procura, et après avoir salué du geste le groupe qu'il voulait haranguer, il s'écria :

— Oui, citoyens, oui, l'instant est arrivé de montrer à cette poignée d'aristocrates, qui se cache à Versailles, ce que peut le peuple! Louis XVI est entouré de perfides conseillers; il faut le séparer de ces traîtres, et, afin de lui ôter les moyens de mal faire, l'amener à Paris. Ce n'est pas à la nation à se déranger pour le roi, mais au roi de venir trouver le peuple. Nous irons à Versailles, citoyens; nous irons cette fois pour dire à Louis XVI, que Paris

sera désormais le siége du gouvernement!

Les cris : à Versailles! à Versailles! accueillirent cette allocution, et bientôt on se mit en marche pour les Champs-Elysées où était le rendez-vous général. Dans tous les quartiers de Paris, le tambour battait le rappel, la garde nationale soldée et non soldée s'armait à la hâte. De toutes parts on entendait dire : à Versailles! Et, en moins de quelques heures, plus de cent mille individus, armés, les uns de fusils, d'autres de piques, de sabres et de bâtons, se dirigeaient à pas lents vers la fastueuse demeure royale qu'un caprice de Louis XIV avait fait sortir de terre.

A onze heures environ, on connut à Versailles les dispositions d'une partie de la population parisienne, et aussitôt qu'on eût acquis la certitude qu'une insurrec-armée se préparait, le comte de Saint-Priest envoya prévenir le roi, qui chassait

sur les hauteurs de Meudon, de revenir promptement à Versailles ; la reine se promenait au petit Trianon avec la princesse de Lamballe, et toutes deux s'entretenaient d'un avenir meilleur, lorsque M. de Cubières, écuyer cavalcadour du roi, parut et remit à Marie-Antoinette un billet semblable à celui qui venait d'être envoyé au roi son époux.

Son contenu ne souffrait point de retard; la reine monta aussitôt en voiture pour retourner à Versailles, où elle arriva en même temps que le roi qui était très contrarié d'avoir été contraint d'abandonner la chasse. La gravité des circonstances était telle qu'il fallut convoquer le conseil d'état. On courut après les ministres, et à trois heures, le conseil prit séance. Le comte de Saint-Priest, en sa qualité de ministre de la guerre, proposa des mesures vigoureuses et qui consistaient à en-

voyer garder les ponts sur la Seine, par un bataillon du régiment de Flandre, à Sèvres; par un autre, à Saint-Cloud; par les Gardes-Suisses, à Neuilly; enfin, que le roi fît partir pour Rambouillet, où se trouvait le régiment des chasseurs de Lorraine, la reine et la famille royale, tandis que lui-même irait au devant des Parisiens avec les chasseurs des Evêchés et les huit cents gardes-du-corps; qu'il ferait sommer la garde nationale de rétrograder, et qu'à défaut d'obéissance de sa part, on exécuterait quelques charges de cavalerie pour la dissiper; que si on ne réussissait pas, il serait toujours temps de regagner Versailles à la tête des troupes et de marcher de suite à Rambouillet.

Cet avis, appuyé par quelques uns des ministres, fut vivement combattu par Necker, qui soutint qu'il n'y avait aucun danger à laisser arriver le peuple à Ver-

sailles, où il ne venait probablement que pour présenter une supplique au roi, son désir étant que sa majesté allât s'établir à Paris, ce qui, ajouta-t-il, ne présentait aucun inconvénient, puisque la famille royale y était vénérée et respectée.

Le conseil se sépara sans prendre une résolution, le roi voulant auparavant consulter Marie-Antoinette; celle-ci se refusa nettement à partir pour Rambouillet.

— Mon devoir! s'écria-t-elle, est de ne point séparer mes enfans de leur père. Je ne vous laisserai pas vous exposer seul à la furie de nos ennemis. Je reste à Versailles.

La résolution de la reine suspendit les préparatifs de départ, qui avaient été ordonnés par le comte de Saint-Priest. Le comte d'Estaing, commandant de la garde nationale de Versailles, avait été appelé au château, et afin de montrer quelles

étaient ses intentions, le roi lui confia le commandement général de toutes les troupes. M. d'Estaing prit aussitôt des dispositions; par ses ordres, les gardes-du-corps montèrent à cheval et vinrent se ranger sur la place d'Armes, en avant d'un détachement de la garde nationale commandé par le nommé Lecointre; le régiment de Flandre occupait l'avenue de Versailles, les Suisses étaient sous les armes et gardaient les portes du château; enfin, l'ensemble des mesures prises parut assez satisfaisant au roi. Il ordonna qu'on servît le dîner, auquel il invita plusieurs officiers supérieurs.

Pendant le dîner, l'avant-garde parisienne arriva à Chaville; quelques hommes à cheval la précédait, et s'approchant du régiment de Flandre, ils firent retentir les airs d'acclamations qui avaient pour but de provoquer la confiance des sol-

dats; des femmes, ayant des bouteilles de vin, offrirent à boire aux soldats, et ceux-ci, malgré la défense qui en avait été faite, fraternisèrent avec les Parisiens, qui purent arriver sans obstacle jusqu'à la place d'Armes, où les gardes-du-corps, ayant été insultés par la garde nationale, s'étaient retirés à leur hôtel qu'ils avaient bientôt été forcés d'abandonner, car la populace de Versailles s'y porta en masse, brisa les portes et les fenêtres, mit tout au pillage, et contraignit les gardes-du-corps à se réfugier au château, dont on ferma les grilles.

Mais à peine les avait-on rangés en bataille dans la cour des ministres, qu'un jeune homme, armé d'un pistolet, et qui marchait à la tête d'une troupe de femmes, se présenta et demanda à être introduit auprès de sa majesté, à laquelle, disait-il, il avait une supplique à remettre.

Sa demande lui ayant été refusée, il insista pour que quelques unes de ses compagnes fussent admises. Même refus de la part de ceux qui gardaient les grilles; alors, le jeune homme, qui le matin avait harangué le peuple dans le jardin du Palais-Royal, interpella l'officier qui commandait le détachement.

— Monsieur, lui dit-il, si vous n'obtempérez à l'instant au désir que je viens de vous exprimer, je vous déclare que je vous rends responsable des malheurs qui vont arriver; une réponse du roi peut apaiser la multitude; le refus d'entendre ses plaintes sera l'occasion de désordres qu'il est plus facile de prévoir que de réprimer.

L'officier courut au château, et le roi, après un instant de réflexion, donna l'ordre de faire entrer six femmes; mais il ne crut pas qu'il était de sa dignité de les recevoir, et M. de Saint-Priest fut désigné

pour entendre leurs réclamations La députation féminine fut introduite dans l'antichambre si connue sous le nom d'OEil-de-Bœuf. L'objet de la supplique était pour représenter que la disette régnait àParis, que le prix du pain était trop élevé pour les classes pauvres, et qu'il fallait que sa majesté prît des mesures pour soulager la misère de son peuple. A cela, le comte répondit négligemment qu'il fallait supporter la disette comme on supportait la sécheresse, alors que la pluie venait à manquer; que le roi ferait tout ce qui dépendrait de lui pour assurer le bonheur de ses sujets; puis, il pirouetta sur le talon, et s'en fut raconter à la famille royale, qui était réunie dans le grand salon, ce qui venait de se passer.

Mais au moment d'entrer chez le roi, un gentilhomme, qui se promenait dans la salle du trône en donnant les signes de

la plus grande agitation, s'approcha du comte, et lui dit qu'il n'y avait qu'un moyen de préserver Versailles de l'insurrection parisienne.

— Qu'on donne les chevaux des écuries du roi, à tous les gentilshommes qui se trouvent au château, et je me charge, en me mettant à leur tête, de faire rétrograder les Parisiens.

Le comte de Saint-Priest ne goûta point ce conseil, et répondit froidement que les chevaux des écuries du roi n'étaient point dressés pour un semblable service; et il entra chez sa majesté, laissant le gentilhomme stupéfait de ne pas voir adopter le conseil qu'il venait de donner.

Tandis que M. de Saint-Priest rendait compte au roi du résultat de l'audience qui venait d'être accordée à la députation parisienne, M. Villars, aide-de-camp du général Lafayette, arriva à Versailles,

porteur d'une lettre dans laquelle le commandant de la garde nationale parisienne annonçait qu'il se rendait à Versailles, et qu'il répondait que la tranquillité ne serait point troublée.

Cette assurance ne calma nullement les craintes qu'on commençait à concevoir, et le roi donna l'ordre à son écuyer cavalcadour de faire préparer les équipages, attendu que la famille royale et lui-même partiraient à l'issue de la séance; mais avant qu'elle ne fût levée, M. de Lafayette arriva et renouvela au roi l'assurance qu'il ne serait commis aucun désordre; que le peuple venait à Versailles pour supplier sa majesté d'habiter Paris; que cette prière était respectueuse et non menaçante.

Le roi se fia aux promesses du général Lafayette. Il leva la séance, fit donner contre-ordre à son écuyer cavalcadour,

et rentra chez lui, où la reine l'attendait avec ses enfans, leur gouvernante et la princesse de Lamballe.

— Nous ne partons point, madame, dit le roi en voyant que Marie-Antoinette n'attendait que son retour pour quitter le château.

La reine voulut combattre cette résolution, mais elle trouva le roi inébranlable.

— J'ai donné ma parole, disait-il, je ne puis la retirer.

Et afin de rompre un entretien qui eût dégénéré en dispute, il alla s'enfermer dans sa chambre à coucher, et se mit au lit, assuré qu'il était que la population parisienne s'en retournerait tranquillement, le lendemain matin, en apprenant qu'il ne voulait point changer sa résidence.

Marie-Antoinette n'avait pas la même raison pour se livrer au repos avec sécurité. Le nom de Lafayette n'était pas pour

elle une garantie suffisante ; aussi, et malgré les prières de madame de Lamballe et de la marquise de Tourzel, ne voulut-elle point se déshabiller ; elle se jeta sur son lit, en recommandant de l'éveiller au moindre bruit qui se ferait dans le château.

Madame de Lamballe se retira chez elle pour prendre quelques instans de repos ; mais au même instant, on lui fit demander un entretien d'où, disait-on, dépendait le salut de la reine. Une semblable prière fit bientôt admettre, malgré l'heure avancée, la personne qui la faisait.

C'était le même gentilhomme que celui qui avait parlé au comte de Saint-Priest, à l'OEil-de-Bœuf.

— Je me nomme Favras, madame, dit-il à la princesse, je suis marquis, et tout dévoué à leurs majestés, qui, dans ce moment, courent les plus grands dangers. Les

intentions de M. de Lafayette sont peut-être bonnes, mais les dispositions de la populace sont exécrables; les femmes surtout, des mégères, vocifèrent les menaces les plus effroyables; elles en veulent aux jours de la reine, et je n'ose rapporter à votre altesse les expressions qu'elles emploient pour annoncer leurs desseins criminels.

— Que faut-il faire? monsieur, demanda la princesse.

— Instruire leurs majestés que cette nuit, dans une heure peut-être, le château sera envahi, et que des assassins, des tigres humains, se sont vantés de massacrer la famille royale, incapable, disent-ils, de rendre le peuple heureux. Ces hommes sont gorgés d'or et de vin; ils sont ivres, et votre altesse ne sait pas tout ce que de semblables brutes sont capables de faire. Au nom du ciel, madame, ajouta le marquis de

Favras en se précipitant aux pieds de la princesse de Lamballe, sauvez nos nobles maîtres!

Madame de Lamballe, effrayée de ce qu'elle venait d'entendre, congédia le marquis en l'engageant à se rendre de sa part auprès du comte d'Estang, qui avait le commandement des troupes, et de le prévenir des atrocités que le peuple méditait. Pendant que Favras s'acquittait de cette commission, madame de Lamballe se rendait chez la reine, qui venait de s'endormir. Madame Campan refusa d'interrompre le sommeil de Marie-Antoinette, en faisant observer qu'elle avait le plus grand besoin de reposer, après la journée qui venait de se passer; qu'il suffisait de veiller auprès d'elle pour prévenir les malheurs dont on était menacé.

Madame de Lamballe se rendit au raisonnement de la première femme de

chambre, et s'assit dans un fauteuil qu'elle plaça près de la porte qui ouvrait chez la reine. Madame Campan et une femme de service lui tinrent compagnie, et ces dames s'entretinrent à voix basse des événemens du lendemain.

Favras ne sortit pas aussi aisément du château qu'il y était entré. Des hommes étaient apostés à toutes les portes, et après avoir éprouvé de la résistance de la part des sentinelles qui lui barraient le passage, il eut encore à subir les questions, d'abord insidieuses, puis menaçantes, des agens de l'insurrection.

L'un d'eux, enveloppé dans un manteau de drap bleu, le chef couvert d'un chapeau rond, et qui paraissait exercer un commandement parmi les insurgés, donna l'ordre, d'une voix brève, de laisser l'aristocrate continuer en paix son chemin, mais en même temps, il s'attacha à ses pas,

et le suivit dans Versailles qui était, cette nuit là, plongé dans une obscurité profonde.

Toutes les démarches du marquis furent épiées. Sa visite au comte d'Estaing, qui refusa de le recevoir, et au général Lafayette, qui lui fit répondre qu'il avait l'esprit troublé par des visions, que les jours de leurs majestés n'étaient point menacés, et qu'on le laissât dormir en repos, ces deux démarches, innocentes sans aucun doute, lui furent reprochées à sa sortie de chez Lafayette, par l'homme au manteau bleu, qui avait eu le soin de questionner les domestiques, aussitôt que le marquis sortait.

— M. de Favras, dit cet homme en lui frappant familièrement sur l'épaule, votre zèle vous sera fatal... Rappelez-vous bien ce que je vous dis en ce moment.

Et il s'éloigna, et courut rejoindre, au-

près de l'église Saint-Louis, une bande d'hommes et de femmes armés de piques, de sabres et de bâtons; en le voyant paraitre, un cri de reproche s'éleva dans le groupe, et le mot : Enfin ! circula de bouche en bouche.

— Il a été rendre visite à ses anciens amis du château, dit l'une des femmes en ricanant; le ci-devant chevalier Armand de Luciennes n'est point un ingrat.

— Ni un traitre, répondit brusquement celui-ci en promenant sur ses dignes auxiliaires des regards interrogateurs; qu'on se prépare à marcher, ajouta-t-il.

— Nous sommes prêts, répondit-on de toutes parts.

— En ce cas, suivez-moi, et que chacun fasse son devoir!

CHAPITRE III.

Quatre heures. — Le garde-du-corps. — Vives alarmes — La reine en danger de mort. — Le duc d'Orléans. —Les cocardes nationales — Le jeune révolutionnaire pris au piége. — Le roi ira à Paris. — Pas d'enfans!... — *Coupe-tête.* — Les Tuileries après le 6 octobre. — La cour reprend ses habitudes. — Les soirées de la princesse de Lamballe. — L'espion du marquis de Favras.

Il était quatre heures du matin lorsque la bande, commandée par Armand, se présenta à la grille de la cour des Ministres, qui fut ouverte, après quelques instans d'hésitation, de la part des soldats suisses qui la gardaient.

—A la cour des Princes! s'écria sourdement Armand.

Dans cette cour se trouvait l'escalier qui conduisait aux appartemens du roi et de la reine. Les compagnons d'Armand s'élancèrent avec rapidité sur ses traces, et parvinrent, en peu d'instans, à la porte de la salle des gardes-du-corps; quelques-uns, en entendant le bruit qui se faisait dans l'escalier, s'armèrent et barricadèrent la porte avec des banquettes, mais ce faible obstacle fut bientôt renversé; quelques coups de crosse et de hache firent voler en éclats les panneaux, et vingt insurgés se présentèrent en criant : Bas les armes! ou vous êtes morts! Les gardes prirent la fuite, un seul excepté; cet homme tenait son fusil en travers la porte, et s'efforçait d'opposer une résistance désespérée aux assaillans. Au bruit qui se faisait dans la salle des gardes, la femme de

chambre de madame de Lamballe ouvrit la porte de l'antichambre, afin d'en connaître la cause. Le garde-du-corps l'aperçut, et, d'une voix affaiblie, il lui cria :

— Sauvez la reine ! on vient pour l'assassiner !

Et au même instant, il roula sur le parquet en poussant un sourd gémissement.

Effrayée de ce qu'elle voit, la femme de chambre de la princesse rentre précipitamment, et tire le grand verrou de la porte. Madame de Lamballe et madame Campan prennent la même précaution en entrant chez la reine, qu'elles éveillent en lui disant :

— Sauvez-vous chez le roi ! on en veut à votre vie !

Epouvantée de ce sinistre avertissement, Marie-Antoinette se jette en bas de son lit ; madame de Lamballe la prend par la main et la conduit vers l'OEil-de-Bœuf,

par un cabinet de toilette qui tenait à la chambre à coucher, et dont la porte n'était jamais fermée que du côté de la reine. Cette nuit-là, par surcroît de précautions, le valet de chambre du roi avait poussé les deux verrous ; il fallut frapper, et le bruit qu'on fit pouvait appeler l'attention des insurgés, qui brisaient les portes afin d'arriver jusqu'à la reine.

Enfin, la porte s'ouvrit. Marie-Antoinette pénétra dans la chambre de son époux, qui, craignant pour les jours de sa femme, était descendu par un corridor qui régnait sous l'OEil-de-Bœuf, et se dirigeait vers l'appartement de la reine. On courut après lui, et on parvint à le rejoindre avant qu'il n'ait pénétré dans la chambre à coucher, où il eût été infailliblement assassiné. La gouvernante des enfans de France conduisit le dauphin et Madame chez le roi, et toute la famille royale se

trouva bientôt réunie à l'OEil-de-Bœuf.

C'est à ce moment que quelques personnes affirmèrent avoir reconnu le duc d'Orléans, placé au haut de l'escalier de Marbre, exhortant du geste et de la voix les insurgés qui, furieux de voir que la reine leur échappait, se répandaient en menaces et en imprécations. La présence du duc était au moins inutile, puisque l'un des agens de l'insurrection, Armand, connaissait particulièrement tous les détours du château.

Quoi qu'il en soit, le peuple, en pénétrant dans le château, ne fit que précéder de quelques instans les gardes françaises et la garde nationale, qui, mieux armés et obéissant à la voix de leurs chefs, envahirent en un moment toutes les issues. Sur quelques points, les insurgés en haillons se virent maltraités par les insurgés en uniforme, et une rixe s'éleva même lorsque

les uns et les autres voulurent s'élancer vers l'OEil-de-Bœuf pour en arracher le roi et sa famille.

— Soyez tranquilles, criaient les gardes françaises, nous ne leur ferons pas grâce.

Et malgré les efforts de la multitude, qui brisait tout ce qui se trouvait sur son passage, les gardes françaises s'emparèrent des issues conduisant chez le roi, et demandèrent à grands cris qu'on leur livrât les gardes-du-corps. L'un d'eux, M. de Chevanne, se dévoua pour sauver ses camarades; il se présenta seul aux gardes-françaises, en leur disant que, s'il fallait une victime, il s'offrait.

— Toi et tous tes camarades, lui répondit-on; non contens de ne point porter la cocarde nationale, vous avez, nous a-t-on dit, pris la cocarde noire en signe de deuil.

— C'est faux! s'écria M. de Chevanne

en leur montrant sa cocarde, qui était blanche, nous attendons les ordres du roi pour prendre celle de la nation.

Ces explications n'auraient amené aucun résultat satisfaisant, si quelques officiers de la garde nationale n'eussent provoqué M. de Chevanne à faire sur le champ l'échange qu'il semblait souhaiter. Des cocardes tricolores lui furent présentées; il en prit une, qu'il attacha à son chapeau, et appela ses camarades, afin qu'ils suivissent son exemple. Cet échange se fit aux cris de vive le roi! vive la nation! vivent les gardes-du-corps! Les bonnets de grenadiers furent troqués contre les chapeaux, les riches bandoulières en maroquin rouge, des gardes du roi, allèrent remplacer les buffleteries des soldats qui serrèrent dans leurs bras les hommes qu'ils voulaient égorger quelques minutes avant.

Mais les insurgés, qui n'avaient point, pour se décider à la clémence, les mêmes raisons que la troupe soldée et non soldée, qui était venue à Versailles pour les protéger, et au besoin les défendre, les insurgés ne pouvant assouvir leur fureur sur les membres de la famille royale, que Lafayette, qui venait d'arriver au château, avait pris sous sa protection, les insurgés se répandirent dans les cours, dans les appartemens, et massacrèrent les malheureux qui ne purent se dérober par une prompte fuite aux vengeances de ces défenseurs de la nation. Deux gardes-du-corps eurent la tête coupée; on les plaça au bout de piques que des hommes, déguisés en femmes, portaient en encourageant leurs camarades à bien faire.

Dans le tumulte qui suivit l'envahissement du château, Armand, après avoir dirigé sa bande jusques dans la chambre

de la reine, qui, heureusement pour elle, ne s'y trouvait déjà plus, Armand, rebuté des obstacles que sa vengeance rencontrait, abandonna Marie-Antoinette aux coups de ses compagnons, et s'efforça de pénétrer chez la princesse de Lamballe qui avait fui à l'OEil-de-Bœuf avec son auguste amie. Toutes ses tentatives n'aboutirent qu'à lui donner accès dans un appartement désert, et où tout annonçait que la princesse n'avait point passé la nuit.

— Je ne suis pas heureux dans ce que j'entreprends, murmura le jeune révolutionnaire en perçant de la pointe de son épée les matelats du lit et divers objets d'ameublemens; Monseigneur avait raison: Versailles est un labyrinthe pour eux et une souricière pour nous; ils échappent, et nousnous trouvons pour ainsi dire prisonniers.

Et tout en discourant, il s'assurait que personne n'était cachée dans le cabinet; comme il achevait cette espèce de visite domiciliaire, un grand bruit se fit à la porte de l'appartement; des crosses de fusil retentirent sur le parquet, et Armand entendit très distinctement donner l'ordre, aux sentinelles qu'on y plaçait, de ne laisser entrer ni sortir ceux qui se présenteraient.

— Diable! se dit Armand, il paraît que l'appartement de la princesse me servira de souricière; ne nous laissons pas prendre au piège par les soldats de Lafayette, et essayons de sortir d'ici.

Tandis qu'il cherchait une issue, la multitude, qui avait été refoulée jusques dans les cours, s'égosillait à crier: Le roi à Paris! le roi à Paris! Et sa majesté, qui ne se souciait point de quitter Versailles pour aller se confier à une population singulière-

ment capricieuse, hésitait à se prononcer, lorsque Lafayette lui dit que c'était le seul moyen d'apaiser le peuple. Louis XVI se retourne vers ses ministres, qui baissent les yeux et gardent le silence ; alors le roi demande à faire quelques instans de réflexion, et il se rend près de Marie-Antoinette à laquelle il apprend et le vœu du peuple et ses irrésolutions ; la reine, qui entend les vociférations de la multitude qui ont porté le trouble et l'épouvante dans son cœur, la reine répond qu'elle est prête à suivre son époux partout où il jugera à propos de la conduire.

— Du moins, lui dit-elle d'un air résigné, ne souffrez point qu'on nous sépare de nos enfans.

Le roi lui promet de ne consentir au départ qu'autant qu'il sera libre d'emmener sa famille, et il revient vers M. Lafayette pour lui faire connaître sa résolution. Le

général l'engage à en donner lui-même l'assurance au peuple, et le roi se présente au balcon, s'incline profondément, et aux cris : A Paris! à Paris! qu'on hurle dans la cour, il fait signe de la main qu'il est prêt à s'y rendre. Sa soumission fait éclater de nombreux transports, mais quelques uns demandent que Marie-Antoinette vienne aussi au balcon; la reine se rend à ce désir et se présente tenant ses deux enfans par la main.

— Pas d'enfans! s'écrie un des insurgés en brandissant une hache.

Marie-Antoinette éloigne ses enfans du geste, s'avance sur le balcon en levant les yeux au ciel. Les tentatives d'assassinat, dirigées contre elle le matin, lui firent croire qu'on voulait l'immoler; quelques coups de fusil partirent effectivement au moment où elle apparut aux regards de la multitude; mais c'était plutôt en signe de

joie de la voir condescendre aux désirs qui lui étaient exprimés, que pour attenter à sa vie.

Aussitôt que le roi eut promis de se rendre à Paris, les officiers de la garde nationale s'évertuèrent à mettre en mouvement ces masses d'hommes et de femmes qui hurlaient, chantaient et dansaient dans les cours et sur la place d'Armes; l'un d'eux parvint à leur faire entendre qu'il y avait de l'honneur à annoncer aux habitans de Paris la résolution qui venait d'être dictée au roi, et cette opinion, adroitement présentée, détermina les insurgés à se mettre en marche. L'avant-garde s'organisa avec une rapidité qui tenait du prodige. Un bandit des faubourgs, qui s'enorgueillissait du surnom de *Coupe-tête*, surnom qu'il s'était donné, marchait en avant d'une douzaine de forcenés qui portaient les têtes des gardes-du-corps qui

avaient été massacrés; deux ou trois mille individus suivaient ces sinistres trophées qui arrivèrent à Paris, quand les carrosses du roi n'avaient pas encore dépassé le pont de Sèvres.

Les préparatifs du départ de la famille royale furent ordonnés par Lafayette. La reine se retira dans un de ses cabinets pour réparer le désordre de sa toilette, tandis que la marquise de Tourzel et la princesse de Lamballe, qui étaient aussi du voyage, se rendirent dans leur appartement pour y prendre leurs bijoux et les vêtemens qu'elles jugeaient devoir leur être nécessaires. La princesse de Lamballe précédait de quelques pas sa femme de chambre, qu'un des grenadiers de faction à la porte, retarda encore en lui demandant d'un ton plaisant, l'ordre signé de la main du général qui lui permettait de suivre sa maitresse.

Madame de Lamballe pénétra d'abord seule dans son appartement, et ce ne fut pas sans éprouver un moment de terreur qu'elle se vit en présence de cet Armand dont elle avait naguère protégé la fuite, et qui était assez audacieux pour oser se présenter de nouveau devant elle.

— Que me voulez-vous donc, monsieur? lui demanda-t-elle avec le ton de fermeté auquel sa pâleur et son agitation venaient donner un démenti. Que cherchez-vous ici? dans quel but y venez-vous?

— Des questions et pas une menace, murmura Armand ; les hôtes de Versailles s'apprivoisent à l'approche du danger; sachons en profiter.

Et il apprit à madame de Lamballe que son but, en pénétrant furtivement dans son appartement, avait été de la soustraire à la fureur du peuple, qui était bien décidé à en finir avec les membres de la famille

royale et toutes les personnes attachées à leur service.

— Princesse de Lamballe, ajouta-t-il d'une voix brève, les instans sont précieux ; la multitude d'insurgés qu'un seul mot, un seul cri fait mouvoir, n'a consenti à évacuer le château que sous la condition formelle que le roi viendrait à Paris ; mais lorsqu'elle s'apercevra qu'on se joue d'une promesse solennelle et qu'au lieu de prendre le chemin de la capitale, Louis XVI et sa famille fuyent à Rambouillet, on doit s'attendre aux élans d'une fureur impossible à réprimer.

— Qui vous dit, monsieur, qu'on songe à tromper le peuple, reprit la princesse de Lamballe avec dignité, je puis à l'instant même vous fournir la preuve du contraire.

Et avant qu'Armand ait pu deviner ce que madame de Lamballe voulait faire.

elle ouvrit la porte et dit au grenadier qui se trouvait en faction :

— Assurez-vous de la personne de monsieur!

Le grenadier obéit à l'ordre de la princesse, il saisit Armand au collet, et appela ses camarades à son aide, car le prisonnier, qu'il venait de capturer, ne paraissait pas disposé à le suivre de bonne grâce. La résistance, qu'il opposa, ne servit qu'à lui attirer quelques bourrades; les gardes-françaises se montrèrent jaloux de plaire à une jeune et jolie femme, et il leur suffisait que madame de Lamballe ait dit qu'il fallait s'assurer de la personne qu'elle leur désignait, pour que celle-ci fût traitée avec la dernière rigueur.

Mais sa captivité ne dura que quelques minutes; grâce à l'intervention de Mirabeau, qui entrait au château avec une partie des députés de l'assemblée, et auquel

Armand se réclama avec une vivacité qui semblait annoncer que ce n'était pas la première fois qu'il avait affaire au plus fougueux orateur de l'assemblée nationale. Son attente ne fut pas trompée. Mirabeau, dont le nom commençait à devenir fameux, se rendit caution du prétendu conspirateur, qui avait été arrêté chez la princesse de Lamballe, et le fit mettre en liberté.

Le roi ne partit qu'à une heure de Versailles. La reine, le dauphin, madame royale, le comte de Provence, madame Elisabeth et madame de Tourzel étaient dans le carrosse de sa majesté. Madame de Lamballe, la princesse de Chimay, et le prince de Poix suivaient immédiatement dans un autre carrosse; une centaine de députés de l'assemblée venaient ensuite dans les voitures qu'ils avaient pu se procurer. En avant du carrosse du roi mar-

chaient les poissardes, les forts des halles, tenant dans leurs mains des branches de peupliers qu'ils agitaient en faisant retentir les airs d'acclamations confuses ; derrière les voitures de la cour et des députés se trouvaient les gardes-du-corps, les uns à pieds, les autres à cheval, la plupart désarmés, têtes nues, qui suivaient d'un air morne le cortège qui mit plus de six heures pour faire cinq lieues, et qui arriva qu'après sept heures du soir à l'Hôtel-de-Ville.

Une magnifique réception avait été préparée par le maire Bailly, qui harangua sa majesté au nom des représentans de la commune. Le roi, avec ce ton de bonhommie qui ne le quittait presque jamais, dit qu'il venait toujours avec plaisir et confiance au milieu des habitans de sa bonne ville de Paris. Cette assurance, qu'il renouvelait publiquement, ne contribua pas

pas peu à calmer toutes les appréhensions, et la famille royale recueillit de nombreuses marques d'affection dans le trajet qu'elle parcourut de la place de Grève aux Tuileries.

Rien n'avait été préparé dans ce palais pour loger ceux qui arrivaient de Versailles. Depuis long-temps, tous les logemens avaient été donnés aux dignitaires et aux grands officiers de la maison du roi ; ils quittèrent sur-le-champ les appartemens qu'ils occupaient, et laissèrent même leurs meubles qui furent achetés par la famille royale.

Le comte de Provence alla s'établir au Luxembourg. et la comtesse de La Marck, sœur des MM. de Noailles et de Mouchy, céda son appartement à la reine, qui y trouva toutes les commodités sur lesquelles un aussi brusque établissement ne permettait pas de compter.

Quelques jours suffirent à peine pour organiser les différens services de la maison du roi; soit crainte, soit défiance de la part de beaucoup d'officiers et de dames de la cour, il y en eut un grand nombre qui aima mieux émigrer que de continuer, auprès du monarque et de sa famille, des services que certains d'entre eux jugeaient plus dangereux qu'utiles au souverain qui les avait comblés de bienfaits.

Cependant, il se trouva encore quelques serviteurs zélés, et la tranquillité venant à se rétablir à Paris, la manie d'émigrer, qui s'était emparée d'une partie de la noblesse, se calma tout-à-coup. L'exil, auquel le duc d'Orléans se vit condamné par le roi, pour sa conduite dans les journées d'octobre, dont on l'accusait hautement d'être le principal instigateur, cet exil, en montrant qne Louis XVI conservait encore une autorité qu'on lui dispu-

tait si vivement, imposa silence pour quelques mois aux mécontens. L'assemblée était venue tenir ses séances au Manège, situé près de la terrasse des Feuillans; les travaux de la constitution occupaient seuls tous les esprits.

La cour reprit ses anciennes habitudes. Marie-Antoinette reçut, comme à Versailles, deux fois par semaine, et les autres jours, il y avait réunion pour jouer dans son salon. De son côté, la princesse de Lamballe donnait de brillantes soirées, auxquelles se trouvaient invités bon nombre de gens qui eussent vainement sollicité cet honneur quelques jours avant; les circonstances commandaient impérieusement une popularité qui pouvait reconquérir au roi l'amour d'un peuple avide de changement, et tout disposé à sacrifier le chef de l'état, que certains écrivains représentaient comme le seul ob-

stacle au bonheur qu'on se promettait.

Les officiers de garde nationale vinrent en foule chez madame de Lamballe; sa réputation de femme spirituelle, la beauté de son visage, l'affabilité de ses manières, l'espèce de séduction qu'elle exerçait sur tous ceux qui l'approchaient, faisaient briguer, avec un empressement qu'on ne montrait pas pour les réunions de la reine, l'honneur d'être admis aux soirées de la princesse de Lamballe.

L'affluence était si nombreuse, qu'Armand, qui s'était fait nommer officier de son district, put s'y présenter plusieurs fois sans être remarqué par madame de Lamballe. Le premier jour, il s'était promis de la joindre, dans le bal, et de se faire reconnaître à elle, mais il craignit qu'elle ne le signalât pour l'un des chefs des journées d'octobre, et comme le Châtelet instruisait encore sur les massacres qui

avaient été commis à Versailles, Armand ne voulut point s'exposer follement au ressentiment de la princesse.

— Plus tard, se dit-il, l'espèce de faveur, qui s'attache en ce moment à la famille royale, sera usée; ne nous risquons pas sottement.

Il s'abstint, pendant une quinzaine de jours, de paraître aux réunions de la princesse; mais un désir, qu'il ne s'expliquait pas, et qu'il attribuait à un sentiment de vengeance, le poussait à revoir les brillans salons du pavillon de Flore; après de nombreuses hésitations, il s'était décidé à s'y rendre, et cette résolution recevait déjà un commencement d'exécution. puisqu'il vêtissait son uniforme pour se rendre au bal, lorsqu'il reçut un billet du comité des recherches ainsi conçu :

« Le comité des recherches est informé « qu'un complot se trame dans l'ombre;

« les fils conducteurs de ce complot, et « quelques propos indiscrets lui donnent « lieu de penser que la cour n'y est point « étrangère.

« S'informer si un certain marquis de « Favras va souvent aux Tuileries; rassem- « bler des renseignemens sur les antécé- « dens de ce noble et les envoyer promp. « tement à la municipalité. »

Armand relut ce billet avec attention, puis il le brûla. Le nom de Favras ne lui était pas inconnu; il savait quelles étaient les opinions de ce champion de la cause royaliste, qui s'était déjà trouvé sur son passage dans la nuit du 5 octobre, et il ne douta pas qu'il pût satisfaire amplement à toutes les demandes du comité des recherches, qui payait royalement les espions à sa solde.

Son espoir ne fut pas trompé; le même

soir, il lia conversation avec un des capitaines suisses qu'il rencontra chez madame de Lamballe, et parvint à faire jaser cet homme qui paraissait connaître le marquis très particulièrement. En rentrant chez lui, Armand transcrivit les détails suivans, afin de les envoyer au comité des recherches :

« Favras (Thomas Mabry, marquis de) né à Blois, en 1745, prit du service dans les mousquetaires; et quitta ce corps pour entrer en qualité d'aide-major dans le régiment de Belsunce; de là, il fut nommé lieutenant des suisses de la garde du comte de Provence; en 1775, il donna démission de sa charge pour se rendre à Vienne, afin d'y faire reconnaître sa femme comme fille unique et légitime du prince d'Anhalt-Schauenbourg. Ses prétentions ayant été repoussées, il passa en Hollande, y obtint le commandement d'une légion, et se re-

volta contre le Stathouder, lors de l'insurrection dirigée contre lui, il y a deux ans. Tête ardente, exaltée, fertile en projets surtout ; ambitieux qui n'a point foi en la toute-puissance du peuple; homme de cour capable de tout pour obtenir des dignités et des décorations. Il ne vient point aux Tuileries, mais en revanche, il fréquente assidument le Luxembourg, où le comte de Provence le reçoit en audience particulière. Bon à surveiller. »

Armand envoya cette note d'espionnage au comité des recherches, et le président Barraux lui fit répondre qu'on le chargeait d'accomplir l'œuvre commencée. Cette mission, aussi difficile que périlleuse, ne satisfaisait que médiocrement l'agent révolutionnaire, qu'on arrachait ainsi à ses habitudes, à ses heures de contemplation dans le grand salon du pavillon de Flore.

Néanmoins, il se mit en mesure d'obéir aux ordres du comité des recherches, et dès ce jour, la perte du marquis de Favras fut jurée.

CHAPITRE IV.

Projet extravagant. — De l'argent pour conspirer. — Le comte de Provence et les deux millions. — Favras est arrêté. — On instruit son procès. — Manière d'obtenir un arrêt de mort. — La vie d'un homme. — Présentation de la veuve et des enfans de Favras. — Santerre. — Embarras de Marie-Antoinette. — Projet de fuite. — Réponse mal interprétée. — Correspondance. — Mirabeau.

Ce ne fut que dans le courant de décembre que l'agent révolutionnaire parvint à saisir toutes les trames du complot ourdi par l'imprudent Favras.

Ce gentilhomme, après les journées d'octobre, avait conçu le projet d'arracher

la famille royale aux dangers dont elle était menacée. Il organisa, en conséquence, un plan d'enlèvement, auquel devait concourir une armée de gentilshommes, dont le dévouement à la monarchie n'aurait pu être mis en question ; cette armée, qu'il éleva au chiffre énorme de trente mille, devait s'armer, s'équiper secrètement, et se réunir aux environs de Montargis, où leurs Majestés se rendraient furtivement, et d'où on lancerait le décret de dissolution de l'Assemblée nationale.

Ce projet était d'une témérité qui en rendait l'exécution presque impossible, mais ce n'était point la seule difficulté qu'il y eût à surmonter; une entreprise de cette nature exigeait des fonds considérables, et Favras en était entièrement dépourvu ; aussi visita-t-il tous les banquiers de la capitale afin d'établir un emprunt qui lui permît de jeter les premiers fonde-

mens du complot qui devait lui faire tant d'honneur.

Les banquiers promirent de l'argent, mais ne réalisèrent point leurs promesses. Favras se désespérait du mauvais succès de ses démarches, lorsqu'il eut l'idée de s'adresser au comte de Provence; celui-ci, depuis deux mois, ne voyait plus la révolution, qui s'accomplissait lentement, d'un œil aussi favorable. Il écouta les propositions de Favras, donna des éloges au projet audacieux qu'il avait conçu, et afin de lui faciliter les moyens d'arriver à un prompt résultat, il lui remit des contrats de ses biens avec une procuration qui l'autorisait à les aliéner pour une somme de trois millions.

Le marquis de La Châtre, qni connaissait particulièrement Favras, s'était porté caution de sa bonne foi auprès du comte de Provence; et M. de Favras, muni des

pleins pouvoirs de l'altesse royale, s'occupa activement de se procurer des fonds Malheureusement pour lui, il avait Armand à sa poursuite depuis une quinzaine de jours, et celui-ci, aussi subtil qu'entreprenant, ne négligeait aucun moyen de pénétrer dans les secrets du marquis.

Aussitôt qu'il le sut porteur de l'obligation de trois millions. que le comte de Provence avait signée, le rôle d'Armand cessa, et, dans la nuit du 24 au 25 décembre, M. et madame de Favras furent arrêtés à leur hôtel de la Place Royale, et traînés au Châtelet, où on leur fit subir un long interrogatoire tendant à établir qu ils avaient conspiré contre l'ordre de choses établi par le vœu de la nation et du roi.

Le lendemain de cette arrestation, on répandit dans la capitale un libelle ainsi conçu :

« Le marquis de Favras a été arrêté,

hier, avec son épouse, pour avoir à rendre compte d'un plan qu'il avait fait afin de soulever trente mille hommes qui devaient assassiner MM. de Lafayette, Necker et Bailly, et ensuite enlever la famille royale pour amener une contre-révolution. Monsieur, frère du roi, était à la tête de ce complot. »

Cette dénonciation publique des projets du comte de Provence excita une fermentation qui donna lieu à des attroupemens tumultueux. On supposa que Monsieur n'avait agi que d'après les ordres du roi, et il fallut qu'une rétractation authenthique, faite à l'Assemblée nationale, de tout ce qui avait été entrepris par le marquis de Favras, vint justifier le comte de Provence en butte à des soupçons que le courage et le dévouement du marquis dissipèrent promptement; il avait appris ce qui se passait, et, en bon royaliste, il aima

mieux assumer sur sa tête la responsabilité d'une entreprise criminelle, sans doute, mais qui ne pouvait manquer de rencontrer des juges indulgens.

D'ailleurs, il se persuada que le plan de conduite qu'il allait suivre pendant son procès, lui mériterait et la clémence des juges et les secours du roi, au cas où une sentence de mort serait rendue contre lui.

Le marquis s'illusionnait, mais la rapidité avec laquelle on conduisit l'instruction, le peu d'égards qui lui furent témoignés pendant sa détention, les entraves qu'on apportait à sa défense, qu'il se proposait d'établir d'une manière victorieuse, l'espèce d'abandon, enfin, dans lequel la cour le laissa, lui inspirèrent de justes défiances. Toutefois, il attendit le jour de son jugement avec l'impatience qu'un innocent doit ressentir, en songeant qu'il

doit être absous et justifié des crimes dont il est accusé.

La mort de Favras avait été résolue par la faction qui commençait à rendre le nom de jacobin redoutable à tous les amis de la cour. Robespierre, Marat, Pétion, Barnave en étaient les principaux chefs; et afin d'épouvanter les juges, au cas où ils voudraient acquitter le marquis de Favras, ils décidèrent que des groupes menaçans se tiendraient, pendant le jugement, autour du Châtelet, et feraient retentir les airs d'effroyables clameurs, annonçant suffisamment que c'était un arrêt de mort qu'on attendait.

En effet, la multitude qui se porta autour du Châtelet était si hostile, que le président, craignant quelque violence, fit mander, au maire de Paris, des troupes et de l'artillerie. Bailly obtempéra à cette réclamation, et toutes les issues de la salle

d'audience, ainsi que la cour du Châtelet, furent occupées militairement. Ce déploiment de forces ne sauva point Favras. Les juges, que les cris : A la lanterne! à bas les contre-révolutionnaires! venaient inquiéter sur leurs siéges, les juges n'apportèrent qu'une médiocre attention à la défense énergique du marquis de Favras; ils le condamnèrent, à l'unanimité, à être pendu en place de Grève, et à faire, avant l'exécution de cette ignominieuse sentence, amende honorable devant la porte de Notre-Dame; l'arrêt portait en outre qu'il serait conduit au supplice pieds nuds, en chemise, tenant dans la main droite un cierge du poids de dix livres.

Cette sentence reçut son exécution le lendemain matin, malgré les vives sollicitations de la marquise de Favras qui, pendant le cours de l'instruction, avait été mise en liberté. A ce moment fatal, son courage

ne l'abandonna pas; elle sollicita une audience du roi qui la lui refusa; elle voulut se jeter aux genoux de Marie-Antoinette pour implorer son appui, mais on ne lui permit pas d'attendre dans la galerie que la reine sortît de la chapelle, où elle était allée entendre la messe.

L'infortunée marquise, que son titre d'épouse et de mère recommandait à la pitié de ceux qui n'avaient point abjuré tout sentiment humain, la marquise se vit brutalement chassée du château. Elle courut au Châtelet pour embrasser son époux et lui présenter ses deux enfans; un ordre, du maire de Paris, lui fut opposé, et elle ne put communiquer avec son mari. La fureur de la populace était si grande, que le guichetier de la prison ne trouva d'autre expédient, pour soustraire la marquise aux vociférations et aux menaces qu'on proférait du dehors, que de la ren-

fermer dans une des chambres de la prison.

Il ne lui rendit la liberté qu'après que le marquis de Favras eut expié, par une mort ignominieuse, son zèle imprudent et sa trop grande confiance aux promesses du comte de Provence. L'exécution du condamné était si redoutée de la cour que des agens se postèrent au Parvis et sur la place de Grève, afin d'en suivre tous les incidens. Le courage de Favras ne se démentit pas un seul instant; il marcha à la mort avec une intrépidité qui fit dire au conseiller-rapporteur, qui était chargé de lui lire son arrêt au pied de l'échafaud : « Qu'il avait compris que sa vie était un sacrifice qu'il devait à la tranquillité publique, et qu'il se résignait noblement à son sort. »

Quelques jours après cette exécution, qui n'était que le prélude des vengeances qu'on voulait tirer des royalistes assez har-

dis pour entreprendre quelque chose dans l'intérêt du roi, un maître des requêtes, nommé Villeurnoy, vivement touché de la triste situation de la marquise de Favras et de ses enfans, qui se trouvaient dans l'indigence par suite du pillage de leur hôtel; cet homme, qui avait accès à la cour, résolut d'appeler l'attention de Marie-Antoinette et des princesses sur la malheureuse veuve. Il lui fit dire de se rendre aux Tuileries, le dimanche suivant, qu'il se chargeait de la présenter, avec ses enfans, au dîner public de leurs Majestés. M. de Villeurnoy croyait que la reine ne pourrait faire autrement que de prendre sous sa protection les pauvres petites créatures qui venaient de perdre leur père; mais, afin de ne pas rendre sa démarche inutile, il s'adressa à madame de Lamballe, et la supplia de servir d'interprète à la veuve de Favras auprès de Marie-Antoinette.

Madame Elisabeth, qui était présente au moment où le maître des requêtes venait implorer la protection de la princesse de Lamballe, madame Elisabeth, qui connaissait la sensibilité expansive de Marie-Antoinette, crut devoir faire observer que cette démarche présentait de graves inconvéniens ; car Santerre, de sinistre mémoire, commandait ce jour-là le bataillon de la garde nationale de service au château, et son grade lui donnait le droit d'assister au dîner, placé derrière le fauteuil de la reine.

La réputation de Santerre, qui affichait hautement ses opinions démocratiques et son mépris pour le roi, inspirait tant de terreur à madame Elisabeth, qu'elle supplia M. de Villeurnoy de ne point exposer la reine à se compromettre aux yeux du parti constitutionnel, qui trouverait mauvais les témoignages d'intérêt donnés à la

veuve et aux enfans d'un condamné pour crime de lèse-nation. Villeurnoy eut l'air de consentir, mais sa soumission n'était que feinte.

A peine le dîner était-il commencé, que la marquise de Favras et ses deux enfans s'offrirent, en habits de deuil, aux regards de la reine et du roi. Marie-Antoinette ne put retenir une exclamation qui indiquait assez qu'elle compatissait aux infortunes de la marquise; mais elle était obsédée par le regard scrutateur de Santerre, qui, lui aussi, manifesta, non sa compassion, mais son étonnement de ce que la femme d'un criminel osât se donner ainsi en spectacle; la reine baissa la tête, et la marquise sortit des Tuileries en maudissant le dévouement aveugle de son époux.

Après le dîner, Marie-Antoinette se retira dans ses cabinets avec madame Elisabeth et la princesse de Lamballe, pour y

déplorer l'ineptie des partisans du roi.

— Il faut périr! s'écria-t-elle d'une voix éclatante, quand on est attaqué par des hommes qui réunissent tous les talens à tous les crimes, et qu'on est défendu par des gens fort estimables, mais qui semblent ne pas comprendre le danger de notre position. Ils m'ont compromise aux yeux des constitutionnels et des royalistes, en me présentant madame de Favras et ses deux enfans. Libre de mes actions, je devais prendre les enfans d'un homme qui vient de se sacrifier pour sauver le comte de Provence, et les placer à table entre mon époux et moi; mais Santerre était derrière mon fauteuil et épiait tous mes mouvemens, et c'est à peine si j'ai osé jeter les yeux sur ces infortunés. Les royalistes me blâmeront de mon ingratitude envers Favras, et les constitutionnels saisiront avec empressement cette

occasion pour renouveler leurs calomnies perfides!

Madame Elisabeth apprit à Marie-Antoinette ce qu'elle avait dit à M. de Villeurnoy, pour le détourner d'un projet, auquel il paraissait avoir renoncé, après qu'elle lui eut fait sentir les inconvéniens que son exécution ferait naître. Elle s'affligea d'une désobéissance qui pouvait avoir des suites funestes, mais la princesse de Lamballe, tout en convenant que le protecteur de la veuve de Favras avait commis une grave imprudence, ne perdit pas de vue le but principal de la présentation de la marquise qui se trouvait dans le besoin; elle rappela à Marie-Antoinette qu'elle pouvait adoucir l'horreur d'une situation que la misère rendait plus épouvantable encore, en faisant parvenir à la pauvre veuve quelques marques de sa munificence.

La reine fit appeler madame Campan; et lui ordonna d'envoyer, par une personne sûre, quatre rouleaux, de cinquante louis chacun, chez la marquise de Favras en lui faisant assurer qu'elle veillerait toujours sur elle et sur ses enfans.

Quelque temps après le procès de Favras, quelques nobles, fatigués des travaux de l'assemblée et des prétentions de ceux qu'ils désignaient sous le sobriquet d'*avocassier* résolurent de recommencer ce que Favras avait entrepris. L'un d'eux, le comte d'Inisdal, se rendit un soir aux Tuileries pour prévenir la princesse de Lamballe que dans la nuit on viendrait enlever le roi; que le bataillon de service, commandé ce jour là par Jacques Aumont, était gagné; que des relais avaient été disposés sur la route de Lille, jusqu'à une distance de trente lieues environ; que plus de deux cents

nobles étaient réunis pour assurer la fuite de sa majesté, qu'il ne manquait que son consentement, et qu'on avait pensé que la reine le déciderait facilement à prendre une résolution, qui aurait pour résultat de l'arracher à la tyrannie que les députés de l'assemblée exerçaient sur lui.

La princesse de Lamballe manifesta son étonnement d'avoir était choisie par la noblesse, qui ne l'aimait pas, pour être l'intermédiaire d'une proposition qui, selon toute apparence, ne serait pas acceptée. Elle refusa de se charger d'une commission dont l'accomplissement présentait des difficultés, mais afin de ne point désobliger le comte d'Inisdal, elle fit prier M. Campan, secrétaire des commandemens de la reine, de passer chez elle, et le chargea de répéter à la reine ce que M. d'Inisdal venait de lui confier.

Le roi jouait au visk avec la reine, le

comte et la comtesse de Provence. Madame Elisabeth, assise auprès de la table, suivait, d'un œil curieux, les différens coups de cartes; à l'entrée de M. Campan, la reine fit un mouvement de surprise, et son regard cherchait à deviner le motif qui amenait son secrétaire auprès d'elle; celui-ci lui raconta ce que M. d'Inisdal avait dit à la princesse de Lamballe. Tout le monde garda le silence, et la reine fut obligé de prendre la parole pour dire au roi :

— Vous entendez, monsieur, ce que Campan vient de nous apprendre?

— Oui, j'entends, répliqua le roi d'un air indifférent et continuant de jouer.

Le comte de Provence, qui avait l'habitude d'employer dans sa conversation des passages de comédie qu'il appliquait à la circonstance, dit, en s'adressant au secrétaire de la reine :

— Campan, répétez-nous, *s'il vous plaît, ce joli couplet?* et se penchant vers le roi, il le pressa de prendre une résolution.

La reine se joignit à lui, mais tout ce qu'ils purent obtenir du roi fut une espèce d'approbation tacite.

— Dites à M. d'Inisdal, articula-t-il froidement, dites-lui bien que je ne puis consentir à ce qu'on m'enlève!

La reine se tourna du côté de son secrétaire pour lui recommander de répéter fidèlement au comte les paroles du roi qui, ajouta-t-elle en souriant, ne pouvait consentir à un enlèvement.

Le secrétaire revint chez madame de Lamballe où M. d'Inisdal l'attendait, et lui rapporta ce qui venait de se passer; mais le ton de gravité, et l'extrême affectation avec laquelle il répéta que sa majesté ne consentait pas à se laisser enlever

firent interpréter la réponse du roi comme une défense formelle, et M. d'Inisdal sortit de chez la princesse en disant:

— J'entends, il veut jeter, en cas de non succès, tout le blâme sur ceux qui se dévoueront.

M. le comte partit, de fort mauvaise humeur, et la princesse de Lamballe, qui redoutait les suites de cet enlèvement, ne fut pas fâchée que le roi s'y opposât de lui-même; mais son étonnement dut être grand, lorsqu'au moment de se mettre au lit — minuit venait de sonner — elle vit entrer Marie-Antoinette, en habit de voyage, portant sa cassette de diamans sous son bras, et qui s'écria, en voyant que la princesse se faisait déshabiller.

— Mais vous n'ignorez point ce qui se passe en ce moment! il ne faut pas vous coucher.... nous partons!

Madame de Lamballe comprit de suite

ce que la réponse faite au comte d'Inisdal avait d'ambigu; elle renvoya ses femmes, et fit ses préparatifs de voyage qui consistaient à rassembler tous ses diamans et l'or qu'elle possédait; madame Elisabeth vint rejoindre la reine chez la princesse, et toutes trois attendirent avec impatience le signal qui devait leur indiquer que tout était prêt.

La nuit s'écoula dans cette attente pénible, et au point du jour, la reine se retira chez elle en disant que les faiseurs de projets ne manquaient pas, mais que les hommes capables de les mettre à exécution ne se rencontraient pas dans leur parti.

— Il faudra pourtant bien s'enfuir, ajouta-t-elle en soupirant; on ne sait pas jusqu'où iront les factieux; mais le danger augmente tous les jours.

Madame Elisabeth et la princesse de

Lamballe se regardèrent tristement, et toutes deux se reportèrent en souvenir vers un passé que quelques personnes espéraient ramener, quoique chaque jour elles fussent à même de se convaincre que ce n'était pas une chose facile que de faire rétrograder une nation avide de changemens, et qui était encore tenue en haleine par les promesses des novateurs qui lui faisaient entrevoir des jours meilleurs. Les deux princesses éprouvaient dans leur intérieur les secousses révolutionnaires que les philosophes s'efforçaient d'imprimer à tout un peuple. Il y avait bien encore aux Tuileries un peu de cette étiquette, à laquelle on s'attaquait tant à Versailles depuis quelques années, mais le ton respectueux et soumis des valets avait fait place à un laissez-aller presque familier; on ne se tutoyait pas encore, mais l'extrême licence introduite dans le langage, et cet

esprit d'égalité, qui nivelait tout, effaçaient la distance à laquelle la noblesse essayait de tenir ces envahisseurs qui proclamaient hautement : Que tous les hommes étaient égaux !

Les travaux de la constitution avançaient. On attendait avec impatience le moment où elle serait présentée à la sanction du roi, et pendant que l'Assemblée nationale essayait de pacifier le pays, les émigrés, ayant pour instigateurs le comte d'Artois, le prince de Condé et le duc de Polignac, s'évertuaient à faire sur les frontières des démonstrations aussi niaises que nuisibles à la cause qu'ils voulaient servir.

Madame de Polignac, retirée à Vienne depuis le mois de juillet 1789, n'avait cessé un seul instant d'entretenir une correspondance active avec la reine qui répondait aux témoignages d'affections de la

duchesse avec un empressement qui devait prouver à la noble exilée que son absence n'avait pu lui nuire dans le cœur de Marie-Antoinette, qui aimait à soulager son ame oppressée dans les lettres qu'elle dictait pour elle, à son secrétaire.

Après plusieurs tentatives infructueuses, ayant pour but de favoriser l'évasion du roi, Marie-Antoinette écrivait à la duchesse :

« Je commence à désespérer Vous me parlez de mon courage, vous me rappelez ce que j'ai dû souffrir en me voyant ignominieusement arrachée de mon palais par une populace en furie, hélas! dans ce moment funeste, j'étais décidée à mourir, et le sacrifice de ma vie ne m'épouvantait point, tant l'excès de mon malheur était grand. Aujourd'hui, que nos ennemis nous font savourer goutte à goutte toutes les humiliations, si mon cœur ne tenait

par des liens sacrés à mon mari, à mes enfans et à mes amis, je désirerais succomber. Vous autres me soutenez : je dois ce sentiment à votre bonne amitié. Mais, moi, je vous porte à tous malheur, et vos peines sont pour moi ! »

Dans le temps que Marie-Antoinette désespérait de recouvrer une tranquillité qu'elle avait vu fuir depuis son arrivée à Paris, Mirabeau, cette puissance populaire, ce noble qui avait brisé dédaigneusement son blason pour se rapprocher des gens de rien, du peuple qui l'idolâtrait, Mirabeau fatigué, ennuyé peut-être des commencemens d'une révolution qu'il avait rêvée superbe et glorieuse, Mirabeau se repentit d'avoir poussé la monarchie au bord de l'abîme; il voulût arrêter le torrent révolutionnaire, dont il s'était si habilement servi pour renverser les priviléges d'une caste orgueilleuse qu'il avait

reniée le jour de l'ouverture des États-Généraux.

Soit ambition, soit prévision des malheurs que son génie devinait, Mirabeau fit demander un entretien à la reine qui le lui refusa, en disant qu'elle n'avait rien à entendre d'un noble aussi factieux que lui. Mais mieux inspirée, elle changea de résolution, et fit dire au fougueux tribun que, si son intention était de lui donner d'inutiles conseils, elle le dispensait de venir le lendemain à Saint-Cloud, où la famille royale devait aller passer l'été; Mirabeau envoya, pour toute réponse, un billet ainsi conçu :

« La monarchie court les plus grands périls. Il dépend de vous de la sauver. Le voulez-vous? »

Marie-Antoinette renvoya M. Campan avec l'ordre de répéter au comte de Mirabeau, ce mot : — Venez!

L'entrevue eut lieu le soir, dans un endroit écarté du parc de Saint-Cloud. Mirabeau, qui était très connu, s'y rendit déguisé, et conduit par un homme attaché au service de la reine. Marie-Antoinette ne se fit pas long-temps désirer; elle arriva quelques instans après, et s'efforçant de vaincre l'émotion que la vue de Mirabeau produisait sur son esprit, elle lui dit en l'abordant :

— Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie, sans apprécier l'utilité dont elle est pour une grande nation, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée, mais quand on parle à un Mirabeau, on ne doit pas craindre de se confier à lui.

Le compliment était flatteur et disposa le député à écouter favorablement les propositions que la reine venait lui faire. Un ministère, à son choix, et de grosses som-

mes d'argent, dont Mirabeau avait un besoin extrême, tels furent les deux premiers articles, les seuls peut-être du traité secret par le quel le grand orateur devait s'engager à suivre une marche rétrograde et à combattre dans l'Assemblée ce qu'il avait défendu et prôné jusqu'alors. Mirabeau ne s'effraya point des obstacles que présentait un projet aussi téméraire; doué d'une grande puissance de moyens et d'une éloquence persuasive, il crut qu'il triompherait là où un autre succomberait; il accepta les offres de la reine, et en, la quittant, il lui dit, avec ce ton d'exclamation qui ne l'abandonnait jamais :

— Madame ! la monarchie est sauvée !

AVANT L'ORAGE.

CHAPITRE PREMIER.

Les créanciers d'un grand orateur. — Eloquence élastique. — Il est quelquefois dangereux de payer ses dettes. — Départ de Mesdames, tantes du roi. — Un petit pamphlet. — Un appui se brise. — La duchesse de Polignac à Vienne. — Lettre du roi interceptée. — Préparatifs publics pour un voyage secret. — Varennes. — M. Sauce. — Une colique. — Départ précipité.

Le comte de Mirabeau était harcelé, depuis l'ouverture des États-Généraux, par ses nombreux créanciers, auxquels il faisait promettre de temps à autre des sommes qui n'arrivaient point. Les créanciers, las d'attendre, murmurèrent hautement, quel-

ques-uns même consultèrent avocats et procureurs, afin que ceux-ci leur indiquassent les moyens de se faire payer de leur noble débiteur. L'influence que Mirabeau exerçait s'étendit jusque dans la magistrature de haut et de bas étage, et les créanciers ne retirèrent de leurs consultations que le triste espoir de n'être point payés, si la fantaisie en prenait à leur débiteur.

Les choses en étaient là lorsque le comte de Mirabeau fit convoquer à son hôtel tous ceux auxquels il devait; l'affluence fut grande, et la surprise que chacun éprouva, en se voyant entièrement soldé, donna à cette convocation toutes les allures d'un événement; le soir on s'abordait au théâtre et dans les cafés en se disant :

— Eh bien, vous savez la nouvelle du jour? Mirabeau a payé ses dettes.

Le lendemain, quelques esprits de tra-

vers, de ces gens, qui tiennent à expliquer par *A* et par *B* toutes les actions de la vie, s'avisèrent de demander où Mirabeau avait trouvé de l'argent pour satisfaire ses créanciers. La question était impertinente, aussi demeura-t-elle d'abord sans réponse; mais la malignité publique était éveillée, et les sommes considérables que Mirabeau dépensait, son train fastueux, ses pertes au jeu, qu'on citait en les augmentant souvent de la moitié, tous ces bruits, envenimés par la médisance, firent soupçonner des projets contre-révolutionnaires de la part du tribun du peuple. Les uns l'accusaient de correspondre avec le ministre anglais Pitt, et d'en recevoir de l'argent; d'autres pensaient que la cour n'était point étrangère aux folles dépenses de Mirabeau, et qu'elle ne se montrait libérale envers lui qu'à la condition qu'il la servirait dans l'Assemblée.

L'imprudente conduite du député, qui se vanta à quelques amis, plus indiscrets que dévoués, qu'il joindrait au titre de grand orateur, celui de restaurateur de la monarchie, ses discours à la tribune et dans les cercles qu'il fréquentait, achevèrent de convaincre ceux qui se refusaient à le croire assez vil pour s'être vendu.

Le premier service que Mirabeau rendit à la cour fut de faire consentir l'Assemblée nationale au voyage que Mesdames (1), tantes du roi, se proposaient de faire à Rome ; l'Assemblée accorda cette permission, et la reine se félicita de ce premier

(1) Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, quittèrent Versailles quelques mois après l'avènement de Louis XVI au trône de leur père. Marie-Antoinette leur fit donner le château de Bellevue avec un revenu de quatre millions. Elles ne venaient jamais à la cour : les bals, les fêtes et les spectacles qui s'y succédaient sans interruption les en éloignaient. Après les journées d'octobre, elles voulurent venir habiter les Tuileries, mais le roi n'y consentit pas

succès, car le départ de Mesdames était un essai qu'on voulait faire sur l'esprit de la population parisienne qui, en cette occasion, ne se montra pas aussi bénévole que ses représentans.

Comme on craignait quelque mouvement lors de leur départ, Alexandre Berthier (1), qui avait remplacé le comte d'Estaing dans le commandement supérieur de la garde nationale de Versailles, fut chargé par la municipalité de protéger les princesses, au cas où l'on tenterait de s'opposer à leur voyage. Ce qu'on avait prévu arriva : une multitude d'hommes et de femmes se portèrent au château de Bellevue en vociférant des menaces.

Berthier fit fermer les grilles, et ranger ses troupes en bataille dans la cour; mais

(1) Alexandre Berthier général sous l'empire, puis prince de Neufchâtel et de Wagram ; une des illustrations militaires du règne de Napoléon.

au moment où la première voiture allait partir, il s'éleva, parmi la garde nationale, quelques voix qui blâmèrent la complaisance de l'Assemblée. Ces discours échauffèrent promptement les esprits; un sapeur tira son sabre, et coupa les traits de la voiture. Cette infraction à la discipline ne put être punie, et Berthier, en protégeant les palefreniers accourus pour remplacer l'attelage, fut menacé de mort.

Sa fermeté et son sang-froid en imposèrent aux mutins, et Mesdames et leur suite purent se mettre en route. Un détachement de chasseurs accompagna les voitures, qui étaient au nombre de dix! Les princesses emmenaient avec elles vingt personnes environ et une grande quantité d'effets précieux.

Le lendemain, on distribuait dans Paris, avec une sorte de profusion, un petit

écrit aussi caustique que méchant, ayant pour titre : GRANDE NOUVELLE A PROPOS DE PETITES CHOSES!

« Deux princesses, sédentaires par état, par âge et par goût, se trouvent tout-à-coup possédées de la manie de voyager et de courir le monde... *c'est singulier*, mais *c'est possible*.

« Elles vont, dit-on, baiser la mule du pape... *c'est drôle*, mais *c'est édifiant*.

« Trente-deux sections et tous les bons citoyens se mettent entre elles et Rome... *c'est tout simple*.

« Mesdames, et surtout madame Adélaïde, veulent user des droits de l'homme... *c'est naturel*.

« Elles ne partent pas, disent-elles, avec des intentions opposées à la révolution... *c'est possible*, mais *c'est difficile*.

« Ces belles voyageuses traînent à leur suite quatre-vingts personnes... *c'est beau*;

mais elles emportent douze millions, *c'est fort laid.*

« Elles ont besoin de changer d'air...... *c'est l'usage;* mais ce déplacement inquiète leurs créanciers..... *c'est aussi l'usage.*

« Elles brûlent de voyager :

Désir de *fille* est un feu qui dévore.

C'est l'usage. On brûle de les retenir..... *c'est aussi l'usage.*

« Mesdames soutiennent qu'elles sont libres d'aller où bon leur semble..... *C'est juste!* »

Quelques jours après le départ des tantes du roi, Mirabeau, dont le parti révolutionnaire avait compté la défection, Mirabeau mourut subitement. Des bruits sinistres circulèrent à cette occasion : on parla de poison administré dans un repas fait en compagnie de quelques députés constitu-

tionnels. M. Cabanis, ami et médecin du défunt, nia qu'il eût été empoisonné, mais l'autopsie du cadavre vint lui donner un éclatant démenti; le rapport des gens de l'art ne se prononçait point d'une manière formelle sur les causes du décès; il disait qu'il pourrait être aussi bien attribué à l'emploi de remèdes violens qu'au poison; or, Mirabeau ne suivait, à cette époque, aucun traitement médical, et il resta prouvé, pour beaucoup de personnes, qu'on avait voulu priver la cour d'un auxiliaire puissant en le faisant disparaître; Marie-Antoinette le regretta sincèrement, car elle avait espéré que celui qui avait eu la puissance de tout désorganiser, aurait aussi la force nécessaire pour réparer le mal qu'il avait fait.

Les espérances du dedans s'en allaient une à une; chaque jour, la situation du roi et de la famille royale devenait plus

critique, et tous leurs vœux, leurs désirs se tournaient vers la terre étrangère, d'où ils espéraient pouvoir dicter des lois et faire des conditions à des hommes que l'amour, le besoin de la liberté poussaient à des extrémités souvent affligeantes. Les démonstrations hostiles des émigrés, les réunions armées de Coblentz, les armemens de l'Allemagne et de la Prusse, qui ne cachaient point le dessein qu'ils avaient d'envahir la France et de châtier sévèrement les fauteurs d'une révolution qui pouvait avoir du retentissement chez eux; toutes ces causes réunies, déterminèrent enfin le roi à songer sérieusement à fuir avec sa famille; mais comme la surveillance exercée aux Tuileries était extrêmement rigoureuse, il choisit Saint-Cloud comme point de départ, et afin d'habituer l'Assemblée à de petites excursions, il y faisait souvent de fréquentes apparitions.

Ce fut en revenant de Saint-Cloud que le roi écrivit à la duchesse de Polignac la lettre suivante, qui devait servir à faire redoubler l'espionnage dont il était l'objet.

« Depuis dix-huit mois, disait-il, il n'y a ici que des choses bien tristes à voir et à entendre ; on ne prend pas d'humeur, mais on est peiné, attristé d'être contrarié partout, et surtout d'être mal jugé.

« Nous arrivons de la campagne : l'air nous a fait du bien ; mais que ce séjour nous a paru changé ! Le salon du déjeûner, qu'il était triste ! Aucun de vous n'y était. Je ne perds pas l'espoir de nous y retrouver ensemble. Dans quel temps ? je l'ignore ! Que de choses nous aurons à nous dire ! La santé de votre amie se soutient malgré toutes les peines qui l'accablent. Adieu, madame la duchesse, parlez de nous à votre mari et à tout ce qui vous

entoure. Dites-vous bien que je ne serai véritablement heureux que le jour où je me retrouverai avec mes anciens amis.»

Cette lettre ne partit point ; elle tomba dans des mains infidèles, qui l'envoyèrent à la municipalité ; celle-ci redoubla de surveillance pour empêcher Louis XVI de fuir chez l'étranger, et, à quelques jours de là, sa majesté, voulant retourner à Saint-Cloud pour y passer une partie de l'été, éprouva, au moment de monter en voiture, une vive opposition de la part des gardes nationaux de service ; quelques-uns fermèrent les grilles et armèrent leurs fusils, en annonçant qu'ils étaient décidés de s'opposer à ce que le roi quittât les Tuileries.

Cet affront était sanglant ; après deux heures, qui s'écoulèrent en d'inutiles pourparlers, la famille royale fut obligée de descendre de voiture et de rentrer dans

ses appartemens; ce fut dans cette journée qu'elle se décida à profiter de la première occasion favorable pour quitter la France.

Le comte de Provence se chargea de dresser un plan d'évasion, qui mettrait en défaut la surveillance des geôliers en uniforme, dont la nation les gratifiait si généreusement.

Marie-Antoinette, de son côté, fit ses préparatifs de voyage, et, comme s'il se fût agi d'aller au bout du monde, elle ne voulut point quitter Paris sans avoir fait compléter sa garde-robe et celle de ses enfans.

Les détails qui vont suivre sont peut-être bien minutieux, mais nous les rapportons afin qu'on puisse juger de l'extrême légèreté et des nombreuses imprudences qui précédèrent l'arrestation de Varennes.

Elle chargea sa première femme de

chambre, madame Campan, de faire les emplètes nécessaires, et celle-ci lui ayant fait observer que la reine de France trouverait des chemises et des robes partout, Marie-Antoinette n'écouta point de sages observations; elle voulait avoir à Bruxelles un trousseau complet pour elle et ses enfans, et il fallut que la première femme de chambre se mit en mesure de la satisfaire.

Elle sortait donc presque tous les jours seule, à pied, et vêtue modestement, afin de ne point attirer les regards; elle commanda six chemises chez une lingère, six peignoirs à une autre; des robes, à une couturière qu'on lui avait indiquée; enfin, et en employant vingt ouvrières à confectionner ces divers objets, en donnant à un tailleur des vêtemens de son fils, qui étaient à peu près de la taille du dauphin, elle en eut trois habillemens en une semaine, et

le reste du trousseau dans le courant du mois.

La sœur de la première femme de chambre avait usé du même moyen pour le trousseau de madame; sa fille était du même âge que la jeune princesse; elle servit de mesure aux habilleuses que sa mère employa à cet effet.

Ces divers achats furent emballés secrètement dans quatre grandes caisses qu'on adressa à la veuve d'un major d'Arras, ancienne femme de la garde-robe de la reine, et qui avait été prévenue de l'envoi par un message secret. Mais à cela ne se borna pas les inconséquences qui furent commises.

Un nécessaire énorme pour sa dimension, et qui contenait depuis une bassinoire jusqu'à une écuelle d'argent, parut à la reine un meuble dont elle ne pouvait se passer en voyage; elle chercha les

moyens de la faire parvenir à Bruxelles. Ce meuble avait été exécuté d'après ses ordres, depuis deux ans environ, et devait lui servir en cas de fuite précipitée. Le moment d'en faire usage étant arrivé, elle ne voulut pas s'en priver.

Malheureusement, toutes les démarches des membres de la famille royale étaient scrupuleusement observées et rapportées; et il y avait à craindre, qu'en déplaçant de la chambre de la reine, un meuble exclusivement destiné pour voyager, on n'éveillât les soupçons. Après bien des incertitudes, il fut décidé que l'ambassadeur de Vienne viendrait demander à la reine un nécessaire semblable au sien, pour l'archi-duchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas.

Cette commission, faite publiquement, avait pour but d'éloigner tous les soupçon; on feignit de commander un néces-

saire de voyage à un ébéniste qui ne tint point parole, si bien que l'époque indiquée pour son envoi étant arrivée, l'ambassadeur vint aux Tuileries et exprima ses regrets de ne pouvoir satisfaire les désirs de l'archiduchesse. Marie-Antoinette offrit le sien en échange, et donna l'ordre aux femmes de service d'ôter tout ce qui se trouverait d'étranger à son usage, et de le faire emballer. Le fameux nécessaire partit le lendemain. Le tour des diamans arriva. La reine vint s'établir dans un cabinet de l'entresol, dont la fenêtre ouvrait sur le jardin des Tuileries, et avec l'aide de madame Campan, elle s'occupa de ranger dans une caisse les diamans, les rubis et les perles qu'elle possédait ou qui appartenaient à la couronne. Les écrins, qui contenaient toutes ces parures formaient un volume considérable; ces boîtes, couvertes en maroquin rouge, et ornées des

lettres M. A. et des armes de la reine, furent transportées à plusieurs reprises chez la princesse de Lamballe qui les détruisit en les livrant aux flammes d'un foyer ardent.

Il ne restait plus que quelques colliers et trois paires de bracelets à emballer, lorsque sept heures vinrent à sonner. C'était à ce moment que le jeu commençait chez la reine, et la nécessité d'y paraître, car le moindre changement dans les habitudes était remarqué et commenté, la contraignit de remettre au lendemain la fin de cet emballage. Elle prit la clé du cabinet en recommandant à madame Campan de faire prévenir Léonard (1) de ne point manquer de se trouver aux Tuileries le lendemain soir. Ce Léonard était chargé de la mission délicate de transporter, à Bruxelles, la caisse contenant les diamans de la reine.

(1) Léonard, coiffeur de la reine, émigra en 1791 : il rentra en France en 1793, et périt sur l'échafaud.

Tous les préparatifs étaient terminés. La princesse de Lamballe, qui ne pouvait être du voyage, annonça à l'avance qu'elle irait passer quelques mois dans une terre qu'elle possédait aux environs de Tours; elle avait fixé son départ au lendemain de l'évasion du roi. L'incertitude où on était encore de la route à suivre, fit écrire aux agens de la famille royale, qui étaient déjà rendus à Arras, qu'aussitôt qu'ils recevraient des lettres de Paris, dont la date serait accompagné d'un B, d'un L, ou d'un M, ils eussent à se transporter soit à Bruxelles, à Luxembourg, ou à Montmédy.

Le roi chargea le comte de Fersen, noble allemand, qui habitait Paris depuis quelques mois, de lui procurer une voiture et des passe-ports sous le nom du baron de Korf, voyageant avec son épouse et les gens de sa maison. M. de Fersen

s'était offert pour conduire lui-même la voiture de sa majesté.

Le 20 juin, à onze heures du soir, le roi sortit furtivement du pavillon de Flore, conduisant le dauphin par la main; Marie-Antoinette guidait les pas de sa fille, et madame Élisabeth, qui n'avait point voulu les abandonner aux chances d'un voyage qu'elle redoutait, la pieuse Élisabeth fermait la marche donnant le bras à la marquise de Tourzel; une voiture à quatre chevaux stationnait dans le Carrousel; trois gardes-du-corps, déguisés en domestiques, étaient placés derrière la voiture et sur le siége du cocher.

Le comte de Provence était sorti du Luxembourg, avec son épouse, dans un cabriolet bourgeois qu'il conduisait lui-même. Le rendez-vous était à Bondi, et on voyagea rapidement jusqu'à ce relai, où l'un des gardes du roi remplaça le

comte de Fersen dans ses fonctions de cocher. Le noble allemand retourna à Paris pour remplir la promesse qu'il avait faite, à Marie-Antoinette, de protéger la fuite de la princesse de Lamballe.

Les commencemens du voyage furent assez heureux; mais à douze lieues de Paris, un essieu de la berline se cassa, et il fallut rester trois heures dans un chétif village en attendant que le charron eût réparé ce malheur. Ce retard eut des conséquences funestes. Un détachement de hussards, posté à quelques lieues de Varennes, et qui devait protéger l'entrée de la famille royale dans cette dernière ville, ce détachement ne voyant point paraître la berline, et étant inquiété par des paysans accourus au bord de la route, crut devoir dissiper les alarmes que sa présence faisait naître. Le baron de Goguelat, qui le commandait, divisa ses hus-

sards en deux petites troupes et s'empressa de regagner Varennes par des chemins de traverse.

Cependant la berline avançait lentement ; les bagages qui la surchargeaient inutilement ralentissaient sa marche ; cependant, et d'après les indications que les voyageurs avaient tout lieu de croire précises, ils avaient dépassé l'endroit où le détachement devait se trouver. Craignant de n'avoir pas suivi la route indiquée, Louis XVI mit la tête à la portière. En ce moment, la berline s'arrêtait à Saint-Menehould, dernier relai de poste avant Varennes.

Drouet, le maître de la poste, fut appelé pour répondre aux questions que le roi adressait inutilement aux palefreniers. Celui-ci se rendit aux désirs du voyageur, et s'approcha de la berline ; mais à peine eut-il aperçu le prétendu baron de Korf,

qu'il fut frappé de sa ressemblance avec l'effigie empreinte sur les assignats, et afin de se convaincre de l'identité, il tira de sa poche un coupon de ce papier-monnaie, et le compara à l'original. Drouet, jugeant que les autres personnes, qui étaient dans la berline, devaient faire partie de la famille royale, Drouet monta à l'instant à cheval après avoir recommandé à son fils de donner aux voyageurs les plus mauvaises rosses de l'écurie.

Tandis que le maître de poste galopait vers la ville, le comte de Provence et son épouse se séparaient de la famille royale et prenaient un chemin de traverse pour arriver à Montmédy. Drouet fils, qui ne partageait point les opinions de son père, conduisait la voiture du comte de Provence qui s'était confié à lui. La berline du roi continua sa route jusqu'aux portes de Varennes, sans rencontrer le plus léger ob-

stacle, mais le cabriolet qui la précédait de quelques minutes trouva le pont barricadé par des charrettes et des meubles; la marquise de Tourzel, qui était dedans avec l'une des femmes de la reine, fit rebrousser chemin pour rejoindre leurs majestés.

Mais déjà les sons lugubres du tocsin retentissaient par la ville et appelaient aux armes la garde nationale; les boutiques se fermaient; des groupes de femmes stationnaient dans les rues; et chacun semblait attendre avec anxiété l'explication de l'événement qui mettait toute une population en émoi. La berline du roi errait à l'aventure dans la grand'rue, et le postillon, qui la conduisait, demandait vainement aux passans l'endroit où se trouvait le relai.

A ce moment, M. de Goguelat, commandant du détachement de hussards, qui venait de rentrer en ville, s'approcha de

la voiture du roi pour prendre ses ordres. Ses hussards n'étaient plus qu'à vingt pas, et aucune force armée ne se montrait encore. Louis XVI s'était penché à la portière pour adresser des reproches au commandant sur sa négligence, mais celui-ci coupa court aux réprimandes en s'écriant :

— Votre majesté veut-elle que je m'ouvre un chemin à travers cette canaille?

Et du doigt, il désignait les groupes curieux, mais non encore menaçans, qui se formaient dans la rue.

— Sera-ce bien chaud? demanda le roi.

— Il est impossible que ce soit autrement, sire, répliqua le commandant.

Louis XVI, qui avait les mesures violentes en aversion, Louis XVI, soit timidité de caractère, soit crainte d'exposer sa famille, descendit de voiture et entra chez le maire afin de lui expliquer les motifs de son départ de Paris.

Cet officier municipal était épicier et se nommait Sauce. Il écouta le roi avec une gravité vraiment comique, et tandis que Louis XVI s'efforçait de lui démontrer l'utilité d'une démarche, qui le mettrait à même de traiter avec l'assemblée, et de sanctionner, avec liberté, la constitution qu'il maintiendrait, mais dont quelques articles étaient incompatibles avec la dignité du trône et le respect qui lui était dû; pendant que le roi essayait de convaincre le maire et d'en obtenir la permission de continuer son voyage, la reine, assise dans le fond de la boutique sur une caisse de savon, la reine cherchait de son côté à gagner madame Sauce, à laquelle elle donnait à entendre que la reconnaissance du roi ne serait pas stérile si son mari consentait à ne point s'opposer à leurs desseins.

— Il en a le pouvoir, ajouta Marie-Antoinette avec véhémence, ses fonctions

municipales lui soumettent le peuple et la garde nattonale; quelle gloire pour votre famille d'avoir contribué à ramener la tranquillité et le bonheur en France!

— Bon Dieu! madame, répondit la femme du maire d'une voix attendrie, le comité ferait périr M. Sauce! J'aime bien le roi; mais dam! écoutez, j'aime mieux mon mari; il est responsable, voyez-vous, et je ne lui donnerai pas le conseil d'exposer sa tête.

Les prières de la reine et de madame Elisabeth, les discours du roi, qui parlaient à des hommes prévenus ou qui ne pouvaient le comprendre, les offres, les ménaces mêmes ne servirent qu'à rendre tout espoir de fuite impossible. M. de Goguelat, qui ne s'était point éloigné, voulut faire une dernière tentative sur l'esprit du roi; il se présenta à la porte de la boutique du maire et fut repoussé; alors, se re-

tournant vers les hussards, il leur cria de dégainer; les soldats obéirent à ce commandement, mais au même instant, des hommes, des enfans, se jetèrent entre les chevaux, coupèrent les brides, les sangles des selles, et un coup de pistolet ayant été tiré sur M. de Goguelat, qui fut atteint au bras, le détachement mit pied à terre et se dispersa.

Sur ces entrefaites, M. Romeuf, aide-de-camp du général Lafayette, qui depuis les journées des 5 et 6 octobre avait été spécialement chargé de veiller sur la famille royale, arriva, porteur d'un ordre de l'Assemblée nationale qui enjoignait de s'assurer des membres de la famille régnante partout où ils seraient trouvés.

La reine, en voyant entrer M. Romeuf, lui adressa les plus vifs reproches sur son odieuse mission.

— Si vous ambitionnez de faire distin-

guer votre nom, lui dit-elle avec le ton de l'amertume, vous avez choisi, pour y parvenir, un étrange et odieux moyen, qui, croyez-le, sera suivi des plus funestes conséquences !

M. Romeuf dédaigna de justifier sa mission, et afin de prouver à la reine combien ses reproches l'affectaient peu ; il pressa les préparatifs du départ, ne voulant pas même attendre, pour se remettre en route, l'arrivée des trois commissaires de l'Assemblée, MM. Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, qui venaient, munis de pleins-pouvoirs, à la rencontre du roi.

Marie-Antoinette espérait encore que le marquis de Bouillé, qui se trouvait aux environs avec un corps d'armée, arriverait assez à temps pour délivrer le roi ; mais la rapidité avec laquelle M. Romeuf faisait ses dispositions, ne permettait pas d'apporter de longs délais à l'exécution

d'une volonté devant laquelle tout pliait : Une des femmes de service de la reine devina le désir de sa maîtresse, et, au moment où M. Sauce venait prévenir les augustes voyageurs qu'il fallait se remettre en route; cette femme se précipita sur le plancher en poussant de sourds gémissemens, et se plaignit de violentes coliques; elle demandait du secours d'un ton lamentable, et la reine, qui n'était point dupe de cet ingénieux stratagème, implora elle-même des secours pour cette pauvre créature qui s'était dévouée pour la suivre. M. Sauce hésitait et parlait d'envoyer chercher un médecin, lorsque M. Romeuf entra pour s'informer de ce qui se passait.

—Nous n'attendrons point le médecin, dit-il durement en se tournant du côté de Marie-Antoinette cette femme restera ou partira avec nous.

En disant ces mots, il sortit; et, quelques instans après, des gardes nationaux entrèrent dans la chambre, en invitant la famille royale à les suivre. Toute résistance était impossible, il fallut obéir.

Un quart-d'heure après, la berline quitta Varennes, escortée par la garde nationale. Aux environs d'Epernay, on rencontra les trois députés de l'Assemblée, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg. Les deux premiers montèrent dans la voiture du roi, le dernier suivit à cheval. En se trouvant en présence de gens qu'ils regardaient comme leurs oppresseurs et leurs bourreaux, Marie-Antoinette et madame Elisabeth ne purent retenir un mouvement d'effroi; Louis XVI seul conserva son sang-froid, et se hasarda de demander au député Pétion où le peuple français voulait en venir.

— A une république, répondit celui-ci,

lorsqu'il aura le bonheur d'être mûr pour cela..... et j'espère que ceci ne peut tarder!

Cette brusque franchise déplut singulièrement au roi, qui, jusqu'à son arrivée à Paris, s'imposa un silence qu'il ne rompit pas une seule fois.

CHAPITRE II.

Le comte de Fersen et la princesse de Lamballe. —Trop tard. — Lafayette aux Tuileries. — Arrestation. — Le geôlier à épaulettes. — C'était de l'amour. — L'espion femelle. — Une dénonciation. — On apprend à Paris l'arrestation de la famille royale. — La princesse de Lamballe refuse d'émigrer.

Pendant qu'on ramenait prisonniers le roi et sa famille, bien des événemens s'accomplissaient à Paris.

Quelques heures après l'évasion des hôtes des Tuileries, le comte de Fersen revenait à toute bride de Bondi, où il s'était séparé des nobles fugitifs, et se dirigeait vers le palais que la famille royale

venait d'abandonner. Madame de Lamballe l'attendait avec la plus vive impatience, comptant les minutes, tressaillant au moindre bruit qui se faisait dans le palais.

Le jour commençait à paraître, lorsque le comte de Fersen se présenta au guichet du pont-royal; on le laissa pénétrer sans difficulté jusqu'à l'appartement de madame de Lamballe, qui venait d'ordonner à son écuyer de faire atteler les chevaux.

— Enfin! s'écria la princesse en voyant entrer le comte.

— Sauvés! murmura celui-ci en mettant un doigt sur sa bouche; et ici, on ne se doute encore de rien?

— Pas le moindre soupçon, reprit la princesse, on ne s'apercevra du départ qu'au moment de relever les postes.

— C'est encore quelques heures de

tranquillité, dit le comte; le ciel a daigné nous protéger!

Cette conversation avait lieu dans le salon de la princesse, qui suivait du regard ce qui se passait dans la cour du palais; de temps à autre, un mouvement d'impatience lui échappait, et sa préoccupation était telle qu'elle fut remarquée par le comte de Fersen.

— Qu'avez-vous, altesse? lui demanda celui-ci.

— Je ne sais, répondit madame de Lamballe; mais il me semble que mes gens tardent bien à exécuter l'ordre que je viens de donner; ma voiture...

Elle n'acheva pas. Une dispute, qui venait de s'élever dans la cour, entre sa livrée et les gardes nationaux de service, attira toute son attention. Un officier s'opposait à ce qu'on sortît de la remise la voiture de la princesse, et son écuyer, qui

était accouru au bruit qu'on faisait, réclamait, mais en vain, contre une prétention qu'il taxait de tyrannie. Les tambours battirent aux champs, toute la garde prit les armes, et madame de Lamballe vit entrer, dans la cour, Lafayette suivi de son état-major et d'un détachement de dragons; on l'informa de ce qui venait de se passer, et, du geste, approuvant la conduite des gardes nationaux, il ordonna en même temps aux valets de rentrer dans le palais. L'écuyer de la princesse ne crut pas devoir obéir à cette injonction, et il s'approcha du général pour lui faire connaître l'ordre dont il était chargé

Madame de Lamballe, qui était immobile devant une des croisées du salon, ne put entendre ce que le commandant répondait à son écuyer; mais, au geste plein de mépris dont il accompagna ses paroles, au mouvement brusque qu'il fit pour tour-

ner le dos à son interlocuteur, il lui fut facile de deviner que Lafayette refusait de laisser atteler sa voiture.

— Tout est perdu! s'écria-t-elle en se tournant du côté de M. de Fersen, qui était resté immobile au milieu du salon; le général Lafayette est un ennemi du roi, nous n'avons rien à attendre de lui.

Elle finissait de parler, lorsque Lafayette entra, accompagné de ses aides-de-camp et de plusieurs officiers du bataillon qui venait d'arriver.

— Madame, dit-il à la princesse après l'avoir salué, il m'est impossible de vous accorder la permission de quitter les Tuileries; ce qui s'y est passé la nuit dernière a provoqué, de la part de la municipalité, des mesures rigoureuses. Je regrette d'être forcé de vous les appliquer, mais mon devoir m'y contraint.

— Qu'est-ce à dire? monsieur, inter-

rompit madame de Lamballe, ai-je donc besoin de solliciter, de la municipalité, la permission d'aller passer l'été dans mes terres! Ne suis-je donc pas libre?

— Hier, madame, répondit le général, votre départ n'eut souffert aucun retard, aujourd'hui, il en est autrement.

— M. le général, dit la princesse, c'est une violation du droit des gens, et l'assemblée nationale apprendra...

— J'exécute en ce moment ses ordres, ajouta Lafayette avec le ton de l'amertume, et c'est en son nom que je vous prie de répondre aux questions qu'il m'est enjoint de vous adresser. Mais avant de procéder à votre interrogatoire, veuillez me dire quel est cet homme?

Et du geste, il désigna le comte de Fersen.

Le comte s'avança, et après avoir toisé dédaigneusement le général, il répondit :

— Je me nomme Fersen.

— Et c'est vous qui avez procuré au roi des passeports au nom du baron de Korf? dit Lafayette en souriant.

Et se tournant vers ses officiers :

— Assurez-vous de la personne du comte de Fersen !

— Je suis Allemand, général, s'écria le comte avec vivacité, vos lois françaises ne sauraient m'atteindre.

— Vous êtes en France ! monsieur le comte, répliqua Lafayette avec fermeté, et votre participation à la fuite du roi est un crime dont l'assemblée nationale est appelée à connaître.

M. de Fersen voulut répliquer, mais les officiers lui imposèrent silence. On le conduisit au poste du guichet du Carrousel, où il fut gardé à vue pendant tout le temps que dura l'interrogatoire de la princesse de Lamballe.

Celle-ci nia avoir eu connaissance du projet de fuite mis en exécution par la famille royale, et toutes ses réponses tendirent à repousser toute espèce de participation à ce que l'assemblée regardait comme un crime de lèse-nation. Un procès-verbal des réponses de la princesse fut transmis à la municipalité, et le général Lafayette, après avoir fait faire une perquisition rigoureuse dans les appartemens de la famille royale, se retira en annonçant à madame de Lamballe qu'il lui était ordonné de ne point quitter le château.

— Y suis-je donc prisonnière? demanda la princesse.

— Il ne m'appartient pas de décider quel nom on doit donner à votre situation actuelle, lui répondit Lafayette; si la famille royale est arrêtée avant d'avoir franchi la frontière, votre captivité ne sera qu'éphémère, sinon...

Le général n'osa terminer sa phrase menaçante; il salua madame de Lamballe et sortit en recommandant aux officiers la surveillance la plus active.

Le comte de Fersen fut transféré à la Force, où on l'écroua sous la prévention d'avoir favorisé la fuite du roi; crime de lèse-nation, ajouta le greffier en marge de l'écrou du noble prisonnier.

Aussitôt après que Lafayette eut quitté les Tuileries, la princesse de Lamballe, qui s'était retirée dans sa chambre à coucher pour y pleurer en liberté sur les malheurs qui la menaçaient, la princesse fut troublée dans sa solitude par une de ses femmes qui vint la prévenir que l'officier, spécialement chargé de veiller dans l'intérieur du pavillon de Flore, demandait à lui parler; que, sur l'observation qu'elle avait cru devoir lui faire, que son altesse n'était point disposée à recevoir de

visites importunes, il avait insisté en disant que ce qu'il avait à confier à la princesse était de la plus haute importance.

Madame de Lamballe pensa que c'était quelque personne dévouée à la cause du roi, qui avait des choses importantes à lui révéler et, comme sa situation était si pénible, qu'elle n'avait pas à craindre qu'elle pût s'aggraver encore, elle donna l'ordre de faire entrer cet officier.

Celui-ci parut bientôt à la porte de la chambre à coucher, tenant un papier à la main qu'il paraissait lire avec attention. La princesse fit signe à ses femmes qu'elle voulait être seule ; mais elle ne tarda pas à se repentir de son imprudente confiance, car après un examen attentif de la personne qui sollicitait cet entretien secret, elle reconnut l'homme dont la présence semblait être toujours le présage de quelque nouveau malheur.

C'était Armand, le ci-devant chevalier de Luciennes, l'agent révolutionnaire qui avait suivi le duc d'Orléans dans son exil en Angleterre, et qui, de retour de la veille au soir, s'était empressé de se présenter à son district pour y reprendre son service dans la garde nationale.

Le zèle et le dévoûment qu'il affectait de montrer à la cause révolutionnaire, lui avaient valu d'accompagner Lafayette aux Tuileries, et d'y rester chargé de veiller sur la personne de madame de Lamballe.

— Vous êtes bien hardi ? monsieur, lui dit la princesse en se levant précipitamment; qu'avez-vous à me dire, sinon des choses qu'il est de ma dignité de ne point entendre ?

— De votre dignité, répéta Armand avec l'accent du dédain; vous oubliez, madame, que nous ne sommes plus à Versailles, mais dans le palais des Tuileries;

que la monarchie n'est pas assez puissante maintenant pour lutter avec le peuple, et qu'il faut vous soumettre à nos volontés, puisqu'il ne vous est plus possible de nous imposer les vôtres.

— Ici, comme à Versailles, je puis faire châtier qui me brave ou m'insulte !

— Ne l'essayez pas, madame, dit Armand d'un ton bref, vous auriez le déplaisir d'éprouver une de ces mortifications offensantes pour un amour-propre d'altesse. Ce n'est pas pour insulter à votre malheur que j'ai sollicité l'entretien que vous avez daigné m'accorder ; un motif honorable m'a conduit près de vous ; car malgré vos dédains, je n'ai point renoncé à un espoir auquel j'attache tout le bonheur de ma vie.

Et Armand s'assura que personne ne pouvait écouter ce qu'il allait dire ; puis il revint s'asseoir près de la princesse

à laquelle il dit, d'une voix étouffée :

— Je vous aime, madame !

Cet aveu, qui fit tressaillir madame de Lamballe, fut suivi d'un moment de silence ; Armand semblait attendre une réponse pour continuer. Cet encouragement lui manquant, il s'efforça de surmonter son trouble, et rapprochant son siège de celui de la jeune princesse, il poursuivit :

— L'aveu que je viens de vous faire semble vous étonner, madame, et vous vous dites peut-être que je suis bien téméraire ou bien insensé d'oser vous tenir un langage qualifié par vous d'insultant. A Versailles, madame, vous eussiez eu raison de le penser ; à Paris, l'expérience doit vous avoir appris combien était imaginaire cette distance qui empêchait un homme de rien de se rapprocher d'une femme noble. Mon éducation m'avait affermi dans des préjugés

qu'on foule victorieusement aux pieds, grâce à des idées plus saines; les événemens de la nuit dernière ont achevé d'aplanir les obstacles qui pouvaient encore s'opposer à mon bonheur.

— M. Armand, interrompit vivement madame de Lamballe, votre mission ne doit se borner, je pense, qu'à veiller sur ma personne; l'assemblée, qui s'arroge tous les pouvoirs, recevrait sans doute une dénonciation ayant pour but de l'instruire du prétendu dévouement révolutionnaire de certains chefs de la garde nationale; ceux-ci font métier et marchandise d'un pouvoir usurpé; qu'ils se trouvent des acheteurs, et ces hommes, si désintéressés en apparence, s'empresseront de se vendre. L'un des vôtres, le plus fameux, sans contredit, votre Mirabeau, n'a pas su résister à la corruption.

— Et il est mort! altesse, repliqua Ar-

mand avec le ton de l'amertume. Une dénonciation, signée par la princesse de Lamballe, ne saurait compromettre celui qu'elle concernerait. Votre situation dépend de la réussite du message que l'assemblée vient de faire partir. Si le roi est arrêté, et tout annonce qu'il ne pourra quitter facilement la France, on lui fera son procès.

— On aurait cet excès d'audace?

—Le peuple est tout-puissant; il ne laissera pas échapper l'occasion de se venger de ses oppresseurs.

— Le peuple aime le roi, dit la princesse.

— La fuite de celui-ci a bien changé les choses; ce n'est pas après un maître absolu que l'on court en ce moment, mais après un traître qui allait chercher des baïonnettes étrangères pour nous asservir. Et tenez, altesse, je ne dissimulerai pas

plus long-temps avec vous, qui ne tenez point par les liens du sang à cette famille des Bourbons que la France abhorre maintenant. La fuite du roi était un événement prévu; seulement, on ne croyait pas qu'il dût mettre à exécution ce projet avec une promptitude qui n'est pas dans ses habitudes. Louis a eu de la résolution une fois dans sa vie, et malheureusement, il a mal choisi son moment, car cette fois, elle lui sera fatale, tandis qu'une autre circonstance eût pu le sauver, lui et sa monarchie qui croule de toutes parts.

— Messieurs les conspirateurs, s'écria madame de Lamballe avec un son de voix qui fit tressaillir Armand, vos desseins sinistres ne sont pas encore accomplis, et les augustes victimes que vous poursuivez avec tant d'acharnement, peuvent encore vous faire repentir de vos menées criminelles.

— Altesse, reprit Armand en lui montrant le papier qu'il tenait à la main à son entrée dans l'appartement, voici ce qu'une femme de la reine, un espion femelle, que Marie-Antoinette comblait sans doute de ses bontés, a cru devoir faire pour reconnaître dignement les bienfaits de sa maîtresse : c'est une dénonciation de tout ce qui s'est passé dans l'intérieur des Tuileries, depuis le 21 mai.

— Quelle infamie ! s'écria madame de Lamballe.

— A cette époque, poursuivit Armand, la municipalité était prévenue que la première femme de chambre de la reine, madame Campan, était chargée de faire des achats qui annonçaient clairement des projets de voyage ; un peu plus tard, on sut que ce nécessaire, ce meuble de fantaisie, jugé nécessaire par la reine pour son usage particulier, n'était point destiné

à l'archiduchesse Christine, malgré les détours employés pour le faire croire; enfin, et ceci ne date que de quelques jours, il a été fait, dans un des cabinets de l'entresol, un emballage secret de tous les diamans de la reine; les écrins qui les contenaient ont été apportés ici et brûlés en votre présence. Ce sont des traces d'un larcin qu'il importait de faire disparaître; malheureusement, les précautions dont on s'entourait n'ont pas été suffisantes; votre espion les a devinées, et sa dénonciation accuse formellement la reine, vous, altesse, et madame Campan.

— Quel usage voulez-vous faire de ce papier?

— C'est une question que j'allais vous adresser en y ajoutant : Moins de fierté de votre part, et la promesse de ne point repousser mes vœux, et je vous livre cette

dénonciation, à la condition que vous l'anéantirez.

Madame de Lamballe répugnait à souscrire à la volonté qui lui était imposée par Armand; mais en songeant qu'elle pouvait parer le coup traîtreusement porté par une indigne créature, elle se résigna à faire ce qu'on exigeait d'elle, en se promettant bien toutefois de ne rien accorder à ce singulier amant, qui n'avait que des menaces à la bouche pour se rendre favorable celle qu'il adorait.

— Un peu de dissimulation, pensa la princesse, et tout ira bien; ce n'est point se parjurer que de mentir avec de pareils hommes.

Et elle prit un air grave et réfléchi pour dire à Armand qu'elle remplirait son attente, mais qu'en retour de sa soumission, elle exigeait de lui une preuve de dévoûment qui seule acheverait de la convaincre

de sa sincérité. Armand demanda avec empressement ce qu'on voulait de lui ; alors madame de Lamballe lui apprit qu'elle désirait quitter Paris et se retirer dans une de ses terres, mais que le danger auquel se trouvaient exposé toutes les personnes attachées à la cour lui avait fait changer de résolution, et que c'était en Angleterre qu'elle était décidée à aller attendre la fin des évènemens.

— Vous m'y accompagnerez, monsieur, ajouta la princesse en se tournant du côté d'Armand.

Le jeune fou saisit avec transport une main qui cherchait à lui échapper, et la couvrit de baisers. Cette marque de familiarité fit monter le sang au visage de la princesse, mais elle s'était trop avancée pour pouvoir détruire son ouvrage d'un seul mot ; elle se fit violence, et Armand quitta l'appartement sans avoir aperçu

l'air de contrainte qui s'était emparé du visage de la jeune princesse.

La surveillance exercée autour des Tuileries devint encore plus sévère après l'arrivée des premiers courriers qui ne rapportaient aucune nouvelle favorable; toutes les boutiques, ainsi que les barrières étaient fermées; les districts prenaient des arrêtés qui, en augmentant le trouble et la confusion, n'avançaient à rien. On accusait Lafayette d'avoir protégé la fuite du roi, et de semblables accusations étaient des arrêts de mort pour tous ceux que la fureur populaire voulait atteindre. Le général de la garde nationale ne dut la vie qu'à l'empressement avec lequel il prit de promptes mesures pour faire arrêter les nobles fugitifs, au cas où ceux-ci n'auraient pas encore quitté la France.

La nouvelle, que le roi avait été reconnu à Varennes, et qu'on le ramenait à

Paris avec toute sa famille, ne parvint à l'Assemblée que soixante heures après le départ des trois commissaires nommés pour protéger Louis XVI. On craignait l'effervescence publique, et c'était pour en empêcher les manifestations que Barnave, Pétion et Latour-Maubourg étaient partis à la rencontre de l'infortuné monarque.

Madame de Lamballe pressait Armand de faire tout disposer pour leur départ, lorsqu'elle apprit l'événement de Varennes; ce voyage, qu'elle désirait faire en Angleterre, lui parut une odieuse lâcheté dans un moment où le sort rigoureux s'appesantissait sur une famille à laquelle elle portait tant d'intérêt. Aussi, quand Armand, qui s'était procuré des passeports et des moyens de fuir sans être inquiété, reparut devant elle pour lui annoncer que le soir même ils quitteraient Paris, elle

lui lança un regard de mépris et de haine, et lui répondit froidement :

— Honnête agent de nos bourreaux, dès ce jour nous ne devons plus avoir rien de commun ensemble... Je vous ordonne de sortir !....

Il y avait tant de dignité dans cette injonction, que la princesse accompagna d'un geste impérieux, qu'Armand, qui ne savait s'il était bien éveillé, obéit en murmurant sourdement :

—Malheur sur elle, si cette funeste résolution est inébranlable !



CHAPITRE III.

Tableaux populaires. — Les femmes de la reine et les poissardes. — La ceinture verte. — Le silence du peuple. — Le portrait et l'original. — Intérieur des Tuileries au retour de Varennes. — Saint-Prix et le corridor noir. — Le Triumvirat constitutionnel. — Les Orléanistes. — Offenses préméditées. — Nouveaux projets de fuite. — Réjouissances. — Les allusions au théâtre.

Le jour où Louis XVI et sa famille devaient rentrer dans Paris, la municipalité avait interdit la circulation des voitures dans les rues de la capitale; les barrières et les boutiques, qui avaient été fermées depuis trois jours, furent ouvertes; une

multitude, curieuse et inquiète tout-à-la fois, couvrait les places, les carrefours, les boulevarts et les quais; on s'interrogeait et du regard et du geste ; les uns se félicitaient de l'arrestation du roi; d'autres, plus sages et moins confians dans l'avenir qui se préparait, pensaient avec raison qu'il n'était guère possible de contraindre un roi à faire le bonheur du peuple malgré sa volonté ; mais c'est surtout autour des Tuileries que des groupes nombreux d'hommes et de femmes discutaient l'évènement du jour pour en tirer des conjectures plus ou moins absurdes.

— On le séparera de sa femme! criaient les uns en gesticulant, nous ne voulons plus de l'Autrichienne !

— Oui, oui, ajoutaient d'autres, avec un ricanement prolongé, qu'elle retourne à Coblentz ou à Vienne se faire adorer des *émigraillons* qui nous quittent tous les

jours en nous montrant le poing; on leur donnera le bal à ces ci-devans!

Une dispute, qui venait de s'élever à la porte qui ouvrait sur la terrasse des Feuillans, interrompit les colloques de la foule; ceux qui étaient les plus rapprochés de la porte s'égosillaient à vociférer :

— Non! non! à bas! à bas!

— Qu'est-ce? demanda une poissarde en jouant des pieds et des mains pour arriver au premier rang.

— Pardine! répondit un fort de la halle, c'est des demoiselles du palais qui veulent forcer la consigne; mais le factionnaire est un dur à cuir, pas moyen de l'attendrir!

C'étaient, en effet, cinq ou six femmes, attachées au service de la reine, qui venaient aux Tuileries afin d'y reprendre leurs fonctions; mais la consigne donnée par le général Lafayette écartaient indistinctement toutes celles qui, avant la fuite

du roi et de sa famille, avaient un emploi auprès de la reine. Cependant ces femmes, après avoir été brutalement repoussées aux autres portes insistaient auprès de la sentinelle et faisaient valoir des raisons auxquelles celle-ci ne pouvait ni ne devait rien entendre.

— Vous êtes bien hardie, ma mie, s'écria l'une des poissardes en saisissant le bras de l'une des femmes de la reine, vous ne savez donc pas ce que c'est qu'une consigne?

— Ne la serre pas ainsi, mère Catiche, dit une autre poissarde en remarquant que l'interlocutrice de sa commère pâlissait ; elle va se pâmer, la dame!

— Ha! ha! fait-elle une drôle de figure, l'esclave de l'Autrichienne!

Et une douzaine de poissardes, aux membres robustes, au visage enluminé, à la voix rauque, se précipitèrent sur les femmes de la reine dans l'intention de

mettre leurs vètemens en lambeaux; l'une d'elles, madame Auguié, sœur de madame Campan, saisit violemment par le bras l'une des poissardes, et lui dit d'une voix forte :

— Ecoutez, madame, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans; elle m'a dotée et mariée; je l'ai servie puissante et heureuse! elle est infortunée en ce moment, dois-je l'abandonner?

— Non! non! s'écrièrent à la fois deux ou trois poissardes; elle a raison! elle ne doit pas abandonner sa maitresse!

— Faisons-les entrer! ajouta l'interlocutrice de madame Auguié, en se penchant à l'oreille d'une de ses commères.

A peine cette proposition était-elle émise que déja la sentinelle avait été forcée, et que les femmes de la reine se trouvaient dans le jardin, entourées de leurs singulières protectrices; celle qui parais-

sait exercer quelque influence sur l'esprit de ses compagnes, ayant prit madame Auguié à part, lui dit, en adoucissant sa voix:

— Otez cette ceinture de ruban vert, ma chère amie; c'est la couleur de ce d'Artois auquel nous ne pardonnerons jamais; elle suffirait pour vous faire chasser des Tuileries, si on vous l'apercevait... Allez, ma mie, et dites bien à votre reine que le peuple a les yeux sur elle, et qu'au premier faux pas... Je ne vous dis que ça, ajouta-t-elle en s'éloignant.

Quelques heures après cette conversation, le monarque et sa famille rentraient aux Tuileries au milieu d'un concours immense de peuple qui garda un silence morne sur son passage; pas une exclamation, pas un cri qui indiquât ou la haine ou la joie; cette indifférence qu'on lui témoignait fit encore regretter à Louis XVI le mauvais succès de son voyage et sa ti-

midité, qui s'était opposée à ce qu'on eût recours à des mesures violentes et désespérées pour lui frayer un chemin à travers une population désarmée.

Les précautions qui avaient été prises à l'avance par la municipalité, les consignes données par Lafayette et qui étaient rigoureusement exécutées, irritèrent plutôt qu'elles n'affligèrent ceux qui s'y trouvaient soumis. Toutefois, mais à de rares intervalles, le roi recouvrait un peu de cette énergie, de ce ton absolu qui rappelaient le maître.

M. de Gouvion, l'un des aides-de-camp du général Lafayette, avait fait faire le portrait de l'espion femelle, de cette femme de garde-robe, qui avait déjà trahi la reine en dénonçant à la municipalité tout ce qui s'était passé dans l'intérieur des Tuileries; ce portrait était placé au bas de l'escalier conduisant à l'appartement de Marie-An-

toinette; une sentinelle avait été placée auprès avec la consigne de ne laisser entrer chez la reine que l'original de ce portrait.

Le roi, auquel on rapporta le fait, ne put croire cette pitoyable à consigne, et il descendit pour s'en assurer; ses yeux le convainquirent de la véracité du rapport, et il manda aussitôt dans son cabinet le commandant de la garde nationale parisienne.

— Monsieur, lui dit-il avec vivacité, si je suis prisonnier dans mon propre palais, il eût été plus généreux de m'en instruire, j'aurais fait en sorte de me conformer à ma nouvelle situation.

Lafayette l'assura respectaeusement que l'Assemblée nationale ne le regardait point comme un prisonnier, puisqu'elle continuait à lui donner le titre de roi, et à le traiter avec tous les égards dus au souverain d'un grand peuple.

— Eh bien, monsieur, continua le roi en s'animant, le souverain d'un grand peuple réclame pour lui et sa famille la liberté de son intérieur; il vous ordonne en même temps de faire sortir de son palais une femme, à laquelle vous pouvez bien accorder toute votre confiance, mais que nous ne saurions voir en face sans un setimennt d'horreur.

Lafayette fut obligé de consentir à ce que le roi exigeait de lui, et la municipalité se vit privée d'un agent dont elle tirait d'utiles renseignemens.

A son arrivée aux Tuileries, Marie-Antoinette y avait trouvé madame de Lamballe qui, depuis trois jours n'avait pu obtenir la permission de quitter son appartement. Cette rigueur, avait été jugée nécessaire par Armand, qui voulait ainsi détourner tous les soupçons qui auraient pu planer sur lui, au cas où le voyage qu'il

méditait rencontrerait de trop grands obstacles; et puis, il craignait que la princesse ne profitât de ses dispositions bienveillantes à son égard pour s'échapper seule.

Quand il voulut faire cesser cette captivité, qui paraissait révoltante à madame de Lamballe, cette dernière, qui venait d'apprendre l'arrestation de la famille royale à Varennes, refusa de profiter des moyens de fuite qui lui étaient offerts; ce refus, qui détruisait les espérances qu'Armand avait pu concevoir, irrita le jeune révolutionnaire. Vainement il essaya de combattre cette résolution qu'il qualifiait de funeste; madame de Lamballe ne voulut rien entendre et rompit le lien fragile qui rendait cet homme docile à ses volontés; cessant de se contraindre, madame de Lamballe lui apprit qu'elle n'avait pour lui que de la haine et du mépris; et le

premier usage qu'elle fit de la dénonciation dont elle s'était emparée, fut de la porter à Marie-Antoinette, qui apprit à connaître la bassesse et l'ame avidement intéressée d'une malheureuse qu'elle comblait de bienfaits et qui la récompensait en vendant à ses ennemis les secrets qu'elle surprenait.

L'absence de serviteurs fidèles et dévoués fit désirer le retour de madame Campan, qui était allée prendre les eaux du Mont-d'Or, autant pour rétablir sa santé épuisée par la fatigue, que pour se soustraire à la fureur populaire dont on redoutait les manifestations après le départ de la famille royale. Marie-Antoinette, en rentrant aux Tuileries, lui fit écrire par M. Diet, huissier de sa chambre, le billet suivant :

« Nous sommes à Paris. Je viens d'entrer dans mon bain. J'existe ainsi que ma

famille. J'ai bien souffert. Revenez promptement. On nous fait espérer des temps plus heureux. Hélas! je n'ose plus croire au bonheur. »

Ce billet parvint à madame Campan qui se mit aussitôt en route pour venir soulager l'infortune de son auguste maîtresse. La précipitation avec laquelle la première femme de chambre voyageait, lui empêcha de recevoir un second billet de la reine qui lui mandait de ne se rendre à Paris que lorsqu'elle lui en donnerait l'ordre formel; parce que les mesures rigoureuses dont elle était l'objet, lui faisaient un devoir de ne point exposer inutilement de zélés serviteurs.

Il n'était plus temps. Madame Campan arrivait à Paris, et sans vouloir prendre un instant de repos, elle se rendit sur le champ aux Tuileries.

Le matin même, les deux femmes de

chambre du dauphin et de madame avaient été arrêtées et conduites à l'Abbaye pour avoir participé à la fuite de la famille royale. Diet, l'huissier qui avait écrit à madame Campan et qu'on soupçonnait de servir d'geant secret à Marie-Antoinette, fut enlevé nuitamment par des agens de police et conduit à la Force; plusieurs valets subalternes, qui montraient de l'attachement au roi, se virent également persécutés, et jetés en prison; madame Campan n'échappa au sort commun que par le soin qu'elle mit à se concilier les bonnes grâces des officiers de la garde nationale, qu'elle traitait avec distinction.

Peu à peu, ces officiers s'habituèrent à voir le roi, à lui parler, et dans ces conversations, ils perdaient les préventions qu'ils avaient contre la famille royale, et ils adoucissaient d'eux-mêmes les consi-

gnes parfois absurdes que Santerre ne manquait jamais de donner alors que son bataillon y était de service.

Ainsi, les commandans se plaçaient pendant la durée de leur service dans le salon qu'on appelait *le grand cabinet*, et qui précédait la chambre à coucher de la reine. La première fois que Santerre vint aux Tuileries pour y faire son service, il exigea que la porte de la chambre de la reine fut toujours ouverte, afin qu'on ne la perdît pas de vue un seul instant; cette consigne, qui devint journalière, enjoignait en outre à l'un des officiers d'accompagner la reine jusqu'à la porte de sa *garde-robe!* et de s'y tenir en faction tout le temps qu'elle y resterait!

Pendant le dîner, le commandant de bataillon et les officiers se tenaient dans la chambre, les yeux sur la table, et ne perdaient pas de vue les convives, que cette

surveillance, aussi incommode qu'odieuse, réduisaient à ne point ouvrir la bouche.

L'appartement du roi était séparé de celui de la reine par un long corridor noir (1) qui régnait derrière, et dans lequel on plaçait une sentinelle avec la consigne d'empêcher les entretiens secrets que Louis XVI pouvait avoir avec sa femme. Un acteur des Français, nommé Saint-Prix, avait réclamé souvent la faveur de ce poste désagréable, où l'on restait vingt-quatre heures en tête-à-tête avec la lumière d'une lampe qu'on ne renouvelait qu'au moment de changer la sentinelle. Saint-Prix, dont le patriotisme et le dévoûment à la cause nationale n'étaient point suspects, s'était dévoué à ce service pénible afin de favoriser les courts entre-

(1) Ce corridor existe encore aujourd'hui et sert de communication directe entre l'appartement de Louis-Philippe et celui de madame Adélaïde.

tiens que le roi et la reine avaient ensemble ; il leur cédait sa chaise et sa table, et s'éloignait d'eux autant pour les laisser libres que pour les prévenir au moindre bruit qui se ferait dans l'intérieur.

La première fois que madame Campan remplit ses fonctions auprès de la reine (1), celle-ci, ôtant son bonnet, lui dit en montrant ses cheveux :

— Tenez, ma bonne Campan, voici l'effet produit par notre arrestation à Varennes !

Et la reine montra ses cheveux qui, dans

(1) La porte de la chambre à coucher restait ouverte, même la nuit ; et comme tous les commandans de bataillon ne semblaient pas comprendre ce qu'une semblable consigne avait à la fois de révoltant et d'odieux pour la pudeur d'une femme, Marie-Antoinette faisait placer le soir, le lit de sa première femme de chambre, devant le sien ; le lit était à roulettes et garni de rideaux qui masquaient entièrement le lit de la reine ; celle-ci était obligée de se défendre ainsi contre les regards indiscrets de certains goujats à épaulettes, qui faisaient les petits despotes et se permettaient de niaises vexations !

une seule nuit, étaient devenus blancs comme ceux d'une vieille femme. Elle avait fait monter une bague avec une gerbe de ses cheveux; l'inscription suivante était gravée dessus : *Blanchis par le malheur!* Cette bague était destinée à la duchesse de Polignac, mais la difficulté de la lui faire parvenir lui donna une autre destination; madame de Lamballe la reçut comme un gage de la vive amitié que Marie-Antoinette lui témoignait.

Les travaux de la constitution touchaient à leur fin, mais on savait à la cour que l'assemblée voulait y introduire plusieurs articles qui restreignaient la puissance du roi; la reine et madame Elisabeth, qui avaient gagné le fougueux Barnave à la cause royaliste, et qui, d'un champion républicain, en avaient fait le partisan le plus dévoué et le plus monarchique qu'il y eût en France, songèrent à se l'attacher

en le traitant avec distinction et en lui laissant entrevoir que ces honneurs, ces dignités, dont il était avide, ne sauraient lui échapper, si le roi parvenait à ressaisir la puissance que l'assemblée lui disputait avec tant d'opiniâtreté.

Barnave succomba, ainsi que Mirabeau, à l'espèce de fascination que Marie-Antoinette exerçait sur ceux qui l'approchaient. Mirabeau fut gagné par d'adroites flatteries auxquelles vinrent se joindre, comme auxiliaires, de grosses sommes. Barnave, homme ardent, chaud patriote, ne vendit point son éloquence à beaux deniers comptans; il estima l'appui qu'on sollicitait à un plus haut prix, et sans vouloir faire de conditions, sans subordonner son zèle à une récompense plus ou moins brillante, il travailla avec ardeur à rassembler les débris épars du parti constitutionnel, et il y fut aidé par Dupont et Alexandre Lameth.

Ces trois députés formèrent un triumvirat qui correspondait avec la cour par l'entremise de madame de Lamballe; la princesse remettait elle-même, à la reine, les notes que ces messieurs traçaient à l'issue des séances de l'assemblée.

Le jour où l'on y discuta si la personne du roi serait déclarée inviolable, des huées, parties des tribunes publiques, vinrent imposer silence à Barnave qui développait une opinion favorable à la monarchie; mais le jeune député, n'écoutant que son zèle et l'aveugle dévouement qui le poussait dans l'abîme, se dressa fièrement à la tribune, et promenant autour de lui des regards assurés, il s'écria d'une voix tonnante, en désignant les interrupteurs en guenilles :

— Silence aux Orléanistes !

Il y avait, dans ce peu de mots, toute une révélation terrible et accusatrice. En

effet, depuis son retour d'Angleterre, M. d'Orléans, abdiquant et le titre, et la fierté native chez un prince du sang, se mêlait à la foule que les faubourgs de Paris vomissaient chaque matin pour occuper les tribunes de l'Assemblée et y soutenir les opinions républicaines; le duc, jaloux d'acquérir une popularité qui était refusée à Louis XVI, ne négligeait rien pour gagner les bonnes grâces d'une multitude qui criait volontiers : Vive d'Orléans! lorsque celui-ci avait eu la sage précaution d'échauffer son zèle par des distributions d'argent converties bientôt en nombreuses libations.

M. d'Orléans conspirait contre le roi, dont il s'était séparé en affichant les opinions républicaines les plus exagérées; il voulait le bien du peuple, mais on prétendait que c'était plutôt à la couronne royale, sceptre à moitié brisé, que le noble duc

portait envie. Quoi qu'il en soit, sa conduite, diamétralement opposée à celle de la cour, lui valut de nombreuses créatures, et on ne disait pas de la famille d'Orléans, comme de celle des Condé : « Qu'elle avait fui chez l'étranger pour y mendier des armes et des auxiliaires, afin de venir donner des fers à ses compatriotes. » Toutes les grandes familles émigraient ; d'Orléans seul, debout au milieu de cette tourmente populaire, répétait, à qui voulait l'entendre, qu'il ne se croyait vraiment en sûreté qu'au sein de son pays.

— Qu'ils partent ces hauts dignitaires ; ces courtisans sans courage, ajoutait-il, ma famille et moi ne quitterons jamais la capitale !

La constitution était terminée, et malgré les efforts des Jacobins, l'inviolabilité

du roi avait été déclarée comme l'unique base de l'édifice monarchique; Barnave et ses amis firent conseiller à Louis XVI d'accepter la constitution telle qu'elle lui serait présentée ; l'irritation de quelques membre de l'assemblée lui faisait craindre, que si le roi mettait son *veto*, sur plusieurs des article de cette constitution, les factieux ne profitassent de son refus pour exciter des soulèvemens dans la capitale.

Le roi comprit la sagesse du conseil qui lui était donné, et voulant aller au devant d'une demande qu'il pressentait, il fit écrire au président de l'assemblée pour lui dire qu'il entendait que l'acceptation, qu'il devait faire de la constitution, eût lieu où elle avait été discutée. Cette marque de condescendance pour les députés fut reçue avec de grands applaudissemens; quelques-uns se hasardèrent même à

crier : Vive le roi! — Mais les murmures des tribunes publiques vinrent leur apprendre que ces clameurs n'étaient plus de mode.

Cependant Lafayette, qui commençait à s'apercevoir qu'il n'était entre les mains de la municipalité qu'un instrument passif, que celle-ci faisait mouvoir à son gré, Lafayette demanda et obtint la mise en liberté de toutes les personnes qui avaient été arrêtées et écrouées pour avoir favorisé la fuite du roi ; il demanda, en outre, l'abolition de toutes les procédures relatives aux événemens de la révolution, et notamment celles commencées au Châtelet pour les journées d'octobre ; l'anéantissement des passeports fut décrété, et toutes les entraves momentanées mises à la circulation publique se virent abrogées aux grands applaudissemens de l'assemblée et aux trépignemens de rage et de colère

des tribunes publiques, d'où partaient d'abominables imprécations.

Une députation de soixante membres fut tirée au sort pour aller complimenter le roi ; le garde-des-seaux marchait à la tête, et en arrivant aux Tuileries, ce groupe d'individus causa d'abord quelques instans d'alarmes aux suisses des portes, qui ne savaient s'ils devaient s'opposer à son passage ; les députés les firent revenir de leur erreur, et on courut prévenir le roi qui vint au devant de la députation pour la recevoir.

Pendant que Louis XVI recevait et donnait des éloges aux députés, Marie-Antoinette, le dauphin et Madame se tenaient debout à la porte du salon, ou le roi avait admis la députation ; en terminant sa harangue, Louis se tourna du côté de la porte :

— Messieurs, ajouta-t-il, voilà ma

femme et mes enfans qui partagent les sentimens dont je suis animé !

La reine confirma ce que son époux venait de dire, mais remarquant l'air dédaigneux et insultant tout-à-la fois avec lequel on accueillait ses paroles, elle ne put s'empêcher de murmurer sourdement :

– Ces gens là ne veulent point de souverains ; nous finirons par succomber, car ils démolissent la monarchie pierre à pierre !

La malheureuse reine avait le juste sentiment de sa position ; la députation, en rentrant à l'assemblée, critiqua violemment la réception qui lui avait été faite aux Tuileries, et lorsque le président, ayant mis à l'ordre du jour le cérémonial à observer le lendemain, consulta l'assemblé pour savoir si les députés resteraient debout ou assis pendant que le roi

prononcerait son serment, un grand nombre de députés s'écria :

— Nous assis ! et le roi, debout et tête nue !

Le lendemain, le roi se rendit avec toute sa famille à la séance ; une loge particulière avait été préparée pour recevoir la reine et ses enfans ; son extrême simplicité choqua tous les partisans de la monarchie qui ne voyaient point, dans l'abaissement de la famille royale, la grandeur de la nation. Le siège, que le roi occupait, était placé en face du bureau du président et ne se distinguait en rien du sien, l'égalité était parfaite, mais elle blessa le roi ; néanmoins, il prononça son discours d'une voix forte, et jura le maintien de la contitution, comme il finissait, il remarqua, avec douleur, l'espèce d'insulte que les deputes lui faisaient en ne se levant point pour recevoir son serment.

Mais ce fut surtout la conduite du président qui lui parut offensante ; il avait prononcé son discours debout, et la tête nue, et le président ne se découvrit ni se leva.

— Sire ! s'écria-t-il d'une voix tonnante, elle doit être grande à nos yeux et chère à nos cœurs cette journée mémorable! elle sera sublime dans l'histoire comme l'époque d'une régénération qui donne à la France des citoyens, aux Français une patrie, et à vous, comme roi, un nouveau titre de grandeur et de gloire ; à vous, encore, comme homme, une nouvelle source de jouissances et de sensations !

L'assemblée tout entière reconduisit le roi jusqu'aux Tuileries, au milieu d'un concours immense de peuple qui faisait retentir les airs des acclamations les plus vives ; des symphonies militaires étaient exécutées dans la cour du Carrousel, et

des salves d'artillerie ajoutaient encore à l'éclat de cette cérémonie.

Tandis qu'au dehors tout se livrait à la joie, le roi était en proie à la douleur la plus profonde ; en se séparant de sa suite, il n'adressa pas un seul mot à personne et rentra précipitamment chez lui ; peu après, il se rendit dans l'appartement de la reine qui était avec sa première femme de chambre. Son visage altéré et défait, l'égarement de sa physionomie, sa démarche chancelante firent jeter un cri d'étonnement à Marie-Antoinette, qui crut que le roi allait se trouver mal. Louis XVI se laissa tomber dans un fauteuil, et se couvrant le visage avec son mouchoir, il s'écria :

— Tout est perdu ! ah ! madame, vous avez été témoin de mon humiliation ! Quoi ! vous êtes venue en France pour voir....

Il ne put achever ; les sanglots étouffè-

rent sa voix; Marie-Antoinette se précipita aux genoux de son époux et le serra tendrement dans ses bras; la première femme de chambre était restée immobile, n'osant faire un pas; la reine se tourna vers elle, et lui dit d'une voix brève:

— Ah! sortez! sortez!

La malheureuse reine ne voulait point qu'on fût témoin de la douleur et de l'abattement de son époux.

Quand ils furent seuls, Louis XVI, qui ne pouvait supporter froidement les atteintes portées à la dignité du trône, résolut de nouveau de fuir à l'étranger. Marie-Antoinette, qui jusqu'alors avait été obligée de surprendre, pour ainsi dire, les consentemens nécessaires à ses projets, n'eut pas cette fois besoin d'insister pour décider le roi à appeler à son aide l'empereur d'Autriche et à réclamer pour tous les émigrés qui se trouvaient à Vienne,

une protection spéciale; Marie-Antoinette écrivit elle-même pour demander des armes, des munitions de guerre, tout ce qu'il fallait enfin pour assurer le succès de l'expédition militaire qui allait être dirigée contre la France.

Le soir, les Tuileries, les Champs-Elysées, les édifices publics et un grand nombre de maisons particulières furent magnifiquement illuminés. Lafayette vint inviter le roi à se promener en voiture dans les Champs-Elysées; il fallut y consentir; la famille royale prit place dans une calèche découverte; la reine, madame Elisabeth, et Madame occupaient le fond; le roi, le dauphin, et la princesse de Lamballe étaient sur le devant. De nombreux cris de vive le roi! se firent entendre pendant cette promenade: mais aussitôt que ces acclamations cessaient, un homme en guenilles, qui courait à côté de la portière

de la calèche, se mettait à hurler d'une voix retentissante :

— Non! non! ne les croyez pas! vive la nation! à la bonne heure!

Le lendemain, la cour alla à l'Opéra; toutes les personnes, sincèrement attachées au parti du roi, composaient l'assemblée, et pendant cette soirée, la famille royale put se croire véritablement aimée; les témoignages d'affection ne lui manquèrent pas. Il en fut de même aux Français; et les amis du roi se félicitèrent d'avoir songé à ne composer le parterre que de gens dévoués. Cette précaution ayant été négligée pour les représentations des Italiens, les Jacobins s'y trouvèrent en majorité, et prêts à saisir toutes les allusions pour en faire d'offensantes applications à la famille royale.

On jouait les *Evénémens imprévus ;* madame Dugazon, en chantant un duo, com-

mençant par cette phrase : *Ah! comme j'aime ma maîtresse !* s'inclina du côté de la reine. Aussitôt trente voix s'élèvent du sein du parterre pour crier : — Pas de maîtresse! pas de maître! liberté! — Des spectateurs, placés dans les loges et au balcon, répondent : — Vivent à jamais le roi et la reine! — Point de roi! point de reine! crient ceux du parterre, et en même temps ils se lèvent et menacent du poing ceux qui ne partagent point leur opinion. La querelle s'échauffa; on se battit au parterre, à l'orchestre, dans les galeries; les Jacobins eurent le dessous et de nombreuses touffes de cheveux noirs (1) volèrent dans la salle et attestèrent le triomphe momentané des royalistes. La garde arriva, et ne put rétablir l'ordre qu'en faisant évacuer le théâtre.

(1) Eux seuls avaient renoncé à faire usage de la poudre.

Il fallut que le roi et sa famille quittassent le spectacle par une porte dérobée, servant aux employés du théâtre. Ce fut la dernière fois que la cour se montra en public.

PEUPLE ET ROI.

CHAPITRE PREMIER.

La garde constitutionnelle. — Avis secret de Barnave. — Marie-Antoinette lui accorde une audience particulière. — Dumouriez le défectionnaire. — Nouveau moyen de correspondance. — Le *veto*. — Une drôlerie. — Intérieur de la famille royale. — Encore une insurrection. — Episodes — La virago. — Terreurs de la princesse de Lamballe.

Une garde constitutionnelle, placée sous les ordres du duc de Brissac, avait été donnée à la famille royale pour remplacer les débris de la maison militaire du roi et éloigner de sa personne ces étrangers soldés, ces Suisses qu'on craignait autant

qu'on redoutait leur dévouement aveugle. La garde constitutionnelle avait des chefs bien connus pour leurs sentimens monarchiques ; aussi ne tarda-t-on pas à dénoncer, à l'assemblée, l'état-major de cette garde comme coupable d'incivisme.

Avant que le décret qui cassait la garde constitutionnelle eût été rendu, Barnave fit parvenir à la reine une liste sur laquelle se trouvaient les noms des personnes propres à recomposer l'état-major qu'on voulait dissoudre. Toutes ces personnes passaient pour appartenir à l'opinion jacobine, mais, ainsi que Barnave le jura à madame de Lamballe, les gens qu'il offrait n'avaient de jacobin que le nom. Il importait que ce choix fût fait par le roi, qui aurait l'air de se remettre ainsi entre les mains de ses ennemis, tandis qu'il se trouverait au milieu de partisans dévoués qui lui faciliteraient aisément les moyens

de s'éloigner de Paris et de gagner les frontières.

Les avis de Barnave ne furent point goûtés par Marie-Antoinette, et, à quelques jours de là, parut le décret qui cassait la garde constitutionnelle ; son chef, M. de Brissac, fut envoyé à Orléans pour y être jugé. Cette nouvelle atteinte portée aux prérogatives royales ne fut point sensible à Louis XVI ; désormais, ses vœux, ses espérances étaient tournés vers l'Autriche ; les émigrés s'armaient, la coalition se formait, et la cour ne jetait plus qu'un regard indifférent sur ce qui se passait à l'intérieur du royaume.

Barnave, voyant que ses avis et ceux de Duport et d'Alexandre Lameth étaient méprisés, résolut de quitter Paris ; il craignait de périr victime du ressentiment des Jacobins, et il fit ses préparatifs de voyage. La veille de son départ, il sollicita une

audience de la reine, qui le reçut dans un cabinet de l'entresol.

— Vos malheurs, madame, lui dit Barnave avec le ton de l'affliction, vos malheurs, et ceux que je prévois pour la France, m'avaient déterminé à me dévouer pour vous servir. Malheureusement mes avis et ceux de mes deux collègues ne répondent point aux vues de vos majestés. J'augure peu de succès du plan qu'on vous a fait suivre : vous êtes trop loin des frontières, et vous serez perdus avant que les secours, qui vous ont été promis, ne parviennent jusqu'à vous. Je désire ardemment me tromper dans une si douloureuse prédiction; mais je suis bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande, pour toute récompense, l'honneur de baiser votre main.

Marie-Antoinette lui accorda cette faveur, et elle vit partir, non sans émotion, un homme qui s'était dévoué corps et âme à son service.

Mais, elle aussi, n'attendait son salut que du dehors, et quand le général Dumouriez, l'âme, le chef des Jacobins, vint lui offrir sa protection, en disant qu'il avait enfoncé le bonnet rouge jusques sur ses oreilles, mais qu'il ne pouvait plus être jacobin, alors qu'il voyait que la révolution allait devenir la proie d'une armée de canailles, troupeau désorganisateur qui s'apprêtait à saper les restes d'un trône déjà trop ébranlé; et en finissant, Dumouriez, homme vif, impressionnable, sé'tait jeté aux pieds de la reine pour la supplier de se laisser sauver.

Marie-Antoinette terrifia d'un regard de mépris le pétulant Dumouriez; et après lui avoir ordonné, d'un ton bref, de se

relever, elle lui fit signe de sortir en articulant distinctement l'épithète de *défectionnaire !*

Ce dernier mot de la reine renfermait tout l'avenir de Dumouriez ! Il devait trahir sa patrie, celui qui venait vendre la faction qui le reconnaissait comme chef !

Ce n'était plus par de futiles occupations que la cour préludait au moment qui la verrait libre. Une correspondance active, une correspondance de tous les instans, prit la place de tous les amusemens qu'on peut se créer dans son intérieur. Un moyen très ingénieux avait été imaginé par la princesse de Lamballe pour correspondre sans danger avec le dehors. Tous les agens, placés à Vienne, à Coblentz, en Angleterre, avaient un exemplaire d'une même édition de *Paul et Virginie ;* la lettre qui partait n'indiquait que le chiffre de la page et la ligne où se trouvaient les phrases expli-

catives ; ainsi, il fallait cinquante ou soixante pages pour composer un billet d'une douzaine de lignes.

On ne put jamais saisir le sens des lettres chiffrées dont quelques unes tombèrent entre les mains de la municipalité. Le plus grand nombre parvint au comte d'Artois, à M. de Provence, au prince de Condé et à l'empereur d'Autriche; et tous y répondaient par des promesses de ne point tarder d'entrer en campagne. Malheureusement beaucoup d'émigrés, jaloux de porter les premiers coups à leurs compatriotes, devancèrent le commencement des hostilités en se jetant dans la Vendée pour y allumer une guerre civile qui fut plus funeste qu'utile à la cause qu'ils prétendaient servir.

Aussi, l'irritation était grande dans la capitale; et lorsque le ministre de la guerre proposa la formation d'un camp de vingt mille hommes, sous les murs de Paris, afin

d'en protéger la population, et que le roi, refusant de consentir à une mesure qu'il regardait comme le signal de sa ruine, eut cassé son ministère et apposé son *veto* sur le décret, le cri aux armes fut proféré, et la mort du roi décidée dans les clubs des Jacobins.

Le même jour où Louis XVI faisait usage de son autorité royale, il y eut de nombreux rassemblemens dans les Tuileries, et on chanta une chanson, dont le refrain était : *A bas le veto !* Certes, la population des faubourgs n'était pas encore en position de savoir le refus fait par le roi de sanctionner le décret, mais des agens de trouble et de corruption, des meneurs parcouraient ces mêmes groupes, et répétaient la nouvelle de la dissolution du ministère, nouvelle qui venait de leur être communiquée par les ministres renvoyés.

On rapporte qu'un homme, qui paraissait appartenir à la classe aisée, voulut faire une drôlerie à *l'Autrichienne*. Il se déshabilla, le dos tourné du côté des fenêtres de l'appartement de Marie-Antoinette, et se mit en devoir de satisfaire un besoin pressant... De grands éclats de rire accueillirent cette dégoûtante plaisanterie qui n'eut point le succès que son auteur en attendait; car la reine, que le bruit attirait près de la fenêtre, fut arrêtée assez à temps par madame Campan qui, en se mettant devant elle, lui épargna la vue d'une insulte aussi grossière.

Louis XVI semblait avoir épuisé toute sa fermeté en faisant usage de son *veto*. Après cette mesure énergique, il tomba dans le découragement et l'apathie, et resta huit jours entiers sans articuler une seule parole, se faisant servir par signe, et imposant silence du regard alors qu'on sollici-

tait une réponse. Même au sein de sa famille. il était en proie à cette sombre tristesse, et ce ne fut que le 19 juin au soir, la veille de l'insurrection qui se préparait, que cédant aux prières de madame Elisabeth, qui lui offrait une partie de trictrac, il s'assit à la table, et rompit le silence obstiné qu'il gardait, en annonçant le jeu d'une voix brève.

Vainement, Marie-Antoinette essayait de relever le courage de son époux, en lui faisant entrevoir la prochaine entrée en France des troupes coalisées; vainement elle lui disait que, s'il fallait périr sous les coups des révolutionnaires, ce devait être avec honneur et sans attendre qu'on vînt les égorger dans leur appartement; le moral du roi semblait attaqué; il répondait tantôt d'un air distrait, tantôt en souriant :

— Ah! oui, je sais; il faut opposer de la

résistance à nos ennemis; j'aurai de la fermeté... Ou bien : Qu'est-ce donc? que craignez-vous? une nouvelle insurrection? d'Orléans n'a pas d'argent pour la solder... Oh! je suis tranquille... nous ne courons aucun danger...

Le petit nombre de serviteurs dévoués, qui étaient venus se ranger près de la famille royale, espéraient que les plus mauvais jours de la monarchie étaient passés, et chaque soir on se répétait : — Peut-être le soleil de demain verra-t-il notre délivrance!

Le lendemain, le soleil dardait ses rayons sur le château des Tuileries; l'horizon était pur, l'air embaumé par le parfum qui s'échappait du calice des fleurs... on était au 20 juin 1792, et dès cinq heures, la générale battait dans les faubourgs; de nombreux rassemblemens se formaient à la place Maubert, à la Grève, à la Bas-

tille; des milliers de piques brillaient au soleil; on armait les pistolets, et chacun attendait avec impatience le signal qui devait mettre en mouvement ces masses frémissantes de colère et de haine.

Santerre parut : Santerre, ce roi des faubourgs, cette puissance populaire qui d'un regard, d'un geste, commandait à la multitude et lui imprimait sa volonté; Santerre arriva à la place Maubert; il était monté sur un cheval noir, et portait l'uniforme de commandant de la garde nationale; après avoir passé une revue de ses sujets, il cria d'une voix forte : Aux Tuileries!

Les groupes s'ébranlèrent au même instant, et une demi-heure après, le faubourg Saint-Marceau opérait sa jonction avec le faubourg Saint-Antoine. Les sections de ce dernier traînaient à leur suite douze pièces de canon. A dix heures environ, le

Carrousel, les quais, le jardin des Tuileries étaient investis par plus de dix mille hommes.

L'avant-garde de cette armée était commandée par un jeune homme habillé en femme; mais sa moustache naissante, sa démarche hardie, son geste brusque trahissaient le sexe qu'il voulait déguiser. Le guichet du pavillon de Flore n'était gardé que par une vingtaine de gardes nationaux qui n'opposèrent aucune résistance à la multitude armée et menaçante dont les chefs leur criaient de mettre bas les armes. Ils obéirent en silence, et ces masses, qui en s'approchant du château étaient devenues plus compactes, se séparèrent instinctivement et coururent s'emparer de toutes les issues donnant accès dans le château.

Le grand escalier du pavillon de l'horloge fut indiqué, par le chef déguisé en

femme, comme conduisant directement à l'appartement du roi; en un instant, les degrés étaient couvers d'individus qui s'encourageaient à voix basse à bien faire leur devoir; un obstacle, sur lequel ils ne comptaient pas, vint les arrêter; la première porte, conduisant directement chez le roi avait été fermée, et derrière elle se tenait MM. de Bougainville, Acloque, d'Hervilly, de Parois, d'Aubier, officiers du bataillon que les insurgés venaient de désarmer, et MM. Septeuil, Thierry et Cléry, valets de chambre du roi; mais la résistance que ces messieurs opposaient aux envahisseurs ne pouvait être de longue durée; quelques coups de haches avaient déjà fait voler en éclats l'un des panneaux de la porte, et les cris de la multitude annonçait son triomphe prochain, lorsque M. de Bougainville, commandant du bataillon, s'écria :

— Placez le roi dans l'embrasure d'une fenêtre, et mettez des banquettes devant lui !

Cet ordre s'exécuta en même temps que l'appartement se remplissait d'insurgés qui vociféraient d'abominables imprécations contre le roi et sa famille; la contenance ferme des officiers de la garde nationale en imposa aux plus hardis, et la précaution que M. de Bougainville avait eu de donner au roi une cocarde tricolore, sauva celui-ci du danger qui le menaçait. On criait vive la nation ! et Louis XVI, qui sentait combien il était important de désabuser le peuple sur son éloignement pour les institutions républicaines, répéta ce cri de vive la nation ! en ajoutant que le peuple n'avait pas de meilleur ami que lui.

— Prouvez-le donc ! s'écria un ouvrier des faubourgs en s'avançant vers le roi, et

en lui présentant un bonnet rouge que Louis XVI ne fit aucune difficulté de placer sur sa tête.

Tandis que ceci se passait dans l'appartement du roi, Marie-Antoinette, au premier bruit qui s'était fait entendre dans le château, avait quitté madame Élisabeth pour rejoindre son époux; mais il était trop tard; les communications se trouvant interrompues, il fallut qu'elle restât dans la salle du conseil assise devant la grande table, qui occupait le milieu de cette pièce; elle plaça le dauphin devant elle, prit sa fille sur ses genoux et attendit, entourée de madame Elisabeth, de la princesse de Lamballe, de mesdames de Tarente, de Tourzel, de Mackau et de la Roche-Aymon, le résultat de l'irruption populaire.

Tout à coup, les cris : l'Autrichienne! l'Autrichienne! retentissent avec force

dans l'intérieur des appartemens. Les insurgés, commandés par Santerre, ne consentent à évacuer les Tuileries qu'après avoir défilé devant l'Autrichienne, afin de la convaincre de leur puissance. Ce désir hautement exprimé ne rencontre pas un seul contradicteur, et vingt mille personnes environ, la plupart armées, passèrent devant Marie-Antoinette en poussant des cris de mort; mais toutes les démonstrations se bornèrent à des menaces, et les meneurs de cette journée ne purent se féliciter des résultats obtenus; aussi, remarquait-on de l'hésitation sur le visage de quelques insurgés qui, ayant reçu l'ordre *d'agir vigoureusement*, ne comprenaient pas le but de cette procession interminable qui commença à une heure de l'après-midi, pour ne se terminer qu'à huit heures du soir.

Les transes de la famille royale furent

grandes pendant cette journée; les piques, les sabres, les pistolets qu'on agitait en sa présence étaient comme autant de défis menaçans portés aux sept ou huit valets du château, qui étaient accourus pour protéger la reine et les dames de sa suite contre les entreprises criminelles des insurgés. La prudence sauva les hôtes des Tuileries d'un massacre qui n'attendait qu'un prétexte pour commencer. Le chef de l'avant-garde, cette fausse virago qui s'était érigée en commandant supérieur des clubistes parisiens, ne quitta pas, tant que dura le défilé, la salle du conseil; et loin d'accélérer la marche de l'armée populaire, qui foulait d'un pied victorieux le parquet des appartemens royaux, il semblait avoir concentré toute son attention sur la princesse de Lamballe qu'il dévorait du regard, sans que celle-ci s'aperçût des signes d'intelligence qu'on lui fai-

sait, tant l'effroi, la douleur, l'épouvante avaient stupéfié l'âme de tous ceux qui étaient spectateurs de cette scène imposante et burlesque tout à la fois. Ne pouvant parvenir à se faire reconnaître ou attirer l'attention de madame de Lamballe; il fit quelques pas, arma son pistolet, et chercha du regard le but qu'il voulait atteindre, mais l'arrivée de Santerre l'empêcha de mettre son projet à exécution. Ce commandant venait de recevoir l'ordre de faire évacuer au plus vite le château des Tuileries; la députation de l'assemblée, qui venait d'arriver au château, ne semblait pas disposée à souffrir de retard dans l'exécution d'une volonté qu'elle venait de voter au scrutin secret.

Il fallut obéir, et l'aide-de-camp de Santerre, déchirant les jupons et le spencer qui le déguisaient, parut aux yeux de ses camarades en costume de garde national;

cette brusque métamorphose, dont les préliminaires avaient fait naître un rire inextinguible, attira sur son auteur tous les regards des personnes qui entouraient la reine, et ce ne fut pas sans éprouver un frémissement de terreur que la princesse de Lamballe reconnut Armand, cet homme dont l'amour odieux la poursuivait avec un acharnement inconcevable, et qui, d'un air dédaigneux, semblait la menacer d'un nouveau malheur.

Néanmoins, elle se contint, et son attitude pleine de dignité, la fermeté de son regard firent tressaillir l'homme qui croyait que sa présence devait suffire pour terrifier la princesse ; au moment où les dernières files de l'armée révolutionnaire traversaient la salle du conseil, Armand eut envie de s'approcher de la table, devant laquelle Marie-Antoinette était assise, et de l'apostropher, mais la voix retentis-

sante du redoutable Santerre, qui l'invitait à le suivre, et le geste impératif qui accompagnait cette injonction, ne lui laissèrent pas le loisir de satisfaire un désir qui eût pu lui coûter la vie, car déjà quelques faubouriens s'étaient arrêtés, et se désignaient entre eux le muscadin qui se pavanait devant l'antichambre.

— Cet oiseau-là m'est suspect ! avait dit l'un des insurgés en agitant sa pique et en menaçant Armand ; j'ai bien envie de le lui faire savoir.

Quelques secondes encore, et l'ancien protégé de la reine, Armand de Luciennes, n'existait plus ; le mouvement brusque qui lui fut imprimé par Santerre, détourna le coup de pique qu'on lui destinait, et il sortit des Tuileries sans avoir soupçonné le péril qui l'avait menacé.

CHAPITRE II.

Mesures de précaution. — La princesse de Lamballe fait surveiller le service de la reine. — Le pâtissier jacobin. — Le roi craint de mourir empoisonné. — Aspect du jardin des Tuileries. — La terre nationale et la terre de Coblentz. — L'armoire de fer et le serrurier Gamin. — Enquête faite le 9 août — Attaque des Tuileries. — Les chevaliers du poignard. — On ne tue pas les femmes. — Arrestations.

Le lendemain de cette invasion populaire, il y eut, dans l'appartement de Marie-Antoinette, une espèce de conseil de famille auquel la princesse de Lamballe assistait. Il s'agissait de délibérer sur quel-

ques mesures de précaution que la reine jugeait devoir être nécessaires pour s'assurer de la fidélité des personnes que leur service appelait chaque jour aux Tuileries; l'enquête, qui avait été faite par madame Elisabeth, mettait même en doute les dévoûmens sur lesquels on croyait pouvoir compter au moment du danger; c'est ainsi que la gouvernante des enfans, madame de Tourzel, la première femme de chambre de la reine, Septeuil, valet de chambre du roi, le premier valet de garde-robe, et dix autres qui recevaient chaque jour nombreuse société, se virent, non l'objet de soupçons outrageans, mais d'une inquisition ayant pour but de s'assurer des opinions des personnes qui, grâce à eux, avaient un accès si facile dans l'interieur des Tuileries.

Madame de Lamballe, qui n'avait pas entièrement résigné ses fonctions de sur-

intendante de la maison de la reine, se chargea d'organiser elle-même le service d'espionnage qui devait correspondre directement avec elle, et l'instruire, par des bulletins rédigés sous l'impression des discours auxquels ils donnaient lieu, de tout ce qui se disait aux entresols (1) des Tuileries.

C'est ainsi qu'on apprit qu'un homme, employé naguère dans les offices du roi, et qui s'était établi pâtissier au Palais-Royal, allait rentrer dans les fonctions de sa charge, que la mort de son survivancier laissait vacante. Cet homme était jacobin, et ne cachait nullement la haine qu'il portait à la famille royale. Les renseignemens, qui avaient été donnés sur lui, suffisaient pour provoquer son exclusion, mais on avait des ménagemens à

(1) Le entresols et les étages supérieurs étaient destinés à loger la chambre du roi et celle de la reine ; les valets subalternes seuls n'avaient point d'appartemens.

garder, et le pâtissier s'installa dans les offices du roi pour y remplir sa charge; néanmoins on le surveillait avec attention; mais il lui était si facile de glisser un poison subtil dans les mets qui s'apprêtaient autour de lui, qu'on décida que la famille royale ne mangerait plus que du rôti; que Thierry de Villedavray, premier valet de chambre du roi, serait chargé de fournir le pain et le vin; madame Campan fournissait la pâtisserie, qu'elle commandait tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, et qu'on lui apportait aux Tuileries comme si elle eût été pour sa table. Quant à celle qui était préparée, dans les offices, par le fougueux jacobin, on la servait également sur la table du roi, et afin de faire croire qu'on ne se défiait nullement des officiers de bouche, cette pâtisserie était rompue, mise en morceaux, et chacun en emplissait ses poches.

Ces précautions paralysèrent peut-être les tentatives d'empoisonnement dirigées contre la famille royale. Quoi qu'il en soit, ce jacobin frénétique quitta volontairement ses fonctions, et son départ fit cesser toutes les craintes qu'on avait pu concevoir; mais le moment de calme qu'on goûta fut de courte durée. Les manifestations populaires, les attroupemens, qui depuis le 20 juin avaient cessé d'inquiéter la cour, recommencèrent sur tous les points de la capitale; le jardin des Tuileries lui-même, que sa proximité avec le lieu des séances de l'assemblée semblait devoir laisser désert, tant par le respect que le peuple devait à ses représentans, que pour ne point paraître influencer ses délibérations, le jardin des Tuileries devint le lieu du rendez-vous des orateurs populaires, des oisifs de tous les rangs, et des crieurs de papiers publics.

Là, on y lisait quelque motion bien virulente contre le roi ou la reine; plus loin, un nouvelliste bien informé retraçait énergiquement les tentatives insensées des émigrés français qui s'avançaient vers nos frontières, protégés par des bataillons prussiens; ailleurs, on vous offrait la *Vie de Marie-Antoinette* avec des estampes analogues au sujet : c'étaient d'ordurières gravures représentant les amours de la reine avec le comte d'Artois, le prince de Lambesc, le bel Arthur Dillon et vingt autres qui avaient été honorés des faveurs de l'Autrichienne. Les chants nationaux retentissaient bruyamment au milieu de cette foule, qui faisait volontiers chorus avec les chanteurs, et souvent on dansait en rond, à la fin de chacun des couplets patriotiques.

On peut juger de l'effet que ce brouhaha, ces cris tumultueux, ces chants, dont le

refrain était des cris de mort au roi ! à bas la monarchie ! devaient produire sur l'esprit des hôtes des Tuileries, prisonniers royaux qu'on traitait avec des égards dérisoires, et qui n'osaient se plaindre des atteintes portées chaque jour à une autorité dont la nation voulait s'affranchir à tout prix.

Cependant, quelques nobles, qui se rendaient aux Tuileries, ayant été insultés par des gens du peuple, se plaignirent amèrement au roi des outrages dont ils étaient l'objet, et décidèrent Louis XVI à ordonner que désormais le jardin des Tuileries serait fermé ; cette mesure souleva les réclamations de l'assemblée, qui décréta que la terrasse des Feuillans (1) lu appartenant, le roi n'avait point le droit

(1) La terrasse des Feuillans est celle qui règne le long de la rue de Rivoli, depuis le pavillon Marsan jusqu'à la place de l'obélisque de Louqsor.

d'en interdire l'accès au peuple ; en conséquence, elle réclama l'ouverture des portes, et fit tendre des rubans tricolores d'un bout de la terrasse à l'autre ; on appelait cette dernière partie *terre nationale;* le reste du jardin fut baptisé du nom de Coblentz. Des affiches, placardées de distance en distance, enjoignaient aux citoyens français de ne point franchir les limites. sous peine d'être considérés comme traîtres.

Or, il arriva qu'un provincial, que la curiosité attirait aux Tuileries, méprisa les avis placardés, et descendit dans le jardin ; aussitôt des huées, des cris : à bas l'aristocrate ! à la lanterne ! partent de la terrasse. Le provincial tourne la tête, et s'aperçoit que c'est lui qu'on menace ; l'isolement dans lequel il se trouve l'avertit de son imprudence et du danger qu'il court ; toutefois, il ne se trouble pas, et se rappelant qu'il foulait le sol baptisé du nom de

Coblentz, il ôte précipitamment ses souliers, en essuie le sable avec le parement de son habit, et regagne la terrasse aux applaudissemens de la foule qui, un instant avant, voulait le mettre à mort.

Cette espèce de fermeture des Tuileries ne laissa pas plus de liberté à la famille royale, car à peine la reine et les dames de sa suite paraissaient-elles dans le jardin, que des cris partaient de la terrasse des Feuillans et les forçaient de rentrer pour faire cesser ces effroyables clameurs. La haine, qu'on portait à la reine, débordait de toutes parts, et ses amis, craignant pour sa vie, la décidèrent à quitter l'appartement qu'elle habitait au rez-de-chaussée et qui donnait sur le jardin, et à prendre une chambre située au premier étage, entre l'appartement du dauphin et celui du roi. Cette mesure avait pour but de se défendre d'une attaque imprévue, et

comme les attroupemens continuaient chaque nuit dans les faubourgs, on s'attendait, d'un moment à l'autre, à voir se renouveler les scènes de la journée du 20 juin.

Louis XVI avait fait pratiquer, dans le couloir obscur dont nous avons déjà parlé, une armoire de fer, qu'un sieur Gamin, qui lui avait appris la serrurerie pendant que la cour résidait à Versailles, s'était chargé de dissimuler à tous les regards; cette armoire renfermait des papiers importans, et entre autres, la correspondance de la cour avec les princes émigrés, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Marie-Antoinette, pressentant de nouveaux dangers, avait supplié son époux d'anéantir ces lettres, qui pouvaient servir de bases à une accusation capitale; car elle ne se dissimulait pas, que si l'armée prussienne n'entrait promptement en France pour

secourir la monarchie ébranlée, c'en était fait du trône des Bourbons. L'histoire de Charles 1er d'Angleterre, qui avait porté sa tête sur l'échafaud, était sans cesse présente à sa pensée, et les membres de l'assemblée lui semblaient autant de Cromwell prêts à voter la mort du roi.

Ses instantes prières ne purent décider Louis XVI à livrer aux flammes les correspondances étrangères et les nombreux mémoires renfermés dans l'armoire de fer; il fit valoir l'importance de ces papiers, et l'impossibilité de découvrir la cachette qui les recélait. Le secret de l'armoire de fer, vendu plus tard par ce même Gamin, devait être une des principales causes de condamnation à mort du roi.

La catastrophe, qui amena la chute de la monarchie bourbonienne, fut précédée de symptômes qui annonçaient assez qu'on était las d'employer des ménagemens. En

se rendant à la messe, le dimanche, les gardes nationaux qui devaient former la haie, criaient à tue-tête, les uns : vive le roi ! les autres : point de roi ! à bas le *veto !* et pendant tout le temps que dura l'office divin, de sourdes clameurs, des murmures, précurseurs de l'orage qui allait fondre sur la famille royale, se firent entendre dans la chapelle.

Le 9 août, de grand matin, la princesse de Lamballe fit appeler madame Campan; elle était dans sa chambre à coucher, dont les fenêtres ouvraient sur le Pont-Royal; la première femme de la reine trouva son altesse assise dans une bergère placée près d'une fenêtre, une écritoire, du papier et des plumes sur ses genoux, et un petit portefeuille dans la main gauche. En voyant entrer madame Campan, son altesse serra soigneusement son portefeuille, et après avoir indiqué du geste un siége

à la première femme de chambre, elle lui dit, en attachant sur elle nu regard interrogateur :

— Nous sommes à la veille d'événemens fàcheux, madame; on s'apprête à porter des coups terribles au roi; il est de notre devoir de prendre, pour la conservation des jours de sa majesté, toutes les mesures que notre dévouement pourra nous suggérer. On est certain du zèle et de la fidélité des personnes qui composent la chambre du roi; toutes ont juré de mourir pour protéger et défendre leur auguste maître; nous avons lieu de penser que ce dévouement sans bornes ne se trouve pas chez ceux qui sont particulièrement attachés au service de la reine; il importe de savoir sur qui on peut compter, ou dont il faut se défier; votre attachement pour la reine m'est un sûr garant que vous m'aiderez dans mes investiga-

tions. On est bien décidé à éloigner des Tuileries, n'importe sous quel prétexte, les personnes soupçonnées d'appartenir à l'opinion constitutionnelle.

Ce long préambule achevé, l'altesse royale consulta de nouveau son portefeuille, et prit des notes sous la dictée de madame Campan qui, en ennemie généreuse, dédaigna de se venger des petites tracasseries qui lui avaient été suscitées par plusieurs dames de la chambre de la reine; elle tomba même dans un excès contraire, en ne fournissant à la princesse de Lamballe que des renseignemens favorables. Toutes ces précautions étaient inutiles! le glas funèbre, annonçant à la population parisienne la dernière heure de la monarchie, devait sonner le lendemain. L'assemblée en fut instruite par le maire Pétion qui vint avouer à sa barre qu'il n'avait pas à sa disposition les moyens

de résister à l'insurrection qui allait éclater. Un ordre du jour, bien significatif, fut la seule réponse que Pétion put obtenir; il se retira à l'Hôtel-de-Ville, pour conférer avec Mandat, qui avait été nommé commandant de la garde nationale de Paris, en remplacement de Lafayette. Le nouveau général de la milice bourgeoise était bien décidé à défendre le roi envers et contre tous, et ne croyant point que son zèle pût paraître criminel, il déploya la plus grande activité pour préparer les moyens de défense; mais les agens des Jacobins avaient murmuré hautement, et la mort du général fut résolue.

A minuit, le tocsin sonna dans les faubourgs. Des émissaires arrivèrent aux Tuileries, et apprirent au comte d'Affry, colonel des Suisses, qu'avant le lever du soleil on serait attaqué. Le comte fit aussitôt prendre les armes à son régiment, et

l'échelonna dans les cours du palais. La garde nationale était divisée, et on ne pouvait rien attendre de son concours; néanmoins, elle se laissa ranger dans l'espace compris entre le guichet du Pont-Royal et le pavillon de l'Horloge; l'artillerie parisienne mit ses pièces en batterie devant le Carrousel; tous ces préparatifs ne s'exécutaient que lentement: il aurait fallu que le roi imprimât à ces masses une énergie qui lui manquait à lui-même, et malheureusement, la timidité de Louis XVI était à son comble cette nuit là.

Marie-Antoinette, madame Elisabeth et la princesse de Lamballe s'étaient retirées dans un cabinet de l'entresol pendant qu'on organisait le plan de défense des Tuileries; la reine s'était couchée sur un canapé, et s'entretenait avec la princesse de Lamballe du danger de la situation, lorsqu'un coup de fusil fut tiré dans la cour du

château : Marie-Antoinette se leva précipitamment en s'écriant :

— C'est le premier coup de feu ! puisse le dernier nous annoncer notre délivrance! montons chez le roi.

A ce moment, le commandant Mandat quittait Louis XVI pour se rendre à l'hôtel-de-Ville, afin d'avoir les nouveaux ordres que le maire Pétion tardait de lui envoyer ; en son absence, il avait confié le commandement à M. de la Chesnaie.

Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'on apprit, aux Tuileries, que Mandat avait été tué d'un coup de pistolet en franchissant le perron de l'hôtel-de- Ville, et que sa tête était promenée au bout d'une pique. Ce lâche assassinat jeta le découragement parmi les plus zélés ; c'est alors que la reine conseilla à son époux de passer en revue toutes les troupes réunies dans les cours et dans le jardin. Louis XVI se

tendit à ce désir et descendit accompagné de sa famille ; mais cette fermeté, qui seule pouvait tout sauver, cette fermeté, qui donne et inspire de la résolution, manquait au roi ; quelques canonniers l'insultèrent du geste et de la voix ; d'autres crièrent à bas le veto ! pas de tyran ! mort à l'Autrichienne ! sans le secours de MM. de Salven et de Bridges, qui soutinrent le roi, prêt à se trouver mal, en même temps qu'ils éloignaient ses audacieux interlocuteurs, un coup de sabre ou de poignard eût peut-être brusqué le dénouement du grand drame, dont l'exposition se faisait dans les faubourgs, au son du tocsin et au bruit des décharges de mousqueterie.

Louis XVI rentra précipitamment dans son appartement en maudissant cette revue qui venait de détruire ses dernières espérances ; il était pâle, défait, et se soutenait à peine, malgré les encouragemens

de Marie-Antoinette qui lui reprochait amèrement son inconcevable timidité.

Les nobles, que leur attachement à la famille royale avaient attirés aux Tuileries, étaient réunis dans la salle du trône. M. d'Hervilly, mit l'épée à la main et ordonna à l'huissier d'ouvrir à la noblesse française. Deux cents personnes environ pénétrèrent dans le grand salon de la reine. La plupart étaient mal armées; deux pages s'étaient partagés les pincettes de l'antichambre; M. de Saint-Souplet, écuyer, avait une hallebarde dérobée au culte divin; une épée et des pistolets composaient l'attirail militaire de ces gentilshommes.

Les sectionnaires des faubourgs, les Marseillais, les Brestois qui devaient commencer l'attaque, se rangeaient en bataille dans le Carrousel et braquaient leurs canons sur le château; la lutte était inévitable, et le procureur-syndic Rœderer,

qui venait d'arriver au château, engagea le roi à se retirer avec sa famille au sein de l'assemblée qui seule pouvait arrêter l'effusion du sang qui allait couler. Louis XVI était près de se rendre à ce désir, lorsque Marie-Antoinette dit, avec vivacité, qu'elle se ferait plutôt clouer aux murs du château que de l'abandonner lâchement.

— Allons, monsieur, continua-t-elle en s'adressant au roi et en lui donnant un pistolet, voilà le moment de vous montrer et de châtier l'audace des révolutionnaires.

Le roi garda un silence morne, et Rœderer, qui savait que la lutte serait funeste aux hôtes des Tuileries, Rœderer prit brusquement la parole pour représenter à la reine qu'en inspirant au roi le désir de se défendre, c'était vouloir exposer sa vie.

— Au moins, monsieur, reprit la reine,

vous me répondez de la personne du roi ! de celle de mon fils !

— Madame, répondit le procureur-syndic, nous répondons de mourir à vos côtés, voilà tout ce que nous pouvons vous garantir.

— Allons, messieurs, ajouta le roi en se tournant vers les personnes qui l'entouraient, il n'y a plus rien à faire ici !

Le roi et sa famille descendirent dans le jardin et gagnèrent les portes de la salle des séances de l'assemblée, en traversant deux haies de gardes nationaux qui avaient peine à contenir les flots tumultueux qui se pressaient sur le passage de la famille royale ; dans ce court trajet, on vola la bourse de la reine et un mouchoir à madame Elisabeth ; un homme d'une haute stature s'était approché de Marie-Antoinette, à la sortie des Tuileries pour lui enlever le dauphin qu'elle conduisait par la

main. Son action brusque et spontanée arracha un cri d'effroi à la reine qui faillit s'évanouir.

— N'ayez aucune crainte, lui dit cet homme en asseyant le dauphin sur ses épaules, je ne veux pas lui faire de mal.

Et en effet, à la porte de la salle, il lui rendit son fils. A peine la famille royale avait-elle vu les portes se refermer derrière elle, qu'une décharge de mousqueterie vint annoncer aux députes le commencement d une lutte rendue inutile par la retraite du roi.

Nous ne retracerons pas ici la folle résistance des gardes Suisses et l'acharnement sanguinaire du bataillon Marseillais; l'histoire a consigné dans ses pages les détails de l'attaque et de la prise du château des Tuileries; disons seulement que si le comte d'Affry, qui faisait massacrer ses soldats dans les cours et sur les marches du grand

escalier de marbre, afin de protéger la famille royale, eût été instruit de sa brusque retraite, le nombre des victimes de cette lugubre journée n'eût pas été aussi grand; mais on ignorait, du côté du Carrousel, la résolution que Louis XVI venait de prendre, et les soldats firent leur devoir en repoussant la force par la force.

Lorsque la fusillade s'engagea, les deux cents personnes, qui étaient venues s'offrir au roi pour le défendre, songèrent à se mettre en sûreté; les portes donnant dans la grande galerie du Louvre, qui longe la Seine, furent enfoncées, et chacun y pénétra persuadé qu'il allait trouver une issue pour fuir; des coups de carabine, partis du quai, vinrent leur ôter cet espoir; le peuple criait : A bas les chevaliers du poignard! et ces clameurs menaçantes étaient accompagnées de décharges de mousqueterie qui allaient porter la mort

et l'épouvante dans les rangs tumultueux de cette noblesse qui fuyait à travers la galerie.

Les Marseillais, après avoir massacré tous les gardes Suisses qui défendaient les abords des appartemens, pénétrèrent dans la salle du conseil où MM. Marchais et Pallaz, huissiers de la chambre du roi, furent tués en se défendant; Diet, huissier de la reine, se fit hacher par morceaux à la porte de la chambre à coucher de son auguste maîtresse. Madame de Lamballe, en entendant les cris des insurgés, les plaintes des blessés et les gémissemens des mourans, eut l'idée de faire ouvrir la porte du grand salon, dans lequel tout le service de la reine était rassemblé, et de détruire par ce moyen un obstacle qui eût peut-être augmenté la fureur des assaillans.

Son attente fut trompée; dix hommes

armés de sabres se précipitèrent dans le salon en criant :

— A genoux ! coquines !

Et comme à cette brusque injonction, chacune des femmes de la reine ne se pressait pas d'obéir, les Marseillais en contraignirent plusieurs à s'agenouiller ; la princesse de Lamballe fit résistance et ne voulut point s'incliner ; un poignet vigoureux lui tordit le bras et la précipita sur le parquet ; elle poussa un cri douloureux, et en même temps qu'elle murmurait quelques mots d'une suppliante prière, un jeune homme entrait précipitamment dans le salon en criant d'une voix tonnante :

— Grâce pour les femmes ; au nom de Pétion, ne déshonorez pas la nation !

— Relève-toi, coquine, dit l'un des Marseillais à madame de Lamballe, et remercie la nation : elle te fait grâce !

Cette alternative de vie ou de mort

cette protection subite, qui venait arrêter les coups des Marseillais, firent jeter les yeux sur l'envoyé de Pétion ; la marquise de Tourzel, mesdames de Tarente et Campan lui trouvèrent quelque chose de noble et de martial, et plus d'une de ces dames pensa que ce ne pouvait être qu'un gentilhomme déguisé; la princesse de Lamballe était la seule qui pût apprécier la générosité du jeune révolutionnaire qui s'était avancé près d'elle, en lui disant à voix basse :

— Altesse, j'ai bonne mémoire, comme vous le voyez; je n'abandonne pas mes amis au milieu du danger, et ma protection, si mince qu'elle soit, ne leur fait jamais faute... Vous venez d'en avoir la preuve.

— Trève aux paroles inutiles, dirent les Marseillais ; il faut que toutes ces coquines

se réconcilient avec la nation à l'instant même !

Et ils placèrent des banquettes devant les fenêtres et obligèrent toutes les femmes qui étaient dans le grand salon à y monter pour crier : — Vive la nation ! — Cette singulière ovation terminée, les Marseillais abandonnèrent le salon et se répandirent dans les autres appartemens.

Armand, se voyant seul au milieu d'une douzaine de femmes qui l'accablaient de questions, offrit sa main à madame de Lamballe qui la refusa avec un geste de mépris et d'indignation ; mesdames de Tarente et Campan, ne comprenant rien à l'action de l'altesse, demandaient à grands cris qu'on leur procurât les moyens de fuir ; et Armand, qui savait combien les instans étaient précieux, s'efforçait, mais en vain, de convaincre madame de Lamballe de la sincérité de ses paroles.

L'arrivée du prussien Westerman et du commandant Santerre fit cesser toutes les incertitudes. Santerre avait reçu les ordres de la municipalité, et il venait aux Tuileries pour les mettre à exécution. Madame de la Roche-Aymon et sa fille, madame de Tarente, la princesse de Lamballe et le comte d'Affry, colonel des gardes Suisses, étaient déclarés en état d'arrestation; des grenadiers de la section de la Croix-Rouge furent commandés pour les conduire dans les prisons de l'Abbaye, et à son grand étonnement, Armand n'obtint pas de Santerre la permission d'escorter ce lugubre cortège.

LES PRISONS.

CHAPITRE I.

Les cellules des Feuillans. — Etrange faiblesse de Louis seize. — Opinion sur le comte d'Artois — La mèche de cheveux. — Marie-Antoinette jugeant la Révolution française. — Détails donnés à la reine. — Lettre adressée à la duchesse de Polignac. — Les Brutus en guenilles. — l'Abbaye. — Madame de Lamballe à la Force.

Quatre petites cellules des anciens Feuillans, converties en bureau des archives pour les besoins de l'assemblée constituante, avaient été mises à la disposition de Louis XVI et de sa famille. La première

de ces cellules fut transformée en antichambre; la seconde en un salon, la troisième et la quatrième en deux chambres à coucher pour le roi et la reine.

Tandis que le monarque détrôné prenait possession de ce modeste appartement, on démantelait son château, on égorgeait ses gardes suisses, sa noblesse! La fière Marie-Antoinette ne pouvait supporter de sang-froid l'humiliante situation que la faiblesse de son époux lui avait faite; elle s'indignait en songeant que le sort de la monarchie avait peut-être dépendu d'une résolution vigoureuse. Louis XVI semblait résigné et ne proférait pas une seule plainte. Son premier soin, en entrant aux Feuillans, fut de demander à dîner; on servit, et sa majesté mangea avec autant d'appétit et de tranquillité d'esprit que si elle eût été aux Tuileries.

Tout le service de la reine, à l'exception de madame Campan et de la marquise de Tourzel, avait été conduit et réparti entre les prisons de la Force, de l'Abbaye et de la Conciergerie; madame Campan et la marquise de Tourzel obtinrent de Vergniaud, président de l'assemblée, la permission d'entrer aux Feuillans pour voir la famille royale. On conduisit ces dames dans le bureau d'un secrétaire, qui prit leurs noms et leur délivra des cartes qui ne devaient servir qu'une fois seulement.

En traversant le corridor du premier étage, qui conduisait aux cellules habitées par la famille royale, plusieurs gardes nationaux, qui faisaient leur faction, s'écrièrent, en voyant passer les deux dames:

— Eh bien! c'est donc fini pour ce pauvre Louis XVI! le comte d'Artois s'en serait tiré plus habilement.

— Lui ! dit un officier en s'approchant, pas mieux que son frère ; le même sang coule dans leurs veines ; il est tiède alors qu'il faut agir !

La première femme de la reine et la gouvernante précipitèrent leurs pas et entrèrent dans l'espèce d'antichambre où se trouvaient le prince de Poix, le baron d'Aubiers, M. de Saint-Pardon, écuyer de madame Elizabeth, MM. Goguelat et Hue. Dans la seconde pièce, Louis XVI se faisait rafraîchir les cheveux par son valet de chambre Thierry. Il en prit une mèche et la donna à madame Campan. La troisième cellule, dans laquelle ces dames pénétrèrent, était occupée par Marie-Antoinette qui était couchée sur un mauvais grabat et paraissait absorbée dans de profondes réflexions.

A l'entrée de sa première femme et de la gouvernante de ses enfans, elle se leva

sur son séant, et dit avec le ton de l'exaltation :

— Venez, malheureuses femmes, venez en voir encore une plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes.

Et Marie-Antoinette donna un libre cours à sa douleur. Elle ne se dissimulait plus l'horreur de la situation où elle se trouvait, et accusait tout le monde d'avoir contribué à précipiter la monarchie dans l'abîme. Les novateurs, comme étant avides de changemens et d'améliorations impossibles à obtenir en quelques années, les ambitieux, pour augmenter et faire leur fortune, et la foule, la populace, comme elle le disait avec une expression d'amère ironie, dans l'espoir du pillage. Les émigrés eux-mêmes, les étrangers, sur lesquels la cour fondait toutes ses espérances de salut, furent l'objet des censures de

la reine, qui se vengeait de leur indolence en stigmatisant de l'épithète de lâches tous ces grands seigneurs qui s'étaient empressés d'émigrer, au lieu de rester sur les marches du trône pour en défendre le chef.

Après le premier élan de cette douleur expansive, la reine fut plus calme, et demanda des détails sur ce qui s'était passé aux Tuileries après son départ.

— Je crains d'affliger votre majesté par le récit des horreurs qui ont été commises sous mes yeux, dit la marquise de Tourzel d'une voix émue, tout le monde a fait son devoir.

— Oui, reprit Marie-Antoinette, l'Assemblée a laissé froidement égorger les braves gardes suisses qui, en repoussant les hordes furieuses vomies par les faubourgs, croyaient défendre le roi et sa famille ; et tout le sang qui a coulé dans

cette horrible journée retombera sur nos têtes, et on nous accusera d'avoir donné l'ordre de tirer sur le peuple, alors que c'était le peuple qui venait lui-même provoquer une juste répression.... Marquise de Tourzel, ajouta Marie-Antoinette en s'efforçant de vaincre son émotion, je veux des détails, je veux connaître le nom des victimes qui ont péri, afin de prier pour elles! Ne craignez point d'affliger mon cœur; lorsqu'on est arrivé, comme nous, au dernier degré de l'infortune, on a le courage d'apprendre et de supporter tous les malheurs.

La marquise se rendit aux désirs de la reine, et elle raconta que toutes les dames qui s'étaient réunies dans le grand salon, aussitôt après son départ, avaient failli être égorgées par une bande de forcenés, et qu'elles n'avaient été sauvées que par l'ordre de Pétion, qui ne voulait point qu'on

tuât une seule femme, sous prétexte que ces assassinats déshonoreraient la nation; que la princesse de Lamballe, mesdames de Tarente, de la Roche-Aymon et le comte d'Affry avaient été mis en état d'arrestation, et qu'au moment où on la contraignait de quitter les Tuileries, elle avait vu les illustres prisonniers traverser le jardin au milieu d'une haie de gardes nationaux.

— Pauvre princesse de Lamballe! dit Marie-Antoinette en joignant les mains, ce ne sont pas des juges qu'on lui donnera, mais des bourreaux.

Bien des serviteurs fidèles et dévoués étaient tombés pendant la journée du 10 août, et les regrets de Marie-Antoinette furent grands en songeant que tous ces sacrifices avaient été inutiles à la cause que ces braves gens défendaient; la reine se regardait comme une victime qu'on of-

frirait en holocauste à la haine d'un peuple qui l'accusait de tout le mal qui s'était fait en France, depuis son arrivée; cette persuasion, que madame de Tourzel ne put combattre, inspira à Marie-Antoinette l'idée de faire parvenir, à une amie qui lui était bien chère, quelques paroles de consolation; elle voulut écrire à la duchesse de Polignac, à cette pauvre exilée qui, disait-elle, devait regretter amèrement de n'avoir pu partager les dangers des personnes qui la chérissaient.

— Madame de Tourzel, ajouta Marie-Antoinette en faisant signe à la marquise de se placer à une petite table de noyer, qui était au pied du lit, vous allez me servir de secrétaire; vous suppléerez au désordre de mes idées; ma pauvre tête est si troublée qu'il me serait impossible de tracer moi-même des caractères lisibles.

La marquise obéit aux ordres de la reine

et écrivit sous sa dictée le récit de ce qui s'était passé aux Tuileries depuis l'insurrection du 20 juin; comme on peut le croire, Marie-Antoinette appelait la malédiction sur les révolutionnaires qui avaient osé porter une main sacrilége sur le bandeau royal. Cette lettre, qui parvint à Vienne à la duchesse, se terminait par ce paragraphe.

« L'abîme creusé sous nos pas, depuis votre départ, vient de nous engloutir! L'espoir d'un meilleur avenir nous est interdit, car nous sommes environnés d'ennemis jaloux de consommer notre ruine. Ils jugeront le roi, et le roi n'opposera pas à cet acte inique, monstrueux, cette volonté suprême et souveraine devant laquelle tout doit plier; il se défendra devant des tigres altérés de son sang, il justifiera les actes de son gouvernement, et l'Europe, étonnée du spectacle que lui offrira cette

assemblée de députés, d'hommes se disant les amis du peuple et auxquels on peut prodiguer, dès à présent, les épithètes les plus insultantes, l'Europe attendra tranquillement le dénouement de l'horrible drame dans lequel nous sommes les principaux acteurs, et dont nous serons aussi les premières victimes. Que fait d'Artois ? et Condé et Provence? quels sont les fruits de l'émigration? Ah! ma bonne duchesse! ce sont de cruelles déceptions que toutes ces promesses avortées, ces projets gigantesques impossibles à mettre à exécution! Nous comptions sur des secours du dehors. On nous abandonne à la fureur de nos ennemis qui commandent en maîtres dans cette odieuse ville de Paris, et peut-être se décidera-t-on à entrer en campagne lorsque le sang du roi, le mien, celui de mes enfans aura coulé sous le poignard de ces Brutus en guenilles! Adieu, ma sincère

amie, je me recommande à vos prières! »

Marie-Antoinette prit la lettre que la marquise de Tourzel venait d'écrire, et après avoir signé, elle souligna, en souriant avec amertume, *les Brutus en guenilles*, et en rendant le papier à la marquise, elle ajouta : — Cette phrase peint bien les membres de cette assemblée dans laquelle il ne se trouve pas un seul patriote; c'est une horde infâme !

Madame Elisabeth, qui entrait avec le dauphin et la jeune princesse, interrompit par sa présence les déclamations de sa belle-sœur; l'amour maternel reprit le dessus dans le cœur de Marie-Antoinette qui, pendant le reste de cette journée, ne s'occupa plus que de ses deux enfans qu'elle embrassait en se disant :

— Malheureuses créatures! le peuple a dévoré votre héritage! quel avenir vous est réservé!

Tandis que la famille royale était prisonnière aux Feuillans, et qu'on la traitait avec des égards qui devaient bientôt faire place à des mesures de rigoureuse surveillance exercées contre les accusés de crimes abominables, les personnes arrètées aux Tuileries pendant la matinée du 10 août se voyaient en butte aux outrages les plus sanglans ; la princesse de Lamballe, que sa jeunesse, sa beauté, la douceur bien connue de son caractère semblaient devoir mettre à l'abri des persécutions, après avoir été conduite dans les cachots de l'Abbaye, où elle resta près de trente heures, la princesse fut appelée au greffe de la prison pour y subir un long interrogatoire, aussi niais qu'odieux et inutile, et dans lequel on voulut faire convenir à madame de Lamballe que la cour, elle-même avait préparé et médité la sanglante insurrection du 10 août.

La princesse repoussa les insinuations à l'aide desquelles on espérait lui arracher des aveux nécessaires pour motiver la mise en jugement du roi. Les papiers que contenaient l'armoire de fer, la correspondance des émigrés. les plans contre-révolutionnaires, les notes fournies par Mirabeau et Barnave, ces preuves terribles, qui étaient suffisantes pour justifier un arrêt de mort, ces preuves avaient échappé aux actives recherches de la municipalité, et, dans tous les papiers trouvés aux Tuileries, il ne s'en trouvait pas un seul important. Or, le comité était bien certain qu'il devait exister, dans le château, un endroit où Louis XVI cachait tous ses papiers, et c'était pour arriver à le connaître que la princesse de Lamballe, confidente de Marie-Antoinette, amie dévouée du roi, avait été décrétée d'arrestation et jetée dans un cachot humide.

Menaces et promesses, rien ne put ébranler la jeune princesse, qui ne divulgua point le secret de l'armoire de fer; elle repoussa même, avec une air de vérité qui parut convaincre un moment le magistrat qui l'interrogeait, toute participation à ce qu'on appelait les coupables manœuvres de Louis XVI; elle s'efforça de prendre un ton frivole et léger, et se rappelant des jours d'ivresse et de bonheur, la jeune princesse rejeta sur son caractère insouciant l'ignorance de ce qui se passait aux Tuileries.

Sa réserve ne la sauva pas, et comme les prisonniers affluaient à l'Abbaye, et que, dans la confusion, on pouvait essayer de faire évader madame de Lamballe, le magistrat, qui venait de l'interroger, donna l'ordre de la conduire au milieu de la nuit, à l'hôtel de la Force; en attendant qu'on pût opérer le transfè-

rement de la princesse, un coin obscur, servant à dresser le lit de sangle de l'un des guichetiers, fut mis à sa disposition, et là, assise sur un mauvais tabouret dépaillé, elle attendit le moment de monter en voiture pour aller à la Force.

Le chiffre des incarcérations s'éleva, dans la journée, à cent soixante-cinq! le concierge, qui n'avait plus de places pour les pensionnaires qu'on lui envoyait, imagina de rendre la liberté à deux ou trois douzaines de filous et de voleurs qui, en s'en allant, le saluèrent du nom de citoyen concierge, avec des démonstrations de respect qui durent flatter l'amour-propre de ce grossier fonctionnaire.

En style de guichet, la soirée fut bonne, et le livre d'écrou atteignit le chiffre trois cent quatre-vingts! Tous les prisonniers étaient placés sous la même accusation: Pour avoir servi la cause royaliste! et le

plus grand nombre commettaient ce crime depuis leur plus tendre enfance; les Suisses, qui virent se refermer derrière eux les portes d'une prison qui les dérobait à la fureur de la populace, les Suisses seuls entraient à l'Abbaye sous la prévention d'assassinats commis sur le peuple.

A minuit, un fiacre s'arrêtait sur la petite place de l'Abbaye; et quelques instans après, madame de Lamballe sortait de cette prison et prenait place sur le devant de la voiture; les gendarmes ayant jugé plus convenable d'occuper la banquette de derrière; un agent de la municipalité s'assit à côté de madame de Lamballe, et donna l'ordre au cocher de prendre le chemin de la rue Saint-Antoine.

— Tu nous arrêteras à l'hôtel de la Force, ajouta-t-il; va bon train, et ne nous verse pas en route.

Pendant le trajet, cet homme adressa la

parole à plusieurs reprises à la princesse de Lamballe sans pouvoir en obtenir une seule réponse; piqué d'un silence qu'il qualifiait d'insolent, il lui prit la main en disant :

— Altesse pendant la journée d'hier, aujourd'hui vous n'êtes plus qu'une pauvre prisonnière que la rigueur de la loi doit atteindre; cependant, vous conservez encore ou une espérance qui ne se réalisera point, ou une fierté déplacée dans un pareil moment; croyez-moi...

— Sont-ce des conseils que vous daignez m'adresser, monsieur? ou dois-je considérer votre discours comme une suite à l'odieux interrogatoire qu'on m'a fait subir?

Et en faisant cette demande, la princesse releva fièrement la tête, et dégageant sa main que l'agent de la municipalite n'avait cessé de serrer dans la

sienne, elle se recula comme pour témoigner du déplaisir que lui faisaient éprouver les familiarités qu'on se permettait envers elle.

—Bien, bien, murmura sourdement l'agent de la municipalité, toutes ces douces colombes ne veulent point s'apprivoiser ; elles se repentiront de leur sauvagerie, foi de Duchêne !

On arrivait à l'hôtel de la Force, que la municipalité avait fait évacuer dans la journée, afin de pouvoir y loger les nombreux complices de Louis XVI, qu'on désignait sous le nom de *Capet le détrôné.* En pénétrant dans la chambre basse, dont le guichet ouvre rue des Ballets, et qui servait de greffe, madame de Lamballe fut bien étonnée d'y reconnaître une figure de connaissance : cet Armand de Luciennes, auquel elle devait la vie et qui, feignant

de ne point la reconnaître, lui demanda avec brusquerie ses nom et prénoms,

— Princesse de Lamballe! répondit celle-ci.

— Ecrivez la citoyenne Lamballe, reprit Armand en se tournant vers le commis greffier. Ton domicile?

— Les Tuileries.

— Tu sais ce dont tu es accusée?

— Je l'ignore, dit la princesse; on veut l'anéantissement de toute la noblesse, voilà je crois notre crime.

— Des phrases et pas une bonne réponse! dit Armand en frappant du pied; au fait! vous devez nier; nous, poursuivre la vérité partout où elle se rencontrera. Conduisez cette femme au n° 12, dans la première cour! ajouta-t-il en s'adressant aux guichetiers du service.

Ceux-ci s'emparèrent de la princesse et lui firent traverser la geôle, le premier

préau, puis aprèslui avoir fait monterune vingtaine de degrés vermoulus et brisés, ils la poussèrent dans une étroite cellule, meublée d'un mauvais grabat, d'une chaise et d'une table, et ils en refermèrent brusquement la porte en lui souhaitant, d'un ton goguenard, une bonne nuit.

La pâle clarté de la lune éclairait cette chambre, dont l'étroite croisée était garnie de barreaux de fer ; madame de Lamballe se jeta sur son lit et donna un libre cours à ses larmes, que depuis son arrestation elle avait su retenir ; mais cette fermeté apparente, cette légèreté de caractère qu'elle affectait, se démentirent alors qu'elle fut seule, et qu'elle put envisager, non sans frémir d'horreur, la situation où elle se trouvait.

La secousse avait été rude !... tomber des fastueux appartemens des Tuileries, dans la cellule d'une prison, était une de

ces chutes qui ébranle et l'ame et le corps; madame de Lamballe ne tarda pas à succomber au sommeil dont elle avait été privée depuis la soirée du 9, et on était au 12 août; deux heures du matin venaient de sonner à l'horloge criarde de l'hospice des Quinze-Vingts, lorsque la jeune princesse, s'accoudant sur sa couche grossière, s'endormit en murmurant une fervente prière.

CHAPITRE II.

Une cellule à la Force. — Le marquis de Favras y avait été enfermé. — Encore l'agent révolutionnaire.— Un arrêté de la Commune. — On organise les massacres. — Tentatives pour sauver madame de Lamballe. — — Préparatifs funèbres. — Le comte de D........ — Elargissez le prisonnier !.... — Présence d'esprit. — Derniers instans de la princesse de Lamballe. — Les septembriseurs.

La cellule, dans laquelle madame de Lamballe était enfermée, avait été occupée quelques jours par le malheureux marquis de Favras, et cette victime immolée à la tranquillité publique, y avait laissé des traces de son court séjour ; quelques sen-

tences morales, gravées sur le mur, venaient attester que l'idée d'un supplice ignominieux n'avait point troublé la sérénité de son ame; Favras avait tracé, d'une main sûre, ces mots lisiblement écrits avec la pointe d'un canif : *Je pardonne à mes juges la sentence inique qu'ils viennent de rendre contre moi; je recevrai la mort sans faiblesse. car ma conscience est pure!* le nom de *Favras* avait été l'objet d'un travail attentif, et, en entrant dans cette cellule, la vue en était frappée; les premiers rayons du soleil, qui pénétraient par l'étroite croisée, éveillèrent madame de Lamballe; en ouvrant les yeux, elle poussa un cri d'effroi; elle avait perdu pendant son sommeil, jusqu'au souvenir de ce qui s'était passé depuis deux jours; l'affreuse réalité de son malheur ne se retraça énergiquement à sa mémoire que quand Armand se présenta devant

elle, non plus pour lui parler d'un amour qu'elle avait méprisé, mais pour lui faire connaître le sort qui l'attendait et auquel il espérait pouvoir la soustraire.

— Madame, lui dit-il en entrant, ne concevez aucune crainte de la démarche que je fais en ce moment; je ne viens plus, comme naguère, murmurer à vos pieds des paroles d'amour et de tendresse; le roturier, l'homme de rien, s'était étrangement mépris alors qu'il pensait qu'un dévouement sans bornes, un de ces attachemens auxquels on ne croit plus de nos jours, suffiraient pour toucher votre cœur et lui mériter votre tendresse; je vous le répète, madame, je m'abusais alors que j'osais rêver un avenir de bonheur que vous ne vouliez point me faire connaître. Quelques tentatives insensées, que les événemens semblaient devoir seconder, loin de me rapprocher de vous, ne vous ont

inspiré que haine et horreur pour celui auquel la fureur populaire avait facilité l'entrée du château de Versailles; les journées d'octobre devaient faire disparaître la distance qui me séparait de vous: loin delà, elles ont ouvert un abîme qui peut-être nous engloutira tous deux; moi, parce que je veux vous arracher à la mort qui vous attend; vous, madame, parce que chaque journée, qui s'est écoulée depuis l'insurrection parisienne, a vu grandir la colère du peuple, et que maintenant, son bras retombe avec force sur ceux qui l'ont bravé si long-temps... Votre titre d'altesse, l'amitié que vous avez vouée à Marie-Antoinette, les complots criminels, auxquels on suppose que vous avez pris part, justifient les mesures rigoureuses dont vous êtes l'objet depuis votre arrestation; et le tribunal qui doit vous juger est composé d'hommes qui n'absolvent point leurs

ennemis politiques ; vous succomberez si Dieu ne vient pas à votre aide.

— Dieu ! répéta ironiquement madame de Lamballe en attachant sur Armand un regard scrutateur; votre amour subit pour le créateur et l'espérance que vous placez en lui me semblent aussi étranges que vos discours. Je ne crains point le jugement que vous redoutez pour moi, car il fera éclater mon innocence.

— Votre innocence ! Princesse de Lamballe, dit amèrement le jeune révolutionnaire, vous ignorez ce qui se passe dans Paris, et quels ont été les résultats de la prise des Tuileries. Le peuple vainqueur n'a pas déposé ses armes et livré à ses représentans le soin de le venger. Louis XVI et sa famille, après avoir trouvé un refuge dans le sein de l'Assemblée législative, se sont vus décrétés d'arrestation, et main-

tenant, la Tour du Temple leur sert de prison.

— Grand Dieu! s'écria madame de Lamballe, on a osé porter une main sacrilége sur la personne du roi!

— Il n'y a plus de monarchie en France, continua Armand, nous sommes en république maintenant, et il ne reste plus qu'à débarrasser le sol de la patrie des traîtres qui foulent insolemment une terre devenue libre; c'est une besogne à laquelle tous les députés, Girondins et Montagnards, modérés ou non, prendront une part active. Tout ce qui a appartenu à l'ancienne cour, sera rayé de la liste des vivans; vous doutez de la vérité de ce que je vous dis en ce moment; vous pensez que je veux vous effrayer? ce n'est pas mon dessein; je vous l'ai dit, j'ai su étouffer dans mon sein l'amour que vous aviez su m'inspirer, et si, aux Tuileries, je vous

ai sauvé la vie, n'attribuez mon action qu'à un sentiment de pitié; aujourd'hui je veux tenter de vous soustraire au sort qui vous est réservé, mais je ne vous cache pas que les obstacles sont presque insurmontables, et cependant, je n'attache aucune condition au nouveau service que je vais essayer de vous rendre. Non, madame, entre l'altesse déchue et l'homme du peuple, auquel les circonstances ont donné quelque peu d'autorité, il n'y aura jamais de rapprochement. Vous m'avez fait sentir, bien cruellement, qu'un sang obscur coulait dans mes veines, et, à mon tour, je veux vous convaincre qu'on peut être homme de rien et faire de généreuses actions.

En disant ces mots, Armand salua madame de Lamballe et sortit.

Quelques jours s'écoulèrent sans amener de changement dans la situation des

prisonniers de la Force. Les interrogatoires, qu'on s'était montré si empressé de faire subir aux personnes que leur rang à la cour mettait en position de savoir ce qui se passait dans l'intérieur de la famille royale, les commencemens d'une procédure, que tout annonçait devoir être menée activement, avaient été suspendus; on semblait avoir oublié le but des arrestations préventives, lorsqu'un matin, c'était le premier jour de septembre, un arrêté de la commune, placardé dans tous les carrefours, lu à haute voix au Palais-Royal, à la Grève, dans les clubs et dans les cafés, vint réveiller l'espèce d'engourdissement dans lequel on paraissait plongé depuis le 10 août.

Le style de la proclamation municipale était aussi énergique que concis:

« Aux armes, citoyens! aux armes!

« Il ne suffisait pas de désarmer les sup-

pôts de la tyrannie et de les plonger dans les prisons; il fallait encore en finir avec eux ; l'imprudente clémence du peuple a porté des fruits amers; et tandis que nos jeunes soldats volent aux frontières pour refouler l'ennemi sur son territoire, les sicaires de Louis Capet ourdissent au fond de leurs cachots un complot ayant pour but d'égorger des vieillards, des femmes, des enfans!

« Citoyens! le jour de la justice est enfin arrivé! Vengeons-nous! anéantissons ces traîtres et ces perfides, et que le soleil de demain éclaire ce grand acte de la puissance du peuple! »

Le même soir, toutes les barrières furent fermées, et dans le club des Cordeliers, à la Municipalité même, on organisa les massacres du lendemain. La Force, le Châtelet, l'Abbaye, le couvent des Carmes, Saint-Lazare, devaient être les

théâtres d'assassinats declarés actes de bonne justice par des magistrats chargés de réprimer les mauvaises passions, et qui s'armaient de l'autorité de la loi pour exciter les haines de la populace.

A six heures du matin, le 2 septembre, la générale battit dans toutes les sections de Paris. Les faubourgs, toujours si avides de se mêler à toutes les manifestations publiques, ne tardèrent pas à envoyer de nombreux détachemens chargés de faire exécuter la loi; les prisons, à la porte desquelles devaient s'accomplir les sanglans sacrifices, reçurent des renforts, auxquels vinrent se joindre quelques misérables, qui, bien certainement, n'appartenaient à aucune nation par la férocité de leur caractère et les cruautés auxquelles ils se livrèrent quarante-huit heures durant.

Manuel présidait le comité de l'Abbaye;

Coffinhal celui de la Force; Hébert assistait, en qualité d'agent de la Commune, aux massacres du Châtelet.

Un peu après l'arrivée des bourreaux, qui venaient ensanglanter les abords de la prison de la Force, deux hommes s'étaient arrêtés au coin de la rue des Ballets. Tout en suivant d'un œil curieux les préparatifs du massacre, ils semblaient attendre avec impatience qu'on vînt les arracher à cette espèce d'espionnage qui pouvait leur devenir fatal. Leurs craintes cessèrent bientôt : un homme sortit de la prison, et après avoir toisé dédaigneusement les bouchers de la municipalité, dont quelques uns aiguisaient de longs coutelas sur le pavé de la rue, il s'avança vers les deux individus qui se tenaient en observation au coin de la rue des Ballets.

— Que deux! leur dit-il avec l'accent de la surprise, et dans ce costume encore!

et que prétendez-vous faire avec votre mise de muscadin?

— Remplir fidèlement nos instructions, dit l'un de ces hommes, en regardant autour de lui, et arracher son altesse à ses assassins.

— Et vous avez pensé qu'il suffirait de vous montrer pour opérer cette délivrance? continua le premier interlocuteur avec l'accent de l'ironie; bien imaginé, citoyens, bien imaginé!

Et un rire saccadé s'échappa de ses lèvres, et il frappa du talon de sa botte le pavé de la rue.

— Tenez, continua l'un des deux protecteurs de l'altesse, vous voyez, à quelques pas de la prison, trois gaillards aux membres robustes qui brandissent leurs sabres comme pour témoigner de l'impatience qu'ils éprouvent de ne pouvoir commencer leur besogne infernale.

— Eh bien! qu'est-ce que ces trois hommes?

— Ce sont des compères, qui, moyennant dix louis chacun, ont consenti et juré de protéger la sortie de la princesse.

— Impossible! les moyens ne sont pas en leur pouvoir.

— Ils ne doutent pas du succès de l'entreprise; d'ailleurs, ils n'ont reçu que de légers à-comptes, et l'appât du gain les excitera à préserver les jours de son altesse des coups meurtriers qui lui sont réservés.

— Soit! reprit l'homme qui était sorti du guichet de la Force.

Et il s'éloigna lentement, les mains derrière le dos, et s'en fut se placer à quelques pas du triumvirat vendu aux domestiques de la princesse de Lamballe; ces trois hommes péroraient au milieu d'une vingtaine de leurs camarades pour les en-

courager à bien soigner les aristocrates qu'on allait leur livrer ; la férocité des propos qu'ils tenaient, l'énergique pantomime qui accompagnait chacune de leurs phrases n'indiquaient point le but qu'ils se proposaient d'atteindre, et comment ils espéraient, en excitant la fureur de leurs farouches auxiliaires, obtenir d'eux la vie d'une princesse bien connue pour l'attachement qu'elle portait à Marie-Antoinette.

— Pauvre altesse ! se dit Armand — car c'était lui — en rentrant dans l'intérieur de la prison, pauvre altesse ! ta vie dépend maintenant de ces hommes ivres de vin et que la vue du sang achevera d'exaspérer.

Les cris de citoyen ! citoyen à ton poste ! retentirent dans la prison ; cette injonction s'adressait à Armand qui s'empressa d'aller s'asseoir devant une table qu'on venait d'apporter dans l'avant-

greffe; tous les guichetiers se rangèrent derrière le siége du citoyen Coffinhal, président de la terrible commission chargée de prononcer les arrêts de mort contre toutes les personnes soupçonnées d'appartenir à l'opinion monarchique.

Un piquet de gardes nationaux de la section des Quinze-Vingts formait la haie, depuis l'entrée du préau jusqu'à la porte du guichet de la rue des Ballets; toutes les mesures avaient été prises par la Municipalité afin *que l'ordre ne fut point troublé* pendant cette terrible journée.

Le livre d'écrou ayant été apporté par le concierge, Coffinhal l'ouvrit et lut à haute voix le premier nom qui s'y trouvait inscrit : c'était celui d'un comte de D... premier gentilhomme de sa majesté, qui avait été arrêté, fuyant à travers la galerie du Louvre, après la prise des Tuileries.

— C'est un des chevaliers du poignard, dit Coffinhal, en s'adressant à ses deux assesseurs : Citoyens guichetiers! continua-t-il en élevant la voix, amenez devant nous le susdit aristocrate !

Cet ordre s'exécuta, et le comte de D... parut devant ce tribunal improvisé. Coffinhal lui adressa plusieurs questions, comme pour justifier la culpabilité du comte, mais celui-ci dédaigna de répondre à un interrogatoire aussi brusque.

— Etes-vous magistrat, pour m'adresser de semblables demandes ? ajouta le comte d'une voix impérative.

Coffinhal garda quelques instans le silence ; puis, s'adressant au porte-clé du premier guichet, il lui dit en ricanant :

— Elargis le prisonnier !

Le comte recula de surprise en entendant l'ordre de le rendre à la liberté ; il doutait encore, lorsque la porte s'ouvrit ;

le porte-clé le poussa dehors en s'écrian d'une voix tonnante :

— A l'Abbaye !

C'était le signal de mort : au même instant, plusieurs coups de feu se firent entendre ; le comte trébucha et alla tomber aux pieds d'un de ses assassins qui l'acheva d'un coup de pique. Pendant que les sicaires de la Municipalité égorgeaient, au nom de la liberté et de par la loi, l'homme qu'on venait de leur abandonner, les élargissemens continuaient dans l'intérieur de la prison, et déjà une vingtaine de personnes gisaient sur le pavé de la rue des Ballets, lorsque le tour de la princesse de Lamballe arriva.

Armand tressaillit en entendant Coffinhal dire aux guichetiers d'amener la prévenue. Quelques instans s'écoulèrent avant son arrivée, et par l'effet d'une méprise, qu'on ne put d'abord s'expliquer, ce

fut une manière de chevalier d'industrie, un coupe-jarret au petit pied, qui répondit au nom de citoyenne Lamballe.

— Toi ! lui dit Coffinhal, en le toisant de la tête aux pieds ; c'est une femme que nous voulons, et non ta carcasse qui ferait peur à des corbeaux affamés. Retire-toi !

— Permettez, citoyen, balbutia cet homme, j'ai entendu dire dans la prison qu'on procédait à l'élargissement des détenus ; or, comme je suis blanc...

— Ah ! tu es royaliste... élargissez...

— Un moment, citoyen président ; je ne demande pas mieux que de recouvrer ma liberté, mais tu viens de me flétrir de l'épithète de royaliste, et j'ai le droit de me plaindre...

— Quel bavard ! s'écria Coffinhal ; quelles sont tes opinions ? continua-t-il en adoucissant le son de sa voix.

— Je suis républicain comme Robespierre, et ami du peuple comme Pétion.

— Pourquoi es-tu détenu ?

Et en lui faisant cette question, Coffinhal consulta rapidement du regard le livre d'écrou, qui ne portait point et le nom de Lamballe et les causes de son incarcération

— J'ai été arrêté pour avoir convoité trop vivement le bien de mon prochain, répondit le prisonnier avec une sainte humilité.

— Ha! ha! fit Coffinhal en riant; tu as une industrie que la loi ne saurait protéger! Corrige-toi de ce penchant à dérober ce qui ne t'appartient pas, et peut-être seras-tu un jour un citoyen honorable. Porte-clé, protége la sortie de cet homme.

Le guichet s'ouvrit de nouveau, mais cette fois ce ne fut pas au cri funèbre de : A l'Abbaye ! Un : Vive la république ! for-

tement articulé vint servir d'égide au prisonnier qu'on rendait à la liberté, et qui, s'éloignant avec vitesse, murmurait sourdement :

— Hommes stupides ! horde d'assassins ! le marquis de Saint-Dizier a su échapper à la mort qui lui était destinée ; justice du peuple ! l'une des victimes promises à tes fureurs pourra témoigner avec quelle coupable indifférence tu rends tes arrêts !

Et le marquis, échappé comme par miracle aux égorgeurs de la Force, s'enfonça dans les rues tortueuses qui avoisinent l'Hôtel-de-Ville. Il allait demander un asile à l'un de ses domestiques (1).

(1) Le marquis de Saint-Dizier ne jouit pas long-temps de la liberté que son sang-froid lui avait valu ; le domestique, auquel il se confia conçut le projet infâme de dénoncer son ancien maître ; il reçut de la municipalité une récompense *dite nationale*, et le malheureux Saint-Dizier, se voyant découvert, et au moment d'être arrêté, se précipita par une fenêtre du quatrième étage, et se tua sur le pavé de la rue.

Tandis que Coffinhal interrogeait le prétendu citoyen Lamballe, on amenait la princesse dans l'avant-greffe; elle assista à la mise en liberté du marquis de Saint-Dizier, qu'elle avait reconnu, mais tout en applaudissant au stratagème qu'il employait pour capter les bonnes grâces du féroce Coffinhal, elle ne pouvait s'empêcher de déplorer la fatalité qui contraignait des serviteurs fidèles à renier les principes de la monarchie, et à maudire le nom de royaliste, en présence d'hommes qui avaient en horreur tout ce qui venait leur rappeler une dynastie qu'ils avaient juré d'exterminer.

L'interrogatoire, que Coffinhal fit subir à la princesse de Lamballe, fut court; il ne s'agissait que de constater l'identité, et malgré les observations d'Armand qui, prévoyant l'horrible dénouement, s'efforçait de faire comprendre au représentant

de la Municipalité qu'il était important de maintenir l'écrou de la princesse, afin d'en arracher des aveux qui serviraient à poser les bases de l'accusation dirigée contre Louis XVI; mais Coffinhal ne voulut rien entendre, et pour toute réponse il s'écria d'une voix retentissante

— Élargissez la citoyenne Lamballe!

Il y avait, dans cette phrase de Coffinhal, un tel accent de férocité que madame de Lamballe, qui ne connaissait point la redoutable signification du mot *élargissez*, en tressaillit de terreur; elle fit un pas en arrière joignit les mains, et s'attendant à recevoir le coup mortel, elle adressa au ciel une fervente prière; mais le porte-clé, qui livrait les prisonniers aux exécuteurs de dehors, s'était approché de l'altesse, et la prenant par le bras, il lui dit avec dureté·

— Allons, veux-tu sortir?

Madame de Lamballe fit un mouvement et s'achemina vers la porte.

— Ne sortez pas ! altesse, s'écria involontairement Armand en s'élançant de la place qu'il occupait à la porte du guichet, ne sortez pas !

— Ha ! ha ! murmura Coffinhal, l'aide-de-camp de Santerre veut s'opposer à l'exécution de nos ordres.

Coffinhal releva la tête et faisant signe aux gardes nationaux qui formaient une masse compacte autour de la table devant laquelle il était assis, il leur dit avec force:

— Citoyens ! emparez-vous de ce misérable qui vient de se trahir !

On se jeta sur Armand, qui voulut opposer de la résistance, mais un coup de crosse l'étendit sur le carreau, et tandis que les guichetiers s'apprêtaient à lui attacher les mains, la porte s'était ouverte,

et le cri sinistre : — A l'Abbaye ! — avait retenti au loin.

Coffinhal, lui-même, donnait le signal de mort. Armand, qu'on croyait terrassé, se releva avec toute l'énergie que donne l'espoir et le désir d'échapper à un péril imminent, et renversant les gardes nationaux qui s'opposaient à ce qu'il sortit, il parut sur le seuil du guichet en même temps que la princesse de Lamballe ; celle-ci, à la vue des cadavres qui gisaient dans la rue, avait reculé en poussant cri de un terreur.

— Vive la république ! mes amis, dit Armand en prenant la main de la princesse.

Au cri de : vive la république ! il se fit un mouvement parmi les égorgeurs. Les trois hommes, qui avaient été gagnés, s'avancèrent en disant :

— Ce sont de bons citoyens !

Mais Coffinhal avait abandonné son siége, et s'était précipité sur le seuil de la prison pour désabuser les sicaires à sa solde.

— Citoyens! dit-il en désignant Armand et madame de Lamballe, je vous livre ces traîtres! point de pitié!

— A l'Abbaye! hurla l'un de ces misérables. Et il porta un coup de sabre à Armand.

Le malheureux jeune homme était blessé mortellement, il tomba sans pouvoir proférer une parole, et sa chute fut le signal de la mort de la jeune princesse, dont il serrait convulsivement la main, l'un des assassins enfonça son couteau dans la poitrine de l'altesse, et aussitôt vingt piques s'élevèrent et s'abaissèrent en un instant.

Madame de Lamballe venait d'expier, par une mort cruelle, et son titre de

princesse et le rang qu'elle occupait à la cour !

Quelques heures après, des femmes ivres de vin, des égorgeurs, que la lassitude éloignait de la prison de la Force, ces cannibales, que la population parisienne voyait passer avec effroi, portaient au bout d'une pique, comme le trophée d'une victoire, la tête de la princesse de Lamballe. Le cortége se grossissait à chaque pas, et des cris, des huées accueillaient ceux qui détournaient les yeux avec horreur, ou qui refusaient de se joindre à ces misérables, qui se disaient hautement les vengeurs de la patrie.

Cette bande de forcenés se dirigea du côté de la rue du Temple, afin de faire contempler à la famille royale, et surtout à Marie-Antoinette, la tête de sa meil-

leure amie. Cette idée barbare, reçut son exécution; au bruit qui se faisait devant la Tour du Temple, Marie-Antoinette accourut à la fenêtre, et elle aperçut la tête sanglante, pâle, défigurée, de madame de Lamballe, qu'on lui présentait en chantant ce refrain :

> Ah! ça ira, ça ira, ça ira
> Les aristocrates à la lanterne!

La reine poussa un cri horrible et s'évanouit. Les municipaux, indignés de ce trait de cruauté, firent prendre les armes à la compagnie des gardes nationaux de service, et, afin d'empêcher le renouvellement d'une semblable scène, on tendit des rubans tricolores des deux côtés de la rue : cette fragile barrière fut religieusement respectée, et le devant de la prison resta libre. Les hommes, que l'histoire devait à jamais flétrir du nom de *septem-*

briseurs, allèrent dans les quartiers Saint-Martin et Saint-Denis promener la tête sanglante d'une femme, dont le seul crime était d'être née dans un rang illustre!

FIN.

TABLE
DES MATIERES,

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

LES DEUX JOURNÉES.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE DEUXIEME.

CHAPITRE TROISIEME.

CHAPITRE QUATRIEME.